



Diagnostic local de sécurité urbaine à Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles

Au-delà de la criminalité

Recherche et rédaction

Roberson Édouard, chercheur sénior, Observatoire québécois des inégalités

Marianne-Sarah Saulnier, chercheuse - Intersectionnalités et ADS+, Observatoire québécois des inégalités

Direction

Nathalie Guay, directrice générale, Observatoire québécois des inégalités

Mise en page

Marianne Castelan, responsable de la stratégie éditoriale, Observatoire québécois des inégalités

Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire.

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales, avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Pour citer ce document

Roberson Edouard et Marianne-Sarah Saulnier (2023). Diagnostic local de sécurité urbaine à Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

ISBN : 978-2-9821331-4-3

Crédit photos : Unsplash et Ville de Montréal, Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Ce projet est réalisé grâce à la contribution financière de l'Arrondissement RDP-PAT de la Ville de Montréal

Résumé exécutif

Cette étude dresse, à l'aide de données probantes, un portrait actualisé des besoins et enjeux des quartiers Rivière-des-Prairies (RDP) et Pointe-aux-Trembles (PAT) en matière de sécurité urbaine.

Elle s'appuie sur un bilan des connaissances (scoping study) établi à partir d'une centaine de sources, une analyse de données quantitatives pertinentes (recensement, données ouvertes de la Ville de Montréal sur les vulnérabilités territoriales et statistiques policières) et des entrevues auprès d'une cinquantaine de personnes clés de différents groupes d'âges, des deux sexes et de différents statuts sociaux.

Le terme insécurité urbaine désigne ici un phénomène complexe qui ne correspond pas toujours à une réalité fondée empiriquement sur des données objectives, mais qui reflète souvent un sentiment d'insécurité, c'est-à-dire un degré élevé d'inquiétude en raison d'une menace perçue ou d'une impression d'affaiblissement des mesures de protection. L'insécurité urbaine est multidimensionnelle et renvoie, au-delà de la criminalité, aux insécurités sociale, alimentaire, résidentielle, routière, climatique, etc.

Regroupés au sein du même arrondissement, les quartiers Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles ont chacun leur histoire. Rivière-des-Prairies est un territoire en pleine mutation, aux prises avec des enjeux de transport collectif, en sus des défis en matière de pauvreté, de gestion de la diversité et de l'inclusion, d'accès au logement abordable et d'accès à des services essentiels. Pour sa part, Pointe-aux-Trembles est un territoire excentré et vaste où les statistiques officielles indiquent un appauvrissement croissant de la population. Ce quartier fait face à des enjeux de dévalorisation de l'éducation dans les familles, un manque de planification stratégique intégrée, une forte concentration de problèmes de santé mentale et une détérioration des conditions de vie des personnes vulnérables.

Le portrait sommaire de l'arrondissement basé sur des données agrégées donne à voir un territoire dont les indicateurs socioéconomiques se comparent avantageusement à ceux de l'ensemble de la ville de Montréal. Mais il met également en exergue l'hétérogénéité des deux quartiers qui le constituent ainsi que les fortes disparités qui séparent à l'interne les personnes qui les habitent.

L'approche territoriale que nous avons priorisée a fourni un cadre clair à l'analyse de la défavorisation matérielle et sociale qui permet d'identifier différents segments du territoire où se concentrent et se superposent les défavorisations raciales, sociales et territoriales qui participent à la production de l'insécurité urbaine. Ce cadre a également mis en relief les réalités que cachent les portraits basés sur les données agrégées à l'échelle de l'arrondissement, c'est-à-dire les problèmes d'abordabilité des logements pour le segment le moins nanti de la population, les enjeux de transport et de transport collectif pour ceux et celles qui n'ont pas de voiture, la pauvreté matérielle des personnes assistées sociales et des nouveaux arrivants, les

défis de l'intégration sociale des jeunes racisés, les pressions d'une population immigrante grandissante sur les ressources et les infrastructures locales, tous des facteurs de risque d'insécurité urbaine.

L'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles rencontre une série de problèmes de sécurité qui ont fait leur lit dans la vie des individus et des communautés. Le bilan de sécurité urbaine de l'arrondissement met toutefois en évidence un certain décalage entre le sentiment d'insécurité éprouvé par la population et le niveau global de criminalité. En effet, les statistiques criminelles de RDP-PAT sont la plupart du temps bien meilleures à celles de l'ensemble de la ville. Malgré tout, RDP et PAT ne sont pas perçus comme des quartiers sûrs de Montréal.

Plusieurs différences importantes séparent à l'interne le profil de la criminalité dans les deux quartiers. Rivière-des-Prairies est aux prises à des enjeux de crimes contre la personne et de crimes graves. C'est le quartier montréalais où le nombre de crimes signalés à la police est le moins élevé. Si les crimes contre la personne qu'on y

recense sont en baisse et sont les moins nombreux à Montréal, les homicides, tentatives de meurtres et les décharges d'une arme à feu y sont plus fréquents que partout ailleurs. À noter que les crimes violents sont surtout le fait des hommes, autant comme victimes que comme auteurs présumés; les femmes sont surtout victimes de menaces, d'agressions sexuelles, d'enlèvement et séquestration. Pour sa part, Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est est un territoire où les statistiques officielles indiquent une criminalité plus importante, croissante, mais moins grave. On y constate un plus grand nombre de victimes de violences qu'à RDP. Les crimes contre la propriété quant à eux ont reculé partout dans la province, mais moins à RDP et à PAT qu'à Montréal, entre autres à cause des affaires de fraudes.

Malgré ces statistiques plutôt favorables, l'arrondissement semble marqué par un sentiment élevé d'insécurité. Animés par un fort sentiment d'insécurité, la plupart des résidents de RDP-PAT, les aînés, les femmes, certains parents et même certains jeunes, évitent de sortir le soir ou de fréquenter certains endroits réputés dangereux.

Tout compte fait, l'insécurité urbaine à RDP-PAT résulte de l'interaction d'une pluralité de facteurs de risques, dont les défaillances des mesures de protection, la délinquance juvénile et la présence de gangs de rue, l'influence des médias, l'emprise de la culture hip hop américaine et sa glorification des armes à feu, la méfiance réciproque entre la police et certains groupes marginalisés, le sentiment d'abandon ou d'impuissance des jeunes à risque, les enjeux de santé mentale dans la famille ou dans le quartier, l'aggravation des inégalités économiques et sociales, les défauts de l'aménagement urbain (état des infrastructures, signalisation, propreté, visibilité, affluence, surveillance, etc.), certaines politiques urbaines de revitalisation (urbanisme prioritaire), etc.

Par leur manière de rapporter les événements concernant RDP-PAT, les médias contribuent aussi à l'amplification du sentiment d'insécurité de la population. En laissant sous-entendre que l'arrondissement est caractérisé par la violence et une criminalité singulière - ce qui ne reflète pas la réalité -, ils contribuent à stigmatiser ce territoire et ses habitants, tout particulièrement les jeunes racisés

qu'ils associent trop facilement aux gangs de rue. Ce stigmatisme territorial fonctionne, pour beaucoup, comme une couche supplémentaire de défavorisation sociale qui s'ajoute à ou renforce celles, bien ancrées, de la race et de la classe sociale.

L'insécurité urbaine coûte cher à la population de RDP-PAT, en termes de coût humain, économique et social. Pour y faire face, au lieu de valoriser un idéal d'intégration des jeunes, des groupes vulnérables et des communautés marginales dans un espace social qui leur est étranger, au lieu de vider les quartiers de leur dimension subjective faite de représentations et d'anticipations, cette étude a montré que les deux quartiers ne sont pas des territoires neutres qui attendent qu'on leur gratifie de quelques solutions expertes. Il y a une force sociale agissante, il y a des acteurs sociaux prêts et décidés à prendre en main leur destin : a) en améliorant la sécurité dans les familles à l'aide de programmes de soutien de toutes sortes aux parents, aux enfants, aux jeunes et aux aînés (pour l'alimentation, le logement décent, l'aide au devoir, le coaching, la violence intrafamiliale); a) en créant un bouclier de protection autour des jeunes à

l'école; c) en favorisant le bien-être de tous et toutes dans les deux quartiers, grâce à des actions concrètes sur les représentations sociales des quartiers et l'aménagement urbain, sur l'insécurité alimentaire et routière, sur l'action communautaire durable.

Liste des tableaux

Tableau 1. Plan d'échantillonnage des entrevues individuelles et de groupe	16
Tableau 1.1. Caractéristiques socioéconomiques, Ville de Montréal et RDP-PAT.....	23
Tableau 2. Crimes contre la personne à RDP, PAT et Montréal : 2021-2022 (n).....	36
Tableau 3. Variation de la criminalité à RDP, PAT et Montréal, 2012-2022.....	37
Tableau 4. Nombre et taux des victimes de violence à RDP-PAT, 2021.....	38
Tableau 5. Bilan routier, RDP, PAT et Montréal, 2021-2022.....	50

Liste des graphiques

Graphique 1. Carte du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	17
Graphique 2. Pyramide des âges de la population, Montréal et RDP-PAT, 2021.....	18
Graphique 3. Répartition des ménages privés selon leur taille, Ville et arrondissements de Montréal, 2021.....	19
Graphique 4. Répartition de la population par décile de revenu après impôt rajusté des familles économiques dans les ménages privés, Agglomération, Ville et arrondissements de Montréal, (%).....	20
Graphique 5. Revenus médians en 2020 de la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés, par source de revenu, Ville et arrondissements de Montréal (\$).....	20
Graphique 6. Fréquence du faible revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl), Ville et arrondissements de Montréal, 2021, (%).....	21
Graphique 7. Répartition de la population par type de ménages, Ville et arrondissements de Montréal, 2021, %.....	22
Graphique 8. Indice d'équité des milieux de vie à Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.....	24

Table des matières

Résumé exécutif	3
Introduction	12
Objectifs du projet.....	14
Sources et méthodes.....	15
La recherche documentaire	15
Les entrevues.....	15
1. Portrait de l'Arrondissement.....	17
1.1. Géographie.....	17
1.2. Démographie	18
1.3. Revenus.....	20
1.4. Pauvreté	21
1.5. Logement	22
2. Les mesures de protection.....	26
2.1. La police	26

Table des matières

2.2. Les services publics essentiels.....	29
2.3. Les services communautaires.....	31
3. Bilan de l'insécurité à RDP-PAT.....	34
3.1. Tendances de la criminalité.....	34
3.1.1 Crimes contre la personne.....	35
3.1.2. Crimes contre la propriété.....	36
3.1.3. Victimisation.....	38
3.1.4. Les jeunes et l'insécurité.....	39
3.2. Sentiment d'insécurité.....	40
3.2.1. Composante émotionnelle du sentiment d'insécurité.....	41
3.2.2. Composante cognitive du sentiment d'insécurité.....	42
3.2.3. Composante comportementale du sentiment d'insécurité.....	44
3.3. L'insécurité au-delà de la criminalité.....	46
3.3.1. Insécurité alimentaire.....	46
3.3.2. Insécurité résidentielle.....	47

Table des matières

3.3.3. Insécurité routière	49
4. Sources et impacts de l'insécurité urbaine	52
4.1. Facteurs de risques d'insécurité objective	52
4.1.1. La délinquance juvénile et les gangs	53
4.1.2. La santé mentale.....	54
4.1.3. Les inégalités économiques et sociales	55
4.1.4. L'aménagement urbain.....	56
4.1.5. Les politiques urbaines.....	57
4.2. Sources du sentiment d'insécurité	57
4.2.1. Les médias.....	58
4.2.2. La méfiance envers la police	59
4.2.3. Le désert de services.....	63
4.3. Impacts de l'insécurité urbaine	65
4.3.2. Le coût humain	65
4.3.3. Le coût social.....	65

Table des matières

4.3.4. Le coût économique	66
5. Perspectives.....	68
5.1. L'insécurité urbaine n'est pas inévitable	68
5.1.1. Améliorer la sécurité dans les familles	70
5.1.2. Créer un bouclier de protection autour des jeunes à l'école.....	70
5.1.3. Favoriser le bien-être de tous dans chacun des quartiers.....	71
Ressources	75

Introduction

Au cœur des dynamiques urbaines contemporaines, l'insécurité s'est imposée au cours des dernières décennies comme un sujet de grandes préoccupations.

Depuis la mise en place de la nouvelle Ville de Montréal, le 1^{er} janvier 2002, les élus n'ont de cesse de se demander comment revoir les interventions en sécurité urbaine pour faire de Montréal une ville plus sûre et plus inclusive. Tout récemment, la ville s'est dotée d'une nouvelle vision en sécurité urbaine (2023-2025) dans le but d'offrir à ses citoyennes et citoyens des milieux de vie solidaires, inclusifs et sécuritaires. Cette décision fait converger quatre anciens programmes de la ville qui ont fait leurs preuves sur le terrain, à savoir : a) le programme d'intervention de milieux pour les jeunes (PIMJ), b) le fonds diversité et inclusion en faveur des enfants et des familles vulnérables (Politique de l'enfant), c) le programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes (PPVJ), d) et le programme d'action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine (ACCSU/Tandem).

Plus localement, l'évolution des enjeux de sécurité à Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RDP-PAT) a poussé le Conseil d'arrondissement à mettre en place à l'automne 2021 une Table d'actions et de concertation qu'il a chargé d'approfondir la réflexion collective sur les enjeux locaux de sécurité et les actions à mettre en œuvre pour y répondre.

Ladite table a développé son premier plan d'actions en sécurité urbaineⁱ qui propose une action publique centrée sur la personne, participative et multiéchelle¹.

Cette étude s'inscrit dans l'axe 1 de ce plan d'action, soit « la compréhension de la sécurité urbaine à l'échelle locale ». Dans ce rapport, le terme insécurité urbaine désigne un phénomène complexe qui déborde largement le domaine de la criminalité. Il comprend une dimension objective qui embrasse les crimes, dangers et menaces ainsi que les risques d'en être victimes et une dimension subjective qui englobe le sentiment d'insécurité, c'est-à-dire ce qu'éprouve un individu au regard de sa sécurité, sa perception de la gravité des conséquences des dangers qu'il encourt et des moyens de défense, de fuite, de protection ou d'assistance par des tiers à sa disposition pour enrayer la probabilité ou la gravité du risque.

Cette recherche conçoit la sécurité comme un droit inaliénable et un bien commun auquel concourent une diversité d'acteursⁱⁱ.

La coopération intersectorielle qu'elle requiert nécessite une coalition où la police ne constitue ni le centre ni le chef d'orchestre, mais un partenaire en dialogue permanent avec les autres acteurs de la co-production de la sécurité urbaine.



1. C'est-à-dire déployée aux échelles de l'humain, du quartier et de métropole.

Objectifs du projet

L'étude proposée ici est conçue comme un outil d'aide à la décision au service de l'objectif de la Table d'action qui consiste à « déployer une vision axée sur la prévention et la valorisation de la jeunesse ».

Elle vise plus spécifiquement à :

- Brosser, à l'aide de données probantes², un portrait actualisé des besoins et enjeux des quartiers RDP et PAT en matière de sécurité urbaine. Elle entend ainsi contribuer à une meilleure compréhension de son objet, de ses caractéristiques et dynamiques, de ses causes et conséquences dans la vie des individus et des quartiers.
- Comprendre mieux l'interaction entre les facteurs de vulnérabilité ou de défavorisation et les risques de sécurité urbaine.
- Comparer les informations tirées des données officielles avec les témoignages recueillis sur le terrain.
- Dégager des perspectives d'action publique en fonction des besoins réels des quartiers et sur la base de données probantes et d'une diversité de savoirs et d'expériences.



2. Selon L'organisation mondiale de la santé (OMS), les données probantes sont des informations validées scientifiquement ou issues de savoirs expérimentiels de professionnels ou des populations qui peuvent servir de base à la prise de décision. Voir l'annexe 11 du document de l'IREPS (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé) (2019). Les données probantes en promotion de la santé, Annexe 11, [En ligne] : https://www.ireps-grandest.fr/images/Nos_productions/Synth%C3%A8seAPIE18_web_mai19.pdf#page=119

Sources et méthodes

Cette recherche mobilise plusieurs sources de données (qualitatives et quantitatives) et plusieurs méthodes complémentaires d'enquête. Car quasiment toutes les publications spécialisées soulignent à quel point les données disponibles sur les enjeux de sécurité, notamment les statistiques officielles, sont lacunaires. Le chiffre noir de l'insécurité est très élevé³, à en juger par le décalage entre les statistiques policières et les données d'enquête de victimisation.

C'est entre autres pour pallier ce défaut que nous avons combiné plusieurs sources d'information officielles et les avons interprétées à la lumière de données d'expertises et d'expériences de terrain provenant de citoyen.ne.s, d'intervenant.e.s, de gestionnaires de services et de policiers et policières.

La recherche documentaire

L'étude s'appuie tout d'abord sur une recherche documentaire qui a mobilisé deux méthodes complémentaires de travail : l'analyse de textes et l'analyse statistique. Nous avons réalisé un bilan des connaissances (scoping studyⁱⁱⁱ) sur les questions de sécurité urbaine et de délinquance juvénile, à partir d'une centaine de documents pertinents dont une trentaine de rapports tirés de la littérature grise⁴, incluant les rapports internes de la Table en sécurité urbaine ainsi que les diagnostics du même genre complétés pour d'autres arrondissements.

Nous avons aussi compilé et examiné les données statistiques de RDP-PAT que nous avons extraites des bases de données de deux vagues de recensement (2016 et 2021).

Nous avons en outre compilé les données de Statistique Canada dans le cadre du programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC)

(Criminalité fondée sur l'affaire) pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal que nous avons complétées avec les données tirées des bilans statistiques du Service de police de Montréal (SPVM) et d'une demande d'accès à l'information au ministère de la sécurité publique (MSP) en 2019. Nous avons enfin eu recours aux données ouvertes de la Ville de Montréal sur les vulnérabilités territoriales et l'indice d'équité des milieux de vie pour la ville et ses différents arrondissements.

Le croisement de ces données qualitatives et quantitatives nous a permis de brosser un portrait plus juste et plus exhaustif de la sécurité urbaine, ainsi que des facteurs de risque et de protection dans l'arrondissement RDP-PAT.

Les entrevues

Nous avons en outre engagé un processus de consultation des acteurs clés en matière de sécurité dans les deux quartiers.

3. Cette expression désigne l'insécurité cachée, celle qui n'est ni signalée par la population ni rapportée par la police.

4. Ce terme désigne tout type de document produit par le gouvernement, l'administration, le commerce et l'industrie, l'enseignement supérieur et la recherche, quel qu'en soit le format, et qui n'est pas contrôlé par l'édition commerciale. Voir Joachim Schöpfel (2012). Vers une nouvelle définition de la littérature grise. Cahiers de la Documentation, 2012, 66 (3), pp.14-24.

Tableau 1. Plan d'échantillonnage des entrevues individuelles et de groupe

Type	Lieu	Date	Hommes	Femmes	Total
Groupe	RDP	22 mars 2023	3	5	8
Groupe	RDP	13 avril	1	7	8
Groupe	RDP-PAT	12 avril 2023	9	7	16
Groupe	PAT	12 avril 2023	2	6	8
Individuelle	RDP	21 mars au 3 mai 2023	2	5	7
Individuelle	PAT	21 mars au 3 mai 2023	1	3	4
Total	RDP (31) – PAT (20)		18	33	51

Entre le 21 mars et le 3 mai 2023, nous avons interrogé 51 personnes de différents groupes d'âges, des deux sexes et de différents statuts socioprofessionnels, cadre d'entrevues individuelles ou Entre le 21 mars et le 3 mai 2023, nous avons interrogé 51 personnes de différents groupes d'âges, des deux sexes et de différents statuts socioprofessionnels, dans le de groupe. 33 de nos répondants et répondantes étaient sexe féminin et 18 de sexe masculin. 20 d'entre eux vivaient à PAT et 31 à RDP.

Cela dit, le profil de l'échantillon reflète davantage celui des bénéficiaires des organismes communautaires qui nous ont aidé à recruter la plupart d'entre eux que celui de l'ensemble de la

population. Les données d'entrevue ont été anonymisées en utilisant des noms fictifs choisis par les répondants et les répondantes, puis traitées et analysées à l'aide du logiciel QDA miner. Grâce à la démarche consultative et dans la cohérence avec notre démarche participative, nous avons redonné le pouvoir de la narration aux personnes concernées pour parler de leur situation.

À travers ces séries d'entrevues, nous avons collecté des informations sur la perception sociale des deux quartiers RDP et PAT, leurs besoins en matière de sécurité, le sentiment de sécurité de leur population, leurs facteurs de risque et de protection, la participation et l'inclusion de leurs personnes marginalisées, la perception sociale de leurs services municipaux, incluant

ceux de sécurité urbaine, etc.

En plus d'être un moyen de collecte de données, les entrevues offraient aux participants et participantes (police, groupes communautaires, population, jeunes) l'occasion de partager leur point de vue et ainsi de participer à la réflexion collective sur les enjeux de sécurité à l'échelle locale.

Ce rapport est divisé en quatre parties. La première décrit l'arrondissement et les deux quartiers (Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles) : géographie, population, niveau de revenu des habitants et principaux problèmes sociaux. La deuxième expose les mesures de protection en vigueur actuellement dans les deux quartiers et qui préviennent une détérioration de leur situation sécuritaire. La troisième partie propose un bilan de la sécurité urbaine dans les deux quartiers de l'arrondissement RDP-PAT.

Nous y étudions les tendances de la criminalité, le sentiment d'insécurité de la population et trois autres dimensions de l'insécurité urbaine (alimentaire, résidentielle et routière). La dernière partie est consacrée à l'étude des causes et conséquences de l'insécurité urbaine. Enfin, nous présentons quelques perspectives d'actions publiques dans la partie conclusive du rapport.

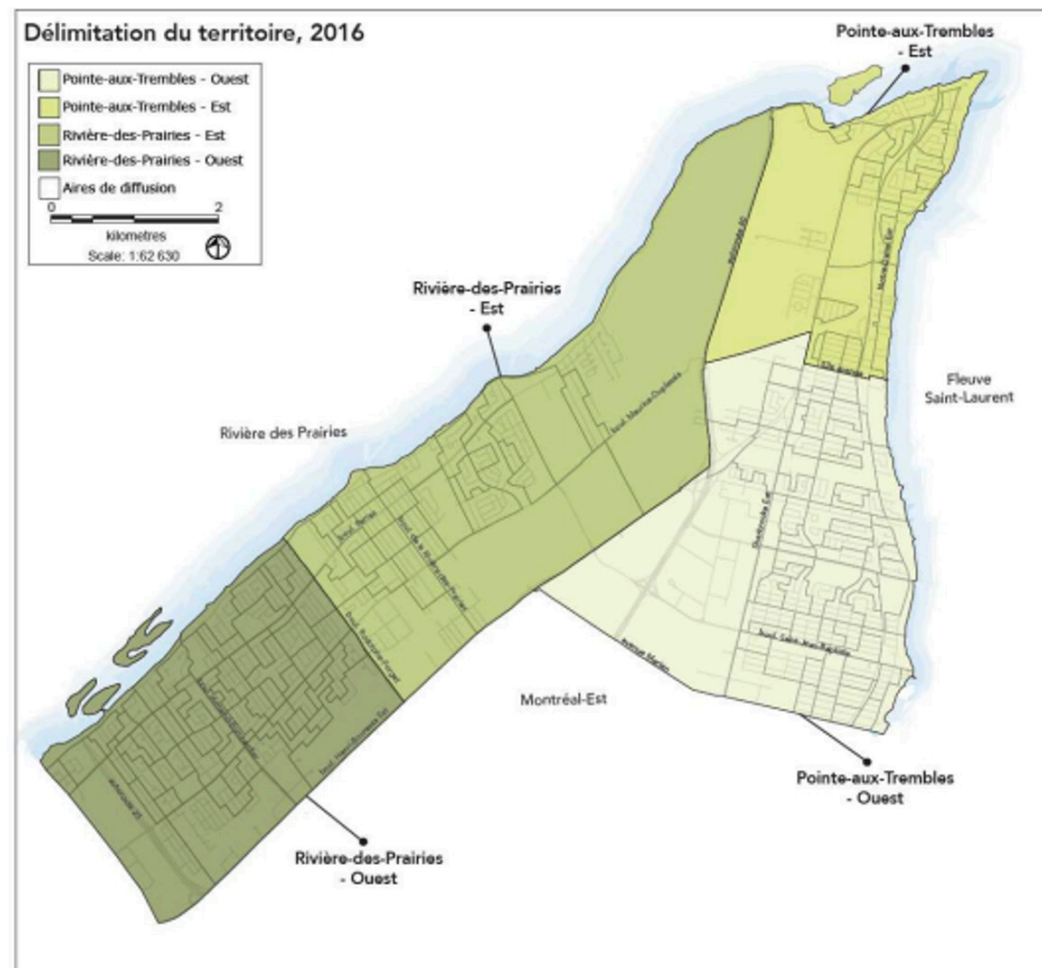
1. Portrait de l'arrondissement

Cette section du rapport présente l'Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et ses principaux enjeux en termes d'inégalités et de défavorisation matérielle et sociale.

Géographie

Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles est le deuxième plus grand arrondissement de la Ville de Montréal. Doté d'une superficie de 42,3 Km², il est aussi l'un des arrondissements les plus peuplés de la ville. Situé à l'extrémité est de l'île de Montréal, il est traversé par quelques grands axes routiers, dont l'autoroute 40^{iv}. Ce vaste territoire est également pourvu de nombreux espaces verts rendant possibles une variété d'activités récréotouristiques.

Graphique 1. Carte du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles



Source : Paquin (2018), Portrait statistique de la population de RDP-PAT, p. 12

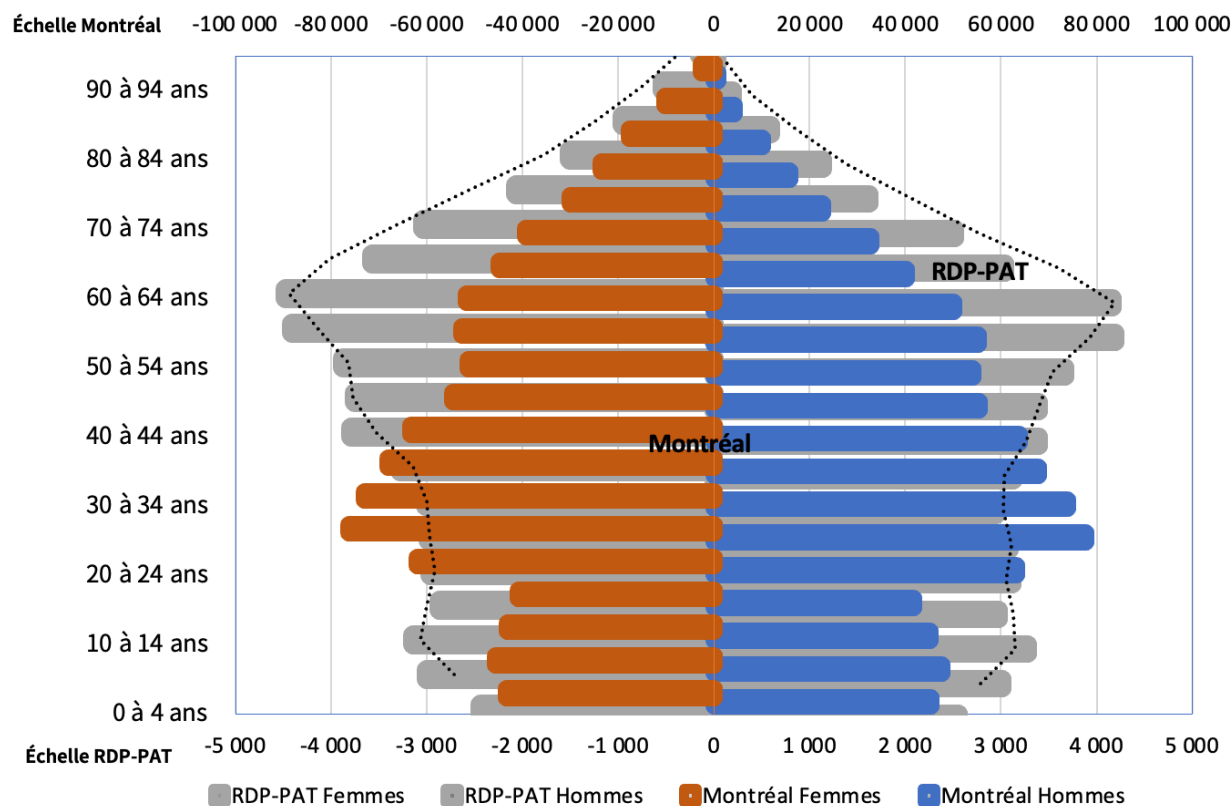
L'arrondissement RDP-PAT regroupe 23 secteurs de recensement habités, 185 aires de diffusion⁵, trois districts électoraux (Pointe-aux-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies), quatre territoires (Rivière-des-Prairies-Est, Rivière-des-Prairies-Ouest, Pointe-aux-trembles-Est et Pointe-aux-Trembles-Ouest) ainsi que les quartiers de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles séparés par le boulevard Henri-Bourrassa-Est et l'autoroute 40.

Démographie

En 2021, l'arrondissement comptait 107 941 personnes⁶, dont 48% étaient des hommes et 52% des femmes (Graphique 2). Les résidentes et résidents de cet arrondissement représentaient 6% de la population montréalaise. Leur effectif a augmenté de 1,1 % entre 2016 et 2021.

L'arrondissement RDP-PAT est habité par une population plus âgée que celle de Montréal⁷. En 2021, un résident sur trois de RDP-PAT avait moins de 30 ans, le taux équivalent était de 36% pour l'ensemble de la Ville de Montréal. L'âge

Graphique 2. Pyramide des âges de la population, Montréal et RDP-PAT, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

médian⁸ y était estimé à 45,6 ans comparativement à 39,6 ans à Montréal. On y dénombrait 20 975 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 19% de la population de l'arrondissement, contre 17% pour l'ensemble de la ville. En contrepartie, l'arrondissement comptait au même moment 17 435 jeunes âgés de moins de 15 ans, soit 16,1 % de la population, un taux

5. L'aire de diffusion de recensement (AD) est la plus petite unité spatiale pour laquelle des données sont disponibles publiquement. Elle compte entre 400 et 600 habitants et correspond en règle générale à un bloc dans les centres urbains et à des espaces étendus à plusieurs rues en banlieue.

6. Ce nombre inclut outre les 105 490 personnes dans les ménages privés, les personnes qui vivent dans les ménages collectifs tels que les centres d'accueil, les communautés religieuses ou les maisons de chambre.

7. D'après Paquin : « [La population de] l'arrondissement se distingue de l'ensemble de la population de Montréal par l'importante présence des personnes âgées de 50 ans et plus. » (2018 : 20).

8. Désigne l'âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé de personnes dont l'âge est inférieur à l'âge médian et l'autre de personnes plus âgées.

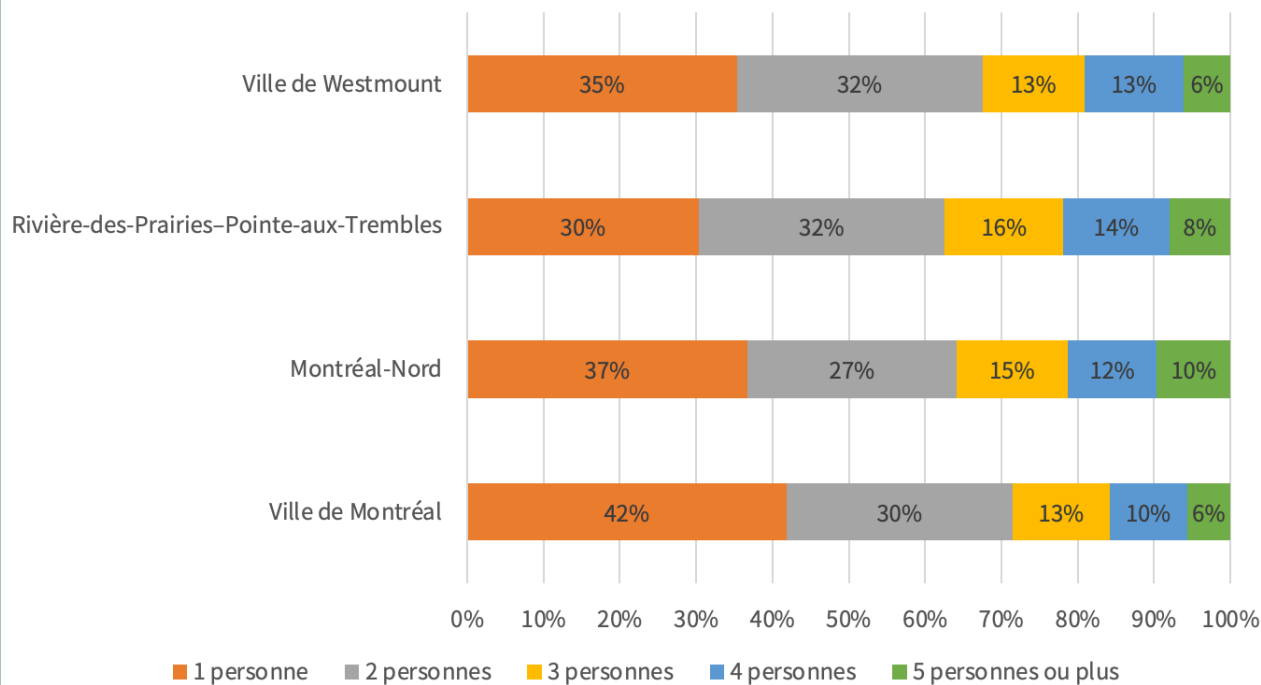
légèrement supérieur à celui de la Ville de Montréal (15,3 %).

À noter qu'entre 2016 et 2021, le ratio de dépendance démographique⁹ a augmenté de 4,5 % dans l'arrondissement, pour s'élever au seuil de 55,2 % et demeurer plus élevé que celui de l'ensemble de la Ville (47,2 %). Autrement dit, une pression de plus en plus forte s'exerce sur la population active de RDP-PAT pour subvenir aux besoins économiques de l'ensemble de la population, incluant les personnes inactives.

En 2021, les 43 780 ménages privés de RDP-PAT comptaient en moyenne 2,4 personnes. Près de d'un ménage sur trois (30 %) étaient composés d'une seule personne, contre 42% pour l'ensemble de la ville (graphique 3). En 2016, il y avait une plus forte concentration de ces ménages à PAT (33 %) qu'à RDP (23,4 %).

Les habitants de l'arrondissement vivaient principalement dans 29 730 familles de recensement, parmi elles près de deux tiers, soit 19 355 familles, avaient des enfants et 6 820 étaient monoparentales¹⁰. Selon Paquin (2018), en 2016, près de la moitié des familles

Graphique 3. Répartition des ménages privés selon leur taille, Villes et arrondissements de Montréal, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

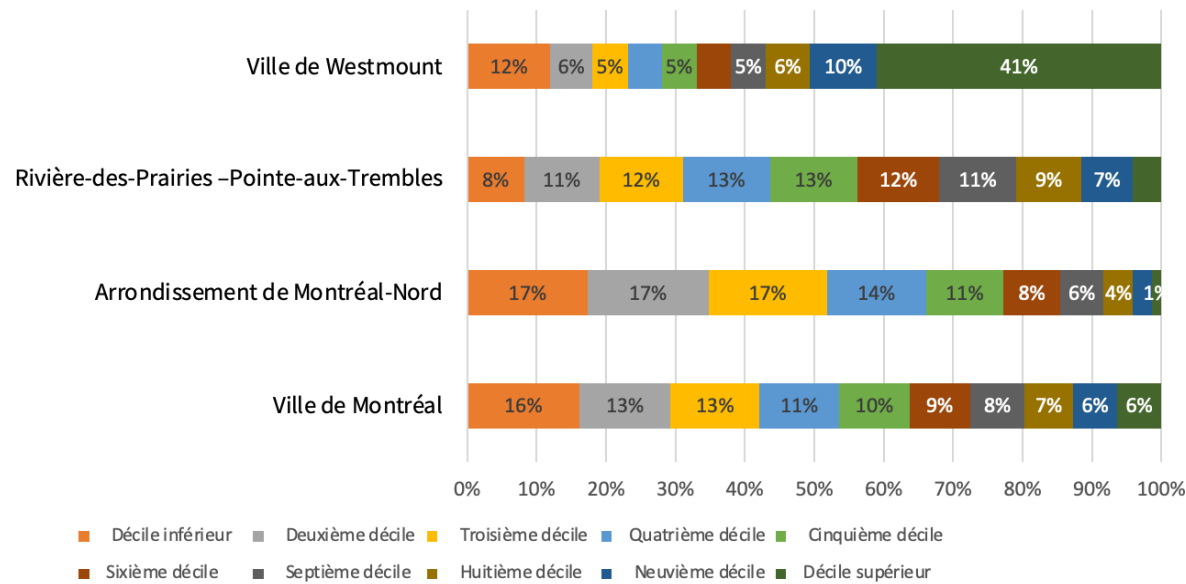
avec enfants (47,6 %) avaient un seul enfant à la maison et plus du tiers (35 %), soit 6 845 familles, étaient monoparentales, une proportion qui avait augmenté de 18 % entre 2006 et 2016. 82 % des familles monoparentales, soit 5 610, avaient une femme comme chef de famille. Ce type de famille était nettement plus fréquent à PAT-Ouest (42 %) qu'à RDP-Est (27 %). Enfin, les familles nombreuses composées d'au moins trois enfants, représentaient seulement 15 % des familles avec enfants⁹.

L'immigration représente un autre enjeu majeur pour l'arrondissement, surtout du côté de RDP, PAT aurait l'une des plus faibles proportions de personnes immigrantes à Montréal. En 2021, au moins une personne sur quatre de l'Arrondissement avait un statut d'immigrant. La proportion des personnes ayant immigré entre 2016 et 2021 a été sensiblement la

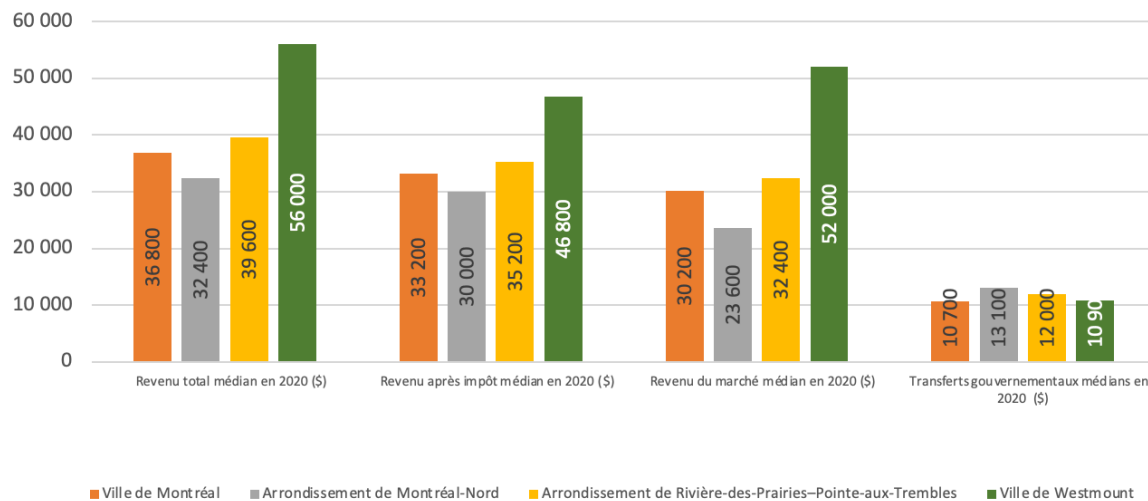
9. Cette expression désigne le rapport entre l'effectif de la population inactive (les moins de 15 ans et les 65 ans et plus) et celui de la population en âge de travailler (les 15 à 64 ans).

10. L'un des taux les plus élevés de la ville à près celui de Montréal.

Graphique 4. Répartition de la population par décile de revenu après impôt rajusté des familles économiques dans les ménages privés, Agglomération, villes et arrondissements de Montréal, (%)



Graphique 5. Revenus médians en 2020 de la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés, par source de revenu, Villes et arrondissements de l'agglomération de Montréal (\$)



Source des graphiques : Statistique Canada, Recensement de 2021

même à RDP et PAT : environ 1% de la population^{vi}. En 2016, les immigrants formaient 24 % de la population de l'Arrondissement, le taux équivalent est de 34 % pour la ville de Montréal. Ce taux global cache cependant le fait qu'il y avait environ 3 fois plus d'immigrants à RDP (34 %) qu'à PAT (12 %).

Les immigrants provenaient principalement d'Haïti (7,5 %), d'Italie (5,9 %) et du Maghreb (1,3 % d'Algérie et 0,8 % du Maroc). Ces dernières années, on recense de plus en plus de ressortissants d'Amérique latine (El Salvador, le Pérou, le Mexique). En somme, 29 % de la population de RDP-PAT sont allophones, contre 61 % de francophones, moyennant une concentration des allophones à RDP (44 %) comparativement à PAT (11 %).

Revenus

Les données du prochain graphique permettent de mieux apprécier les inégalités entre les arrondissements de Montréal et à l'intérieur de RDP-PAT. Elles montrent par exemple que contrairement à Montréal Nord où plus de la moitié de la population est concentrée dans les trois premiers déciles de revenus (les moins nanties) ou

encore à Westmount où plus de la moitié de la population est concentrée dans les deux derniers déciles de revenus (les plus riches), à RDP-PAT la distribution de la population est plus concentrée au milieu de la distribution des revenus familiaux, au sein de la classe moyenne, entre le 3e et le 6e décile des revenus ajustés.

Même quand on considère le revenu médian – qui divise la population en deux groupes d’effectifs égaux – RDP-PAT semble mieux s’en sortir que la plupart des autres arrondissements de la ville,

que l’on considère le revenu d’emploi ou le revenu disponible (après impôt).

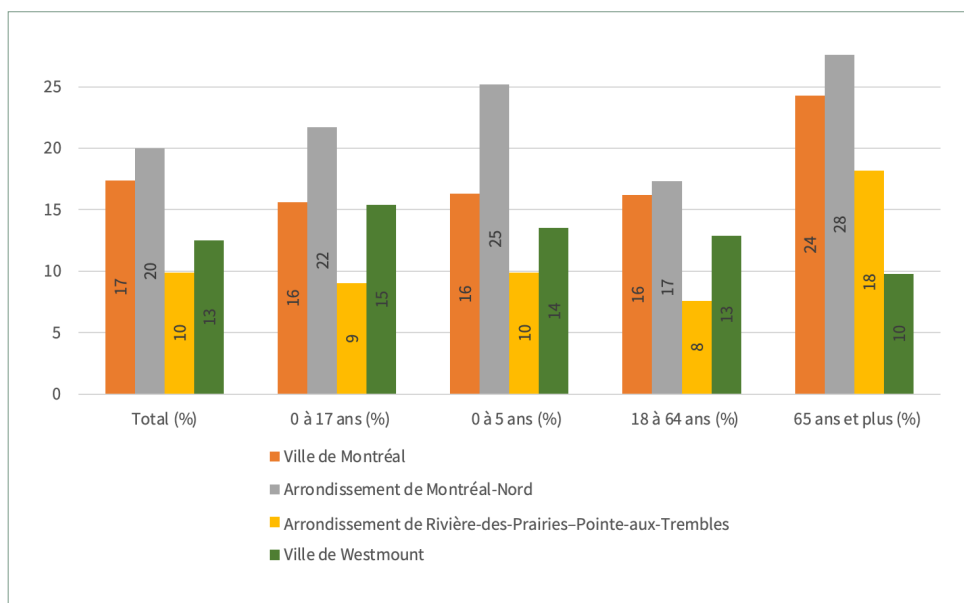
De plus, la Fédération des OSBL d’habitation à Montréal a constaté en 2021 que non seulement le revenu médian des propriétaires de la ville était près du double de celui des locataires^{viii}, mais que plus d’un ménage locataire sur trois consacrait plus de 30 % de son revenu aux frais de logement, le taux s’élève à 14 % pour ceux qui y consacrent plus de 50 % de leur revenu.

L’indice de pauvreté associé au ratio

salaires/loyer ne prend toutefois pas en compte la population éligible à se loger dans des habitations à loyer modéré (HLM¹¹). En 2019, dans l’arrondissement RDP-PAT, l’Office municipal d’habitation de Montréal fournissait 159 logements à loyer abordable à 56 familles ou personnes seules et 103 personnes âgées.

Pour ce qui est des HLM, ils étaient au nombre de 824 dans RDP-PAT, parmi eux 533 étaient habités par des personnes seules et des familles, et 274 par des personnes âgées¹².

Graphique 6. Fréquence du faible revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl), Villes et arrondissements de l’agglomération de Montréal, 2021, (%)



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

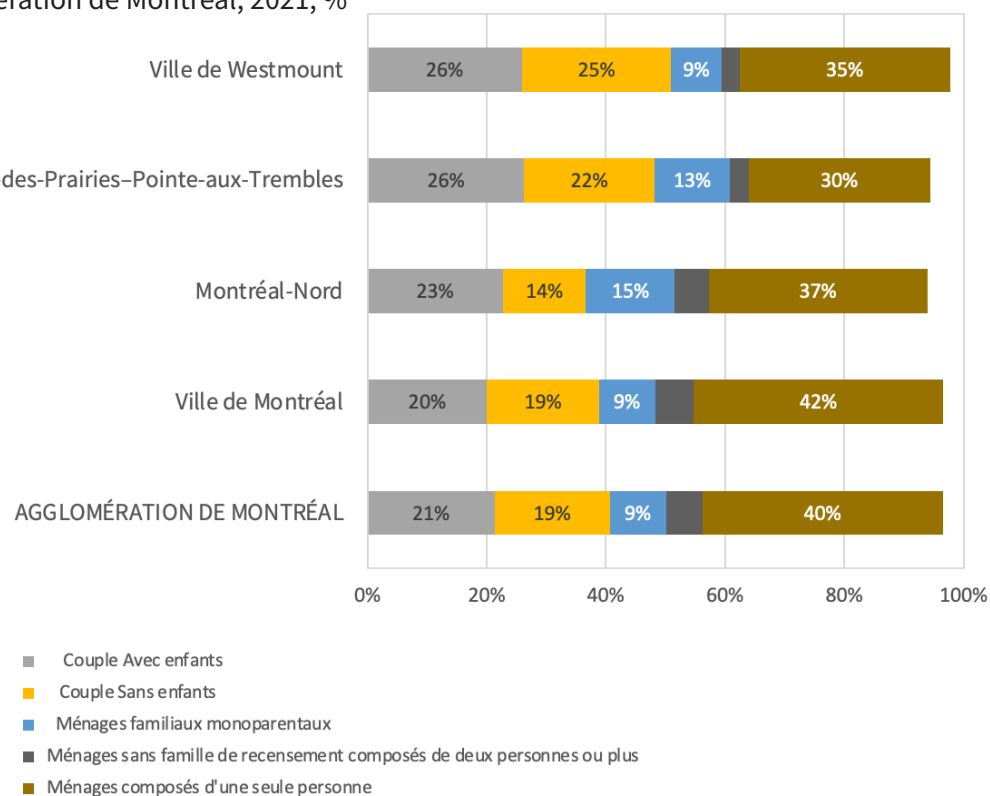
Pauvreté

Encore une fois, les données agrégées présentées dans le prochain graphe ne semblent pas bien saisir la réalité de la pauvreté à l’intérieur des deux quartiers de RDP-PAT. En effet, en 2021, le taux de faible revenu basé sur la mesure de faible revenu après impôt était plus faible à RDP-PAT que dans la plupart des autres arrondissements de la ville de Montréal. Cela était vrai pour tous les groupes d’âge, à l’exception des 65 ans et plus où la proportion des individus à faible revenu à RDP-PAT a dépassé celle de la Ville de Westmount. Même

11. Se dit d’une habitation gérée par un organisme d’habitation public ou privé, qui bénéficie d’un financement public partiel, direct ou indirect.

12. Le poids des HLM et des logements abordables demeure du reste marginal au milieu de 43 780 logements privés occupés du territoire.

Graphique 7. Répartition de la population par type de ménages, Villes et arrondissements de l'agglomération de Montréal, 2021, %



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

si ces données doivent être utilisées avec prudence, elles indiquent une amélioration substantielle de la situation des personnes les moins nanties du territoire. En effet, en 2016, le taux de faible revenu après impôt était plus faible à RDP-PAT (12 %) qu'à Montréal (23 %). En affinant l'analyse, Paquin a même observé une dispersion de la

pauvreté entre les aires de diffusion, dont trois poches de pauvreté¹³ étaient situées dans Rivière-des-Prairies-Ouest, une dans Pointe-aux-Trembles-Est et six dans Pointe-aux-Trembles-Ouest¹⁴.

Même si l'on considérait la mesure officielle de la pauvreté, la Mesure du panier de consommation (MPC), le

taux de pauvreté resterait plus élevé à PAT qu'à RDP. En 2021, la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu basé sur la MPC était plutôt faible : elle s'élevait à 5 % pour l'arrondissement, 4 % à RDP et 6 % à PAT^x.

Logement

En 2021, Statistique Canada a dénombré 43 780 logements privés à RDP-PAT, parmi eux 975 ont été construits entre 2016 et 2021. Plus du tiers du parc de logements habités (36 %) étaient occupés par des ménages locataires. Il y avait donc une très importante proportion de ménages propriétaires (62 %), comparativement à Montréal (36 %). À RDP-PAT, les gens habitent majoritairement un appartement dans un immeuble de moins de cinq étages (43 %), une maison individuelle non attenante (25 %) ou une maison jumelée (14 %). On y compte peu de duplex et de logements de cinq étages et plus. Les proportions varient sensiblement dans les autres arrondissements.

Les logements de RDP-PAT sont en général plus peuplés que la moyenne de la ville. Près de 22 % de ces ménages

13. Ce terme désigne une aire de diffusion où 30% et plus de la population seraient en situation de faible revenu

14. Christian Paquin (2023), Ibid, p. 125.

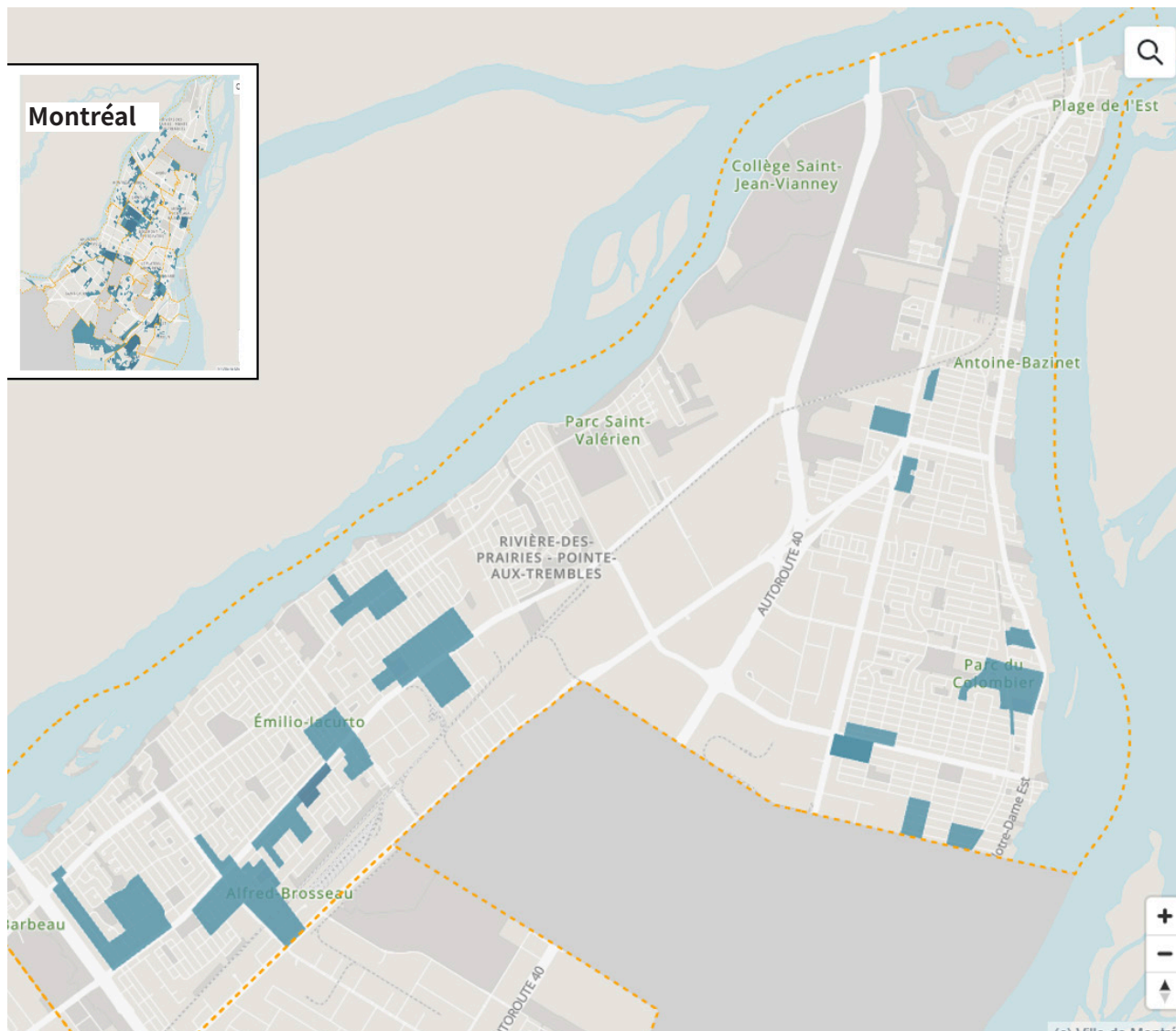
Tableau 1.1. Caractéristiques socioéconomiques, Ville de Montréal et RDP-PAT

	MONTRÉAL	RDP-PAT
Population en 2021	1 762 949	107 941
Âge médian	39,6	45,6
Ratio de population de 65 ans et plus	17%	19%
Ratio de dépendance	47%	55%
Ratio d'adultes sous-scolarisés	17%	23%
Ratio de personnes allophones	13%	29%
Revenu total médian en 2020 (\$)	36 800	39 600
Revenu après impôt médian en 2020 (\$)	33 200	35 200
Ratio de familles avec enfants	20%	26%
Ratio de ménages d'une seule personne	42%	30%
Ratio de familles monoparentales	21%	23%
Proportion de ménages propriétaires	36%	62%
Ratio de ménages de 4 personnes et plus	16%	22%
Ratio de ménages ayant plus d'une personne par pièce	3%	1%
Ratio de ménages de taille non convenable	9%	6%
Ratio de logements inabordables	24%	16%
Taux de faible revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI),	17%	10%
Taux de faible revenu fondé sur la Mesure du panier de consommation (MPC)	13%	5%
Taux de faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-ApI) (%)	12%	5%

privés sont constitués d'au moins 4 personnes; le taux équivalent s'élève à environ 16 % pour l'ensemble de la ville. Ainsi on y retrouve plus de familles avec enfants (26 %) que dans l'ensemble de la ville (20 %). À RDP-PAT, environ un ménage privé sur deux (48%) familles avec enfants (26%) que dans l'ensemble de la ville (20 %). À RDP-PAT, environ un ménage privé sur deux (48 %) compte un couple et 13 % sont monoparentaux¹⁵.

À Montréal, les taux équivalents respectifs sont de 39 % et 9 % (Graphique 7). Les besoins impérieux en matière de logement semblent moins importants à RDP-PAT que dans l'ensemble de la ville de Montréal, et cela peu importe le statut d'occupation, propriétaire ou locataire. À RDP-PAT, les logements sont en général de taille moyenne. En 2021, seuls 12 % d'entre eux ont moins de 3 chambres à coucher; le taux équivalent est de 33 % à Montréal. Un logement sur trois compte au moins 7 pièces, contre 14 % à Montréal. Ce qui fait qu'on trouve 2 fois plus de logements surpeuplés à Montréal qu'à RDP-PAT. Même en tenant compte de la composition des ménages, on trouve proportionnellement

Graphique 8. Indice d'équité des milieux de vie à Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles



Source : Ville de Montréal (2023), Indice d'équité des milieux de vie.

davantage de logements de taille non convenables à Montréal (8,6%) qu'à RDP-PAT (5,7 %).

Enfin, les logements à RDP-PAT sont plus abordables qu'à la ville de Montréal, autant pour les locataires que pour les propriétaires. En 2021, les ménages qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement semblent proportionnellement moins nombreux à RDP-PAT (16 %) qu'à Montréal (24 %), avec une différence de taux importante entre les propriétaires (10,9 %) et les locataires (24,7 %). Là encore, Paquin avait constaté en 2016 un recul significatif (-20%) du taux des logements inabordables entre 2011 et 2016. À son avis, l'augmentation du revenu moyen des ménages locataires de l'arrondissement avait compensé l'augmentation des coûts d'habitation.

Au demeurant, la plupart des mesures synthétiques des indicateurs socioéconomiques examinées ici semblent plus favorables à RDP-PAT qu'à l'ensemble de la ville de Montréal, que ce soit du point de vue des caractéristiques démographiques, des revenus dans les familles de recensement ou encore au plan des besoins impérieux de logement (Tableau 1.1).

Cette observation cache cependant une certaine mixité et de profondes disparités à l'intérieur de l'arrondissement. Elle dissimule également **l'existence de quelques poches de pauvreté** au sein des deux quartiers. Comme le montre la carte suivante de l'indice d'équité des milieux de vie, plusieurs zones de grande vulnérabilité et qui requièrent des interventions prioritaires ont été recensées à RDP-PAT.

Au total, onze aires de diffusion où résident 17 217 personnes de RDP-PAT, soit 16 % de la population de l'arrondissement, seraient aux prises avec au moins quatre types de vulnérabilités. 23 % manqueraient de ressources de proximité, 17 % seraient exposés à des vulnérabilités environnementales, 13 % à une

vulnérabilité économique, 24 % à une vulnérabilité sociale et 23 % à une vulnérabilité aux plans de la culture, du sport et des loisirs.



2. Les mesures de protection

Outre ces conditions économiques et sociodémographiques, le bilan de l'insécurité à RDP-PAT est influencé également par les mesures de protection accessibles à la population.

Nous les avons divisées en trois catégories :

- 1. La police, incluant les agents sociocommunautaires;**
- 2. Les services publics essentiels, tant au niveau de l'offre de transport qu'à celui des ressources médicales;**
- 3. Les services communautaires.**

Les prochaines pages présentent un portrait global de ces mesures, à partir des données tirées de la littérature ou recueillies auprès des personnes rencontrées. À terme, ces informations permettront de comprendre comment ces services se déploient dans l'arrondissement et comment ils influencent la perception de la population ainsi que le bilan de sécurité sur le territoire.

La police

Il existe quatre types de corps de police au Québec : outre la police municipale qu'on retrouve dans la plupart des villes, la province est protégée par la Sûreté du Québec qui coordonne les opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec ; la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui assure le respect des lois fédérales et les corps ou services de police autochtones, pour certaines communautés autochtones.

Au 31 décembre 2020, le Québec comptait dans ses rangs environ 15 000 policier·ère·s appartenant à 31 corps de police municipaux, 22 corps de police autochtones et deux corps de police spécialisés (UPAC et Bureau des enquêtes indépendantes). Environ les deux tiers des policier·ère·s en exercice dans la province travaillaient pour la Sûreté du Québec (plus de 5 000) ou le Service de police de la Ville de Montréal (environ 5 000)^{xi}.

À Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, il y a deux postes de quartier : le poste 45 qui se trouve sur le boulevard Maurice-Duplessis, dans le quartier Rivière-des-Prairies ; et le poste 49, qui est situé sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, dans le quartier Pointe-aux-Trembles. Le poste 49 couvre aussi le secteur de Montréal-Est¹⁹. Pour l'année 2022, ces deux postes de quartiers ont traité environ 4 % de tous les appels reçus par la police de Montréal, toutes priorités confondues.

Le traitement des appels occupe la majeure partie du temps de travail des agents de la paix. Pour ce qui est des effectifs²⁰, on dénombre une cinquantaine

19. À noter que l'information présentée pour PAT à partir des statistiques du SPVM doit être utilisée avec prudence, car elle concerne également Montréal-Est. Nous n'avons pas pu extraire les données uniquement pour PA

20. Nous n'avons pas pu obtenir l'effectif exact du personnel policier permanent de ces deux postes de quartier, mais tout laisse croire que ces deux postes de police souffrent également de la pénurie de main-d'œuvre généralisée à l'échelle nationale.

d'agents par poste de quartier (PDQ), mais tous ne sont pas présents en même temps : « Il y a toujours des policiers 24 h sur 24, prêts à répondre à n'importe quelle urgence, les policiers sont sur un horaire de rotation » (Nancy, policière, PDQ45). Si le nombre d'appels est trop élevé pour les effectifs en poste – ce qui se produit à l'occasion – alors on demande à des agents de postes de quartier voisins de répondre aux urgences.

Enfin, en parallèle à ces appels, la police « (...) est sollicitée pour tout ce qui est prévention, relations avec la communauté, les organismes. » (Léa, policière, PDQ45). À cela s'ajoutent la patrouille sur la route et la circulation routière. En ce qui concerne les activités de prévention, elles se déclinent sous différentes formes tant à RDP qu'à PAT. L'une d'entre elles, des activités de sensibilisation ou de formation, découle des tables de concertation auxquelles participe l'institution policière et où sont soulevées les préoccupations de la population : « Ils [les citoyens] (...) peuvent en parler à des gens, des intervenants, des organismes qui eux, vont nous rapporter (...) l'information sur des tables de concertation. Ça peut être la table en sécurité urbaine ou ça peut être une table en violence conjugale, une table aînée. De là, on va parler

des problématiques et des enjeux du secteur. Puis quand c'est rapporté par des membres, à ce moment-là, on va être tenu au courant, puis on va mettre des actions en place » (Nancy, policière au PDQ45).

À la suite de ces tables de concertation, différents ateliers peuvent être mis en place. Par exemple, dans le quartier PAT, une équipe de policiers ont offert un atelier d'une demi-journée pour les personnes aînées afin de les outiller face au vol et à la fraude d'identité. Ces activités de prévention ont aussi lieu dans les écoles auprès des jeunes, dans le but de prévenir à la source de possibles méfaits et crimes par la sensibilisation face à certains enjeux ciblés, dont le cyberharcèlement, le consentement sexuel ou encore la consommation de drogues. Ces interventions se font systématiquement en tandem avec des travailleurs sociaux. Dans l'arrondissement, les activités de prévention auprès des jeunes et dans les écoles sont toutefois généralement offertes par des agents sociocommunautaires.

Les agents sociocommunautaires sont les personnes-ressources des postes de quartier, œuvrant sur le terrain, pour la prévention, les relations communautaires

et les interventions jeunesse. Ces agents de police ont la responsabilité d'établir des relations étroites et durables avec la population, d'identifier les problèmes et les préoccupations qui affectent la qualité de vie et le sentiment de sécurité des résidents de leur quartier, et de se concentrer sur les groupes ou les personnes les plus vulnérables en matière de victimisation ou de sentiment d'insécurité. Ils ont donc pour mandat d'établir des relations de confiance et de proximité avec les organismes communautaires, les institutions, les commerces, les écoles, les médias locaux et les habitants communauté, les habitants de leur secteur, principalement les jeunes^{xii21}.

Ce travail se fait dans le dialogue, dans le cadre d'activités citoyennes à l'école ou en collaboration avec des organismes communautaires tels des maisons de jeunes : « On a commencé une activité l'année passée, c'est « une pizza avec ma police ». On se présente dans les deux maisons de jeunes qu'on a à Pointe-aux-Trembles. On discute avec eux sur des sujets divers. Ils peuvent nous poser les questions qu'ils veulent. Tu vois, l'année passée, on a fini par sentaient insécures dans le parc de leur quartier (...). Nous, on cherchait un véhicule suspect qui avait

21. SPVM, «Agent sociocommunautaire». En ligne: <https://spvm.qc.ca/fr/Pages/decouvrir-le-spvm/decouvrir-le-travail-policier/La-patrouille/Agent-sociocommunautaire>

avoir des jeunes qui se sont confiés, qui se sentaient insécures dans le parc de leur quartier (...). Nous, on cherchait un véhicule suspect qui avait été vu avec quelqu'un qui avait pointé une arme à feu vers les jeunes dans le parc. On avait peu d'information sur le véhicule. Puis, en parlant avec les jeunes, on a fini par repartir avec une couleur du véhicule, un modèle... » (Normand, police, PDQ49).

Cette activité, organisée trois ou quatre fois par année, est si populaire qu'elle a fait l'objet d'une demande de la part des jeunes eux-mêmes dans le quartier PAT durant l'année 2022/2023. Les agents sociocommunautaires peuvent aussi être invités à des fêtes ou bien des événements organisés par les organismes jeunesse ou des centres communautaires.

Cette approche est particulièrement bien adaptée pour les jeunes puisqu'elle permet non seulement de créer un lien de confiance entre les habitants et les forces de l'ordre, mais étant donné son aspect informel, elle permet aux jeunes de ne pas se sentir intimidés en présence d'un agent de la paix. Il a été évoqué à de nombreuses reprises lors des entretiens que plusieurs jeunes craignaient d'être identifiés comme étant des délateurs par leurs pairs : « Quand tu snich, ton image est affectée pour un certain nombre de temps et tu

tombes vraiment bas. On te le fait savoir. Tu ne veux plus aller à l'école » (Mauve, jeune fille, RDP).

La présence des agents sociocommunautaires joue donc un rôle essentiel, puisqu'elle permet une proximité et une opportunité de partage d'information sécuritaire pour les jeunes qui désirent s'ouvrir : « Ils ne veulent pas être vus à parler avec la police. En faisant ces activités, on dirait que ça les dédouane du fait qu'ils parlent avec la police (Normand, police, PDQ49) ». Les agents sociocommunautaires entretiennent aussi des liens avec les enseignants, les travailleurs de rues et les intervenants de groupes communautaires, via leur participation à des événements sociaux ou des activités d'échange. En construisant des ponts avec ces acteurs clés dans le quotidien des jeunes, lesdits agents sociocommunautaires peuvent établir un lien de confiance véritable avec les jeunes et mieux cerner leurs préoccupations et besoins : « Ça nous permet d'avoir une belle relation. Ça nous permet surtout d'être capables [de prévenir], avant que les choses se produisent... » (Ibid.).

Si les agents sociocommunautaires sont présents auprès des jeunes à travers des activités de prévention, ils le sont aussi auprès d'autres groupes vulnérables ou

à risque, par exemple des personnes en situation d'itinérance ou bien des personnes âgées. Ils sont de plus en plus formés pour intervenir dans certains cas particuliers, notamment en situation de crise provoquée par un problème de santé mentale.

Parce qu'ils interviennent différemment des patrouilleurs ou des agents des unités spécialisées, les agents sociocommunautaires suscitent moins de méfiance ou de peur chez certains citoyens et citoyennes : « Ils font souvent des interventions dans nos ressources, justement pour sensibiliser à différents niveaux, des fois en lien avec la drogue, des fois en lien avec l'importance des comportements de société. (...) Quand les usagers voient un policier arriver, des fois ça peut avoir un impact sur eux. Souvent, les agents sociocommunautaires sont utilisés [pour ce genre] d'intervention. Ils sont formés pour ça » (Annie, technicienne en travail social, RDP-PAT).

Si la population est unanime à reconnaître l'importance des agents sociocommunautaires, elle l'est également à déplorer leur nombre insuffisant. Un agent témoigne à cet égard : « (...) à Pointe-Aux-Trembles, on est 2 agents sociocommunautaires. Mais je dirais qu'on pourrait être facilement 6, 7, avec

tous les enjeux qu'on a, que ça soit la santé mentale, que ça soit l'itinérance, que ça soit les violences armées avec les jeunes. Il ne faut pas oublier non plus notre clientèle aînée aussi, parce que la population est vieillissante. » (Normand, agent sociocommunautaire, PDQ49). À ce jour, on ne compte que deux agents communautaires par secteur, un nombre jugé hautement insuffisant par les citoyennes et citoyens rencontrés, vu tous les paliers d'intervention sur lesquels ces agents agissent quotidiennement. En tout et pour tout, le SPVM compte 88 agents sociocommunautaires pour les 31 postes de quartier.

Les services publics essentiels

Le bilan de l'insécurité urbaine à RDP-PAT est également déterminé par le niveau et la qualité des services publics offerts à la population, surtout en matière de transport et de santé.

Le transport

L'arrondissement RDP-PAT couvre une superficie de 42,3 km². Il est desservi par les axes est-ouest via l'autoroute 40,

les boulevards Maurice-Duplessis, Gouin Est, Perras, Henri-Bourassa Est et les rues Sherbrooke Est et Notre-Dame Est. L'axe nord-sud est couvert par le boulevard Saint-Jean-Baptiste.

La grande majorité des déplacements dans l'arrondissement se font en voiture. Selon l'Enquête origine destination 2018 de l'Autorité régionale de transport métropolitain^{xiii}, plus de 90% des logis dans l'arrondissement RDP-PAT possèdent au moins une voiture contre 71% des logis à Montréal. Toujours selon la même étude, on estime que 68% des déplacements en provenance de l'arrondissement se font en voiture, contre 17% en transport en commun. L'usage de la voiture comme moyen de mobilité privilégié par les citoyennes et citoyens s'explique en grande partie par l'offre déficiente de transport public dans le secteur. Jusqu'en 2017, l'offre de transport en commun se résumait aux lignes 40 Henri-Bourassa-Est, 86 Pointe-aux-Trembles et 183 Gouin Est. L'axe nord-sud n'était pas couvert, un enjeu qui a été soulevé par les citoyennes et citoyens de l'arrondissement lors d'une séance d'information organisée par la Société de transport de Montréal (STM). Ces derniers revendiquaient une transformation du transport en commun

intra-arrondissement pour améliorer l'accès à différents commerces, à des activités culturelles et sportives, pour faciliter l'accès à la gare de Rivière-des-Prairies et à l'Espace-Rivière dans Rivière-des-Prairies²². Un an après ces doléances, la ligne 81 Saint-Jean-Baptiste a été créée.

Malgré l'ajout de cette ligne, le transport en commun demeure un enjeu problématique pour la population de l'arrondissement. Celles et ceux qui possèdent une voiture ne sont pas tentés d'utiliser l'autobus, ce dernier étant jugé trop inadapté et inefficace. D'autres ont mentionné que le système de transport en commun était un problème pour les familles qui ne possédaient pas de voiture, que cela finissait par les isoler du reste de la métropole : « (...) du fait qu'on est un isolé à la pointe de l'île (...) les déplacements sont plus difficiles, surtout pour les jeunes. Le réseau de transport en commun est déficient. Ce qui garde beaucoup les jeunes dans le secteur ici, ainsi que la population en général » (Normand, police, PDQ49). Pourtant, le transport en commun est parfois la seule option de déplacement, surtout pour le segment de la population qui n'a pas de voiture et qui désire profiter de certains divertissements culturels et sportifs.

22. https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7697,84141570&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=30012

Puisque certains secteurs de l'arrondissement offrent peu d'options d'activités et de loisirs, le service de transport public devient la seule option pour les personnes qui désirent sortir dans un autre secteur pour se divertir. Étant donné l'inefficacité du système d'autobus, plusieurs se résignent à rester à la maison ou à trainer dans le quartier.

L'ajout de la ligne 81 ne semble pas avoir convaincu les citoyennes et citoyens d'utiliser le réseau de la STM puisque celle-ci ne répond pas à un besoin sur le terrain : « (...) quand je regarde l'autobus qui passe, c'est toujours vide. Les gens ne circulent pas beaucoup entre ces 2 parties-là de l'arrondissement » (Nathalie, aînée, PAT). Selon les témoignages recueillis, l'autobus ne passerait pas assez fréquemment et ses arrêts ne correspondraient pas aux besoins quotidiens des citoyens et citoyennes : « Très mauvais côté transport. C'est plus facile d'aller à Montréal-Nord que d'aller à PAT. Il faut une voiture sinon c'est compliqué » (Lazuli, citoyenne, RDP). La situation est d'autant plus complexe pour les personnes qui dépendent du transport en commun pour couvrir leurs besoins de base (épicerie, pharmacie). Cela peut vouloir dire de faire ses courses

sur plusieurs déplacements en raison du poids des sacs d'achat, une tâche qui peut prendre une journée complète en raison de la rareté des passages.

En somme, le réseau de transport collectif ne réussit pas à assurer aux résidentes et résidents de l'arrondissement des déplacements rapides, sécuritaires et efficaces même à l'intérieur de leur propre quartier. À cette enseigne, RDP demeure le quartier montréalais le plus mal desservi en matière de transport en commun^{xiv}.

Les services médicaux

Pour plusieurs citoyens et citoyennes, l'accès aux soins de santé dans l'arrondissement constitue le problème le plus criant des services publics. Pour avoir accès à des soins, il faut généralement être prêt à avoir recours au système privé, ou encore être en mesure de se déplacer en dehors du secteur en voiture vu l'état du transport en commun : « Pour les soins de santé, on veut la possibilité d'avoir des soins, il n'y a rien! Pour les soins à domicile : c'est impossible. Mon pédiatre est à Blainville. Il faut avoir une voiture et avoir un travail très accommodant. Ce n'est pas donné à tous. Il n'y a rien dans

le quartier. Beaucoup de services ont disparu. » (Lazulie, Citoyenne, RDP).

D'une manière générale, les services de santé sont insuffisants dans l'Est de Montréal. Chaque secteur de l'arrondissement RDP-PAT détient un CSLC. L'hôpital le plus près est Maisonneuve-Rosemont, il est situé à l'extérieur de l'arrondissement. On retrouve toutefois plusieurs centres spécialisés en santé mentale, dont l'hôpital Rivière-des-Prairies et l'hôpital Pinel qui se trouvent dans le secteur RDP et Louis-Hippolyte Lafontaine dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Le manque de services dans les CLSC est aussi une source d'inquiétude pour la population. Plusieurs ont mentionné que ceux-ci n'offraient plus que des procédures médicales de base sur rendez-vous, comme des prises de sang ou des vaccins. Tout autre service nécessitant l'aide d'un professionnel (médecin, psychologue ou travailleur social) est désormais absent, une situation qui s'est détérioré au fil des années : « J'ai travaillé au CLSC [qui] était présent dans les écoles, [pour] les aînés... Maintenant, les bureaux sont là, mais y'a pas de service » (La Reine, Aînée, RDP). Pour plusieurs, on estime que : « Le CLSC

23. Pour parcourir la distance moyenne qui sépare ces deux arrondissements, les usagers doivent mettre environ 30 minutes en voiture ou plus d'une heure en autobus.

ne joue plus son rôle » (Nathalie, aînée, PAT).

Si une assistance médicale est nécessaire, la seule option qui s'offre aux citoyens et citoyennes de l'arrondissement RDP-PAT est de se rendre à l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, dans l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie²³. Pour ce qui est des services en psychologie, la situation n'est guère mieux, et ce, malgré la multitude de ressources dans le secteur PAT.

Pour une intervention non urgente, le temps d'attente peut prendre des mois avant d'obtenir un rendez-vous : « (...) quelqu'un qui a une situation pas d'urgence imminente, il peut attendre pratiquement 10, 12 mois avant de voir un psychologue. » (Annie, technicienne en travail social, RDP-PAT). Pour les urgences, même auprès des jeunes, le service est tout aussi déficient : « Dès qu'on a besoin de référer (...) des jeunes parfois qui sont en grande détresse, avec des idéations suicidaires, et cetera - ça met des 3 mois, 6 mois ne serait-ce que pour avoir une référence, même pas un psychologue, juste une travailleuse sociale » (Sofia, intervenante, RDP).

Les services communautaires

Les services communautaires représentent un autre facteur de protection contre l'insécurité urbaine. Une étude portant sur 264 des plus grandes villes américaines et compilant des données sur 23 ans a montré que les crimes violents diminuent de 10 % et les crimes contre la propriété de 7 % pour chaque tranche de 10 organisations à but non lucratif présentes dans une ville d'au moins 100 000 personnes^{xv}. La mise en place d'organismes communautaires aux États-Unis semble donc avoir un effet préventif majeur sur l'incidence des crimes violents, notamment les meurtres, mais aussi sur les crimes contre la propriété. Qu'en est-il à RDP-PAT ?

La municipalité de Montréal a recensé plus d'une centaine d'organismes offrant des services communautaires, sportifs, culturels et de loisirs sur le territoire de RDP-PAT. Parmi eux, certains répondent à des besoins essentiels de la population: des comptoirs alimentaires, deux maisons des jeunes, ainsi que des centres communautaires qui accueillent des organismes desservant des enfants, des jeunes adultes ou des aînés. Tous les citoyennes et citoyens rencontrés dans le cadre de cette étude ont fait l'éloge des

organismes communautaires présents dans l'arrondissement. Certains les ont décrits comme étant « ce qui fait le charme » de l'arrondissement malgré les problèmes qu'on y trouve. D'autres ont qualifié les organismes comme étant « un service essentiel », principalement durant la pandémie lorsque les ressources et services publics étaient réduits au strict minimum.

L'intervention des services communautaires est vaste et touche plusieurs couches de la population. Parmi les services dispensés, on retrouve d'abord l'encadrement des adolescents et des jeunes adultes : (...) on fait de la réinsertion sociale, on fait de l'encadrement, on fait de l'accompagnement, on aide les jeunes qui sont en difficulté. On travaille aussi (...) avec les jeunes qui sont proches de la marginalisation ou proches des gangs de rue » (Gérard, intervenant, RDP) ». Il existe d'autres programmes dans l'arrondissement, dont l'objectif est de travailler avec les jeunes issus de différentes communautés. Les intervenants leur offrent des alternatives pour se trouver du travail ou changer de cercle social si ce dernier navigue autour des gangs de rue ou de la criminalité.

Plusieurs organismes communautaires offrent également de l'aide aux familles à faible revenu. Les services de ces organismes ciblent l'aide alimentaire, la création d'activités sociales pour briser l'isolement, le partage d'information sur les ressources disponibles et l'encadrement des enfants, que ce soit par l'aide aux devoirs, par des camps de jour abordables ou encore par des intervenants en délinquance ou en consommation.

Malgré l'offre essentielle et très appréciée des services communautaires, plusieurs citoyens et citoyennes ont relevé des enjeux majeurs, à commencer par celui de l'accessibilité. D'abord, outre l'aide alimentaire, aucun service n'est visé ou spécialement conçu pour les adultes sans enfants et n'étant pas considéré comme « aîné » ou « jeune adulte ». Cette partie de la population se retrouve souvent inadmissible à l'aide offerte et par conséquent, sans ressource stable pour briser l'isolement. De plus, la majorité des organismes communautaires sont fermés le soir, la nuit et la fin de semaine, et quand ils fonctionnent le plateau d'activités offertes est très limité. Cette lacune crée un vide pour les familles et les jeunes qui auraient besoin de services ou de loisirs durant ces périodes.

Un autre enjeu mentionné concerne le fait que les organismes communautaires peinent à répondre à la demande dans l'arrondissement. L'offre actuelle est encore trop restreinte, principalement en ce qui a trait aux comptoirs alimentaires. À ce jour, dans le secteur PAT, on dénombre peu de comptoirs alimentaires : « On est passé de 25 à 150 inscriptions au comptoir alimentaire. On voit la clientèle changer. On voit des gens qui travaillent et qui ont besoin du comptoir! Et on voit beaucoup de familles avec des enfants. Il y a toujours plus de besoins (Julie, intervenante communautaire, PAT). Dans RDP, la situation est similaire. Non seulement les comptoirs alimentaires sont rares, mais ils sont difficilement accessibles en transport collectif : « Les autobus sont loin des comptoirs alimentaires. Il n'y a pas d'autobus qui se rendent. Ici, il y a juste trois comptoirs, et quatre épiceries. Des fois, on voit des carrosses d'épicerie n'importe où quelque part : c'est comme ça, car on a un mauvais accès alimentaire (Tybie, citoyenne, RDP) ». Les intervenants rencontrés ont tous partagé le sentiment d'être dépassés par la demande d'aide grandissante dans l'arrondissement et par l'impression de ne gérer que des urgences sans arrêt.

Ce manque de services est intimement lié au sous-financement du communautaire, l'aide gouvernementale disponible étant un financement par projet et non à la mission. Elle est généralement distribuée par enveloppes budgétaires non renouvelables ou sous conditions. Cette façon de faire a pour conséquence de limiter la desserte de services permanents pouvant avoir un impact positif sur le long terme, de fragiliser le lien de confiance entre la population et les organismes communautaires, le lien de confiance sur le terrain devant être reconstruit à chaque nouveau financement et à chaque roulement de personnel : « On a un budget de 6 mois, mais un lien de confiance, ça prend 6 mois à 1 an à construire. Donc c'est toujours à recommencer. Si c'était un financement stable, ça serait merveilleux (Ibid.) ».

Le manque de financement récurrent a un impact majeur sur la rétention des meilleurs intervenants et intervenantes qu'il finit par précariser.

Qui plus est, le manque de ressources financières affecte directement la sécurité des intervenant.e.s jeunesse, principalement lors des interventions auprès des jeunes judiciairisés ou navigant

dans le crime et les gangs de rue. Non seulement les intervenant.e.s n'ont pas de matériel pour se protéger contre de possibles attaques par balles ou armes blanches, ils n'ont de surcroît pas de local pour rencontrer les jeunes de manière sécuritaire. Le manque de locaux pour rencontrer les jeunes constitue un enjeu criant puisque cela a un impact non seulement sur le bien-être du jeune qui est rencontré, mais aussi sur celui de l'intervenant.e : « Ça fait plus que des années qu'on n'arrête pas de demander à avoir des places comme ça, pour qu'on puisse recevoir nos jeunes, qui aient une table de billard, qui aient une place comme un petit café où est-ce que nous, on peut être là, mais que c'est sécuritaire pour eux d'être là, puisqu'ils ne sont pas exposés au danger de la rue ou à être dehors. Mais malgré ça, jusqu'à présent, on est encore obligé de faire des interventions dans la rue, on est encore obligé de faire des interventions dans les voitures et ça met nos vies à nous en tant qu'intervenants en péril » (Gérard, intervenant, RDP). Le sous-financement, les conditions de travail souvent précaires ainsi que la charge de travail grandissante font en sorte que les services communautaires peinent à recruter des

intervenant.e.s compétent.e.s et à les garder.

Au demeurant, les mesures de protection actuellement en place à RDP-PAT ne semblent pas avoir suffisamment contrôlé les risques, dangers et menaces qui frappent au quotidien la population de deux quartiers.

Elles souffrent pour ainsi dire de lacunes au plan de l'accessibilité, de la disponibilité ou de la qualité, pour certains segments de la population (les moins nantis), à certains moments de la journée (le soir, la nuit, les fins de semaine), dans certains secteurs du territoire (les zones les plus reculés ou moins desservis par le transport collectif).

Les agents sociocommunautaires font un excellent boulot de prévention, mais sont en nombre insuffisant, l'arrondissement manque grièvement de services de base, notamment au niveau du transport collectif et des services de santé, et les services communautaires qui sont très appréciés par la population, qu'elle soit bénéficiaire ou non, peinent à répondre à la demande. Mais bien que l'offre soit insuffisante pour combler tous les besoins de l'arrondissement, les services communautaires demeurent une bouée

de sauvetage essentielle face aux risques d'insécurité et aux lacunes des services publics.



3. Bilan de l'insécurité urbaine

L'insécurité urbaine est un phénomène complexe et multidimensionnel. La plus connue de ses manifestations est la criminalité. Quant aux autres formes de l'insécurité urbaine, elles renvoient aux risques, dangers et menaces qui affectent au quotidien les autres dimensions de la vie individuelle et collective : l'économique, l'alimentation, le logement, la mobilité, etc.

Cette section du rapport fournit un état de la situation à RDP-PAT. Nous présentons d'abord les tendances de la criminalité dans les deux quartiers de RDP-PAT, avant d'exposer trois autres formes d'insécurité urbaine, à savoir l'insécurité alimentaire, résidentielle et routière.

Tendances de la criminalité

La criminalité est la première mesure de l'insécurité urbaine. Elle comprend deux dimensions : une objective qui embrasse les crimes, dangers et menaces susceptibles d'entraîner la terreur, le déplacement, le malheur, la souffrance, ou même la mort ainsi que les risques d'en être victimes ; et une subjective, appréciée en fonction du sentiment de sécurité de la population^{xvi}.

Au cours de la dernière décennie (2012-2021), la criminalité a reculé de 27 % sur l'ensemble du territoire du Service de police de Montréal (SPVM)²⁴. Le recul a été relativement semblable à Rivière-des-Prairies (-24 %), mais nettement moindre à Pointe-aux-Trembles (-7 %). RDP est l'un des quartiers de Montréal où le nombre de crimes signalés à la police est d'ailleurs le moins élevé : seuls 1 525 infractions au Code criminel y ont été recensés en 2021, soit 26 crimes par 1 000 résidents; la médiane pour les 30 postes de quartiers de la ville de Montréal s'élevait à 2 495 infractions.

Peut-être est-ce à cause d'un biais administratif dans les statistiques policières ou de la prise en compte de Montréal-Est dans le calcul, les statistiques de Pointe-aux-Trembles sont plus préoccupantes : non seulement la police y a recensé, en 2021, un plus grand nombre d'infractions au Code criminel (2 472 infractions)²⁵, son taux de criminalité²⁶, soit 46 infractions par 1000 habitants, est largement supérieur à celui de la médiane des 30 postes de quartier de Montréal (37 par

24. Dans la ville de Montréal, le taux de criminalité a considérablement baissé au cours des deux dernières décennies. Le total des infractions au Code criminel a chuté de 44% entre 1998 et 2021, passant de 271 721 à 160 822 affaires, pour un ratio de 3 718 affaires par 100 000 habitants, en 2021. Les plus fortes variations ont été constatées en 2013 et en 2020 quand le nombre total d'infractions a chuté de près de 10 %. Voir Greg Moreau (2022), Ibid.

25. Ce nombre est du reste assez proche de la médiane des 30 postes de quartiers, soit 2 495 infractions.

26. Il s'agit du taux des crimes déclarés par la police. Cette mesure est très limitée pour mesurer le volume de crimes sur un territoire en raison notamment du chiffre noir de l'insécurité et des risques de perte aux étapes de la détection des infractions, de leur signalement, enregistrement et dénombrement.

1000 habitants). De plus, si à long terme (2012-2021), la criminalité a baissé de 7 % à PAT contre 27 % à Montréal, à court terme, entre 2019 et 2021, la criminalité y a augmenté de 12 %, contrairement à l'ensemble du territoire qui a plutôt connu une baisse de 6 %.

Crimes contre la personne

Au Québec, la criminalité recule depuis au moins une vingtaine d'année : elle a diminué de près de 32 % entre 2010 et 2021, passant de 5 552 à 3 750 affaires par 100 000 habitants²⁷. Toutefois, les crimes contre la personne sont de plus en plus préoccupants dans la province. En 2021, 97 370 de ces infractions ont été déclarées par les corps de police du Québec. Le tableau suivant montre que leur poids dans l'indice global des crimes tend à augmenter avec le temps : il est passé de 22 % des infractions en 2009 à 37 % en 2021^{xvii}. Ils sont en hausse²⁸

principalement à cause de l'augmentation des voies de fait, des agressions sexuelles²⁹ et du harcèlement criminel. Les services de police ont également recensé en 2021 une augmentation de la plupart des crimes violents perpétrés à l'aide d'une arme à feu.

À Montréal, le nombre de crimes contre la personne a globalement augmenté entre 1998 et 2021. D'après le sociologue Victor Armony et ses collègues³⁰, la criminalité s'est surtout aggravée dans certains quartiers de l'agglomération de Montréal. D'après le Centre international de prévention de la criminalité (CIPC)³¹, de façon générale, les secteurs situés à l'est de la ville, Ville-Marie et Montréal-Est notamment, présentent des taux de crimes contre la personne plus élevés que partout ailleurs dans l'Agglomération de Montréal. Ces crimes ont surtout lieu dans l'espace privé (50,9 %), sur la voie publique (25,0 %) et dans l'espace public intérieur (immeubles commerciaux et restaurants)

(21,4 %). Ils sont plutôt rares dans le milieu scolaire (2,8 %).

Plus localement, à RDP, la police de quartier a enregistré, en 2021, 520 affaires de crimes contre la personne, nettement moins qu'à PAT et dans la plupart des autres postes de quartier de Montréal. Les agressions sexuelles (48), les voies de fait (244) et les vols qualifiés (38) y étaient moins nombreux que dans la plupart des autres quartiers de la ville. En revanche, les homicides, les tentatives de meurtres et les décharges d'une arme à feu y étaient plus fréquents que presque partout ailleurs à Montréal (Tableau 2).

Pour ce qui est des tendances de fond, au cours de la dernière décennie, les crimes contre la personne dont les voies de fait y ont connu la plus forte baisse du territoire³². Les vols qualifiés néanmoins reculaient moins vite à RDP (-37 %) que dans l'ensemble de la ville (-45 %). La tendance à la baisse se maintient à court terme (2019-2021), avec un recul de 8 %

27. Sur une plus courte période, entre 2012 et 2021, elle a chuté à un rythme moyen de 3.6% l'an.

28. D'une manière générale, les crimes contre la personne au Québec ont suivi une trajectoire bien mitigée : ils ont d'abord connu une hausse entre 1998 et 2005, puis une baisse entre 2008 et 2013, avant de connaître depuis une forte recrudescence.

29. Ici, les données reflètent davantage certains changements législatifs dont ceux qui concernent la prostitution et le racolage, qu'une évolution de la criminalité.

30. Armony, V., Côté, M., & Hassaoui, M. (2021). Portrait de la violence commise et subie chez les jeunes de l'arrondissement de Montréal-Nord : enjeux, pistes de solutions et recommandations. Centre international pour la prévention de la criminalité.

31. CIPC (Centre international de prévention de la criminalité) (2022b). Rapport sur la criminalité dans l'Agglomération de Montréal, [En ligne] : https://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2022/04/Portrait_Criminalite_VF-3.pdf

32. Sur l'ensemble du territoire du SPVM, les crimes contre la personne ont augmenté en moyenne de 16%.

Tableau 2. Crimes contre la personne à RDP (PDQ45), PAT (PDQ49) et Montréal : 2021-2022 (n)

	RDP		PAT		MONTRÉAL	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
HOMICIDES	4	2	0	1	37	41
NÉGLIGENCE CRIMINELLE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0	0	0	0	1	2
TENTATIVES DE MEURTRE	12	6	3	1	133	109
VOIES DE FAIT	244	228	349	365	14068	15689
DÉCHARGE D'UNE ARME À FEU	13	8	5	2	171	147
AGRESSIONS SEXUELLES	48	33	208	201	2 315	2 214
VOLS QUALIFIÉS	38	33	70	44	2 113	2 418
AUTRES INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	161	170	256	229	6 209	6 758
TOTAL	520	480	891	843	25 047	27 378

Source: SPVM, Bilan statistique trimestriel, du 1er janvier au 31 décembre 2022, Notre compilation

33. Les statistiques pour les crimes contre la personne à PAT doivent être interprétées avec prudence. En effet, depuis 2019, les locaux du Service des enquêtes spécialisées (SES) de la Ville de Montréal se trouvent dans le secteur du PDQ 49. Lorsque les enquêteurs débutent une enquête pour laquelle ils n'ont pas de lieu précis d'infraction, ils génèrent un rapport avec l'adresse de leurs locaux qui se trouvent dans le secteur de Pointe-aux-Trembles. Cette pratique a pour effet de gonfler artificiellement le nombre d'événements criminels du secteur, car elle y enregistre des crimes commis ailleurs. Dans l'état actuel des données policières, il est impossible de ventiler les données pour distinguer les crimes de PAT des autres événements enregistrés par l'unité d'enquête.

34. Avec l'Alberta (-17%) et la Colombie britannique (-15%), le Québec (-12%) fait partie des provinces canadiennes qui ont connu les plus grandes baisses de leur taux d'introduction par effraction (Moreau 2021).

pour les crimes contre la personne qui ont par ailleurs augmenté de 6 % sur le territoire du SPVM.

À PAT³³, en 2022, il y a eu quasiment deux fois plus de crimes contre la personne (843) qu'à RDP (480). Au cours de la dernière décennie, entre 2012 et 2021, les crimes contre la personne y ont augmenté de 49 %, soit trois fois plus que sur l'ensemble du territoire (16 %). À plus court terme, entre 2019 et 2022, les crimes contre la personne y ont augmenté de 34 %, la plus forte hausse enregistrée dans les postes quartiers de Montréal.

Crimes contre la propriété

Les infractions contre la propriété englobent les introductions par effraction³⁴, les vols de véhicules à moteur, les vols à l'étalage, les vols de moins de 5 000 \$, les méfaits, les fraudes, etc. Elles représentent plus de la moitié des infractions déclarées au Québec par la police. Leur poids dans l'indice global de criminalité tend cependant à baisser au cours des 12 dernières années; il est passé de 68 % en 2009 à 52 % en 2021. Dans la

métropole québécoise, les crimes contre la propriété ont reculé de 61 %, entre 1998 et 2021, à cause d'une baisse de 400 % des affaires d'introduction par effraction, de 300 % des vols de véhicule à moteur et de 170 % des méfaits.

Plus localement, entre 2012 et 2021, les crimes contre la propriété ont moins reculé à RDP (-24 %) et à PAT (-29 %) que sur l'ensemble du territoire du SPVM (-37%), en particulier à cause des hausses exceptionnelles des affaires de fraude : +230 % à RDP et 142 % à PAT. Globalement, entre 2012 et 2021, du côté de RDP, les vols simples (-41%), les introductions par effraction (-63 %) et les méfaits (-52 %) ont reculé dans des proportions comparables à celles de l'ensemble du territoire du SPVM, soit respectivement -44 %, -61 % et -50 %. À PAT, les taux correspondants s'élevaient à -26 %, -67 % et 43 %. À court terme, entre 2019 et 2021, les crimes contre la propriété ont reculé de 2% à RDP et de 3 % à PAT contre 10% au SPVM.

Chaque quartier de la ville de Montréal semble avoir ses particularités propres. Les données du SPVM présentées au tableau suivant montrent qu'entre 2012 et 2021, les crimes contre la personne ont reculé de 10 % à RDP alors qu'ils ont crû de 49 % à PAT et de 16 % au SPVM. Les vols qualifiés ont connu à PAT la baisse la plus

Tableau 3. Variation de la criminalité à RDP, PAT et Montréal, 2012-2022

	2019-2021			2012-2021		
	PDQ45	PDQ49	SPVM	PDQ45	PDQ49	SPVM
Criminalité	-6%	12%	-6%	-24%	-7%	-27%
Crimes contre la personne	-8%	34%	6%	-10%	49%	16%
Voies de fait	-3%	16%	8%	-16%	10%	28%
Vols qualifiés	-24%	33%	-12%	-37%	-17%	-45%
Crimes contre la propriété	-2%	-3%	-10%	-24%	-29%	-37%
Vols simples	-17%	-4%	-18%	-41%	-26%	-44%
Introductions par effraction	-33%	-35%	-28%	-63%	-67%	-61%
Méfaits	-8%	-5%	-10%	-52%	-43%	-50%
Fraudes	6%	1%	-8%	230%	142%	58%
Vols de véhicules à moteur	39%	50%	51%	-15%	-32%	-12%
Autres	-26%	30%	-18%	-64%	19%	-42%

Source: SPVM (2022). Bilan statistique trimestriel, du 1er janvier au 31 décembre 2022, notre compilation.

modeste du territoire, soit 17 % contre 45 % pour la Ville de Montréal.

En ce qui a trait aux voies de fait, RDP et PAT suivent des trajectoires différentes et sont aux antipodes d'une échelle de classement des quartiers de Montréal

basée sur cet indicateur.

Pour d'autres infractions, les crimes contre la propriété, les méfaits et les fraudes, la tendance à RDP est l'inverse de celle de la

ville³⁵. Entre 2012 et 2021, RDP a connu la plus forte hausse du nombre de fraudes: 230 %. De l'autre côté, à PAT, les crimes contre la propriété ont diminué de 29 %, les vols simples ont baissé de 26 %, presque deux fois moins qu'au SPVM. Les introductions par effractions également y ont baissé de 35 %. Les fraudes en revanche ont augmenté de 142 %, soit deux fois plus que sur l'ensemble du territoire (58 %).

Quant au total des infractions relatives aux armes à feu, elles sont deux fois plus nombreuses à PAT (22) qu'à RDP (11), celles relatives aux drogues et autres substances sont disproportionnées à PAT (101) comparativement à RDP (11)³⁶.

Victimisation

L'insécurité criminelle préoccupe tant parce qu'elle fait des victimes au quotidien. Mais il nous manque de données probantes³⁷ pour brosser un portrait plus détaillé de la victimisation avec ou sans violence à RDP-PAT, la plupart des informations disponibles s'arrêtent à l'échelle municipale. Quoique parcellaire et parfois approximative, l'information présentée ici en donne une bonne vue d'ensemble.

Tableau 4. Nombre et taux des victimes de violence à RDP-PAT, 2021

	PDQ45	PDQ49	MONTRÉAL
Relations Victime-Suspect	Total	Total	Médiane
Victimes de violence conjugale	113	206	185
Victimes de violence intrafamiliale	72	109	70
Victimes d'une connaissance	107	199	209
Victimes d'un agresseur étranger ou inconnu	50	120	80
Victimes de violence conjugale (taux/1000)	1.9	3.8	2.7
Victimes de violence intrafamiliale (taux/1000)	1.2	2.0	1.1
Victimes d'une connaissance (taux/1000)	1.8	3.7	3.3
Victimes d'un agresseur étranger ou inconnu (taux/1000)	0.9	2.2	1.2
Proportion des victimes selon l'âge			
0-17 ans	18%	28%	13%
18-34 ans	43%	32%	40%
35-64 ans	36%	35%	43%
65 ans et plus	3%	5%	5%

Source : SPVM (2023). Profil de la criminalité, poste de quartier 45 et poste de quartier 49, Compilation des auteurs.

35. Les méfaits ont reculé de presque de moitié à RDP et dans la ville alors qu'ils ont augmenté de 43% à PAT.

36. Comme indiqué plus haut, ces statistiques doivent être utilisées avec précaution. La présence du Service des enquêtes spécialisées (SES) de la Ville de Montréal dans le secteur du poste de quartier de PAT, explique en grande partie ces nombres élevés d'infractions.

37. Il est en général très difficile de mesurer la victimisation sur un territoire, car les citoyennes et citoyens ne déclarent pas toujours aux corps policiers les crimes dont ils ont été victimes.

En 2021, la violence semblait faire moins de victimes à RDP et à PAT qu'à Montréal. Comme le montre le tableau précédent, quel que soit le lieu considéré, le nombre de victimes de violences variait selon l'âge : la proportion des victimes de violence d'âge mineur de PAT (28 %) était largement supérieure à celle de RDP (18 %). La police a enregistré très peu de cas de victimes âgées, même si le ratio de PAT (5 %) demeure supérieur à celui de RDP (3 %).

Mis à part certains crimes sexospécifiques, qui ciblent tout particulièrement les femmes, en l'occurrence les violences conjugales et les agressions sexuelles, les crimes violents à Montréal touchent surtout les hommes. Selon le Centre international de prévention de la criminalité (CIPC)^{xviii}, les infractions entraînant la mort sont surtout le fait des hommes. Ces derniers représentaient en 2019 et 2020, 84 % des victimes et 89% des auteurs présumés de ces infractions. Les hommes étaient également surreprésentés parmi les victimes (56 %) et les auteurs présumés (77 %) des voies de fait³⁸ sur le territoire du SPVM. À l'opposé, les femmes étaient surreprésentées parmi les victimes

de menaces (55 %), d'enlèvement et séquestration (77 %). Pour ce qui est des agressions sexuelles, les victimes étaient majoritairement des femmes (87 %) et les présumés suspects presque exclusivement des hommes (96 %). La majorité des victimes de violence sexuelle avaient moins de 26 ans. La violence a également fait beaucoup plus de victimes à PAT qu'à RDP, quel que soit le lien considéré entre l'agresseur présumé et la victime. En 2021, il y avait proportionnellement deux fois plus de victimes de violence conjugale à PAT qu'à RDP. Le scénario est sensiblement le même pour les victimes de violence intrafamiliale. À PAT, les taux de victimes d'un agresseur étranger ou inconnu (2.2 ‰), d'une connaissance (3.7 ‰) ou d'un.e conjoint.e (3.8 ‰) valaient le double de ceux de RDP et restaient supérieurs à ceux de la plupart des autres arrondissements de Montréal.

Les jeunes et l'insécurité

La littérature grise et scientifique de même que les participants à notre enquête de terrain accordent une place importante au rôle des jeunes dans l'insécurité urbaine^{xix}.

En général, le nombre de jeunes inculpés pour des affaires de violence est inférieur à celui des adultes. Mais, même si le taux de criminalité est plus bas chez les jeunes que les adultes, il peut toutefois prendre des proportions et suivre une tendance inquiétante. Par exemple, à RDP, le taux de délinquance juvénile (5 pour 1 000) se compare à celui des autres quartiers de la ville. Néanmoins, la proportion de prévenus juvéniles de RDP est exceptionnellement plus importante : 20 % de ses 289 prévenus étaient mineurs (âgés de 12 à 17 ans), comparativement à 12 % des 363 prévenus de PAT^{xx}. La police serait-elle plus encline à sévir contre les jeunes de RDP ?

En outre, le Québec, comme l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, a enregistré au cours des dernières années une hausse de l'Indice de gravité des crimes chez les jeunes. Leurs crimes seraient donc moins nombreux, mais plus graves. À noter que les infractions criminelles les plus souvent commises par les jeunes demeurent les voies de fait, les méfaits et les infractions contre l'administration de la justice^{xxi}.

La criminalité chez les jeunes est aussi

38. La plupart des voies de fait (72%) étaient perpétrés dans le secteur de résidence de leur auteur. Du reste, quatre auteurs présumés de menaces sur dix ne résidaient pas dans le quartier où la menace a été proférée.

source d'insécurité pour les jeunes eux-mêmes. Ainsi, au sein de l'arrondissement RDP-PAT, les mineurs constituent 18 % des victimes recensées à RDP et 28 % à PAT. Bien que les statistiques publiées par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) indiquent une diminution de la criminalité, cela semble avoir peu d'impact sur le sentiment d'insécurité des jeunes montréalais.

Sentiment d'insécurité

La sécurité urbaine ne correspond pas toujours à un besoin fondé empiriquement sur des données objectives de la criminalité. Elle reflète souvent un degré élevé d'inquiétude, une angoisse face à une menace perçue. Cette section du rapport décrit le sentiment de sécurité à RDP-PAT.

L'expression « sentiment d'insécurité » désigne ce qu'éprouve un individu au regard de sa sécurité, sa perception de la gravité des conséquences des dangers qu'il encourt et des moyens à sa disposition pour se protéger. Lors de nos entrevues individuelles et collectives, la plupart de nos répondants et répondantes ont surtout insisté sur les dangers et menaces qu'ils perçoivent.

« Le sentiment de sécurité, c'est pouvoir sortir de chez soi et être chez soi et être bien, avoir une place sans danger ou rien de grave » (Obama, Intervenante, RDP).

« [La sécurité pour moi, c'est] Pas de menaces physiques, pas de menaces mentales. Pour moi, la sécurité c'est être à l'aise, extrêmement à l'aise dans mon milieu, dans mon environnement. » (Yole, professeure, RDP).

D'autres répondant.e.s, surtout des jeunes, ont défini le sentiment de sécurité en fonction des contraintes ressenties sur leur liberté individuelle.

« Pour moi, c'est la liberté. Liberté de sortir de chez soi sans avoir peur que quelque chose arrive. Pouvoir jouer au basket sans avoir à calculer si je peux jouer avec une personne ou non. Me promener sur le boulevard Gouin sans avoir peur à 1h du matin » (Ghost, Jeune homme, RDP).

« Moi, mon sentiment de sécurité, c'est ne pas avoir à se poser des questions. Je mets ce vêtement? Est-ce que je peux sortir à cette heure? Prendre ce bus? C'est de sortir sans devoir s'ajuster. Je mets du rouge? Du bleu? » (Mauve, Jeune fille, RDP).

Même si la littérature portant sur le sentiment d'insécurité chez les personnes

âgées est encore embryonnaire, les travaux existants soulignent en général le décalage particulièrement marqué entre, d'une part, le sentiment d'insécurité éprouvé par les membres de ce groupe d'âge et, d'autre part, leur plus faible probabilité d'être victimes d'insécurité. Moins présentes dans l'espace public, en particulier aux heures et dans les lieux les plus dangereux, les personnes les plus âgées sont moins souvent victimes d'actes criminels que les plus jeunes. Leur perception des menaces varie cependant en fonction des espaces, de la temporalité, de l'auto-évaluation de leur vulnérabilité et des expériences de victimisation. L'exposition au désordre social dans l'espace public, tel que l'état d'ébriété ou la consommation de drogues, pourrait également contribuer à leurs craintes^{xxii}.

La recherche s'accorde à reconnaître au moins trois dimensions au « sentiment d'insécurité » : émotive, cognitive et comportementale^{xxiii}. Les données de terrain collectées à RDP-PAT permettent de les documenter toutes.

Composante émotive du sentiment d'insécurité

La dimension émotive « regroupe l'ensemble des émotions éprouvées [par les individus] en réponse à une menace perçue. On y trouve la peur bien sûr, mais aussi la colère, la gêne, l'anxiété, l'indifférence ou la honte »^{xxiv}. À RDP-PAT, c'est la peur que la plupart des répondants et répondantes ont mentionnée : « [...] on a vu vraiment des parents notamment qui étaient traumatisés, qui avaient très peur pour les enfants. » (Sophia, Intervenante, RDP).

Cette émotion est surtout évoquée par les femmes et les personnes âgées : « [le problème qui me fait le plus peur, c'est] surtout de me promener le soir. J'ai peur de me faire agresser gratuitement. » (Justine, femme locataire, PAT).

« Avant, j'étais capable d'aller au dépanneur en soirée ou d'aller prendre une marche ou même de revenir tard à la maison avec les enfants. Maintenant, si on n'est pas rentré, puis c'est la tombée de la nuit, j'ai peur qu'il se produise une fusillade. Là tu sais, on dirait qu'en route vers chez moi, je ne veux pas regarder trop autour. » (Clara, intervenante, RDP).

La peur de se faire agresser ou d'être au mauvais endroit au mauvais moment ne connaît pas d'âge. Les jeunes également ont souvent peur. Une jeune intervenante, résidente de RDP et impuissante face à cette dure réalité, confie : « Mes enfants ont peur, même pour aller à l'épicerie » (Anaïs, Intervenante, RDP). Cette crainte est partagée par une maman nouvellement arrivée : « Je suis nouvelle dans le quartier depuis quelques années. [...] Comme parent, on a peur au niveau de la sécurité face à ce qui peut perturber la vie de nos enfants. » (Ayati, maman immigrante, RDP).

Personne ne semble être à l'abri. Le sentiment d'insécurité est également partagé par les intervenants. Un intervenant du milieu explique : « Même les policiers qui sont des policiers, ne veulent pas être dans la rue et eux, ils ont des vestes, des gilets pare-balles, ils ont des armes à feu. Nous, on est des civils qui n'ont aucune autorité dehors au niveau de la rue. On a une certaine autorité, parce qu'on est des intervenants et on nous connaît. Mais pour les gens, les agresseurs qui viennent des autres quartiers, on n'est personne. Donc on est aussi en insécurité que les jeunes avec lesquels on travaille. Puis ça, c'est banalisé. » (Gérard, intervenant, RDP).



Composante cognitive du sentiment d'insécurité

La seconde composante du sentiment de sécurité correspond « à la perception du risque qui repose elle-même sur la probabilité de victimation, le contrôle perçu et l'anticipation des conséquences. Il s'agit respectivement de l'évaluation de la probabilité d'être victime d'une atteinte dans une situation donnée, des différentes ressources mobilisables par les individus pour faire face aux éventuels dangers et de l'évaluation de la gravité d'une atteinte spécifique^{xxv} ». La double perception des risques et des mesures de protection varie

au sein de l'arrondissement RDP-PAT.

En général, les deux secteurs de RDP-PAT sont décrits comme des quartiers traditionnellement paisibles, mais aux prises, depuis un certain temps, avec une recrudescence de la violence. Le quartier PAT jouit cependant d'une bien meilleure réputation que RDP en matière de sécurité. La police de PAT elle-même considère PAT comme la Suisse de l'Est de Montréal, pour souligner son caractère exceptionnel : « Le quartier Pointe-Aux-Trembles? Pour l'instant, on est moins pris par les violences qu'il y a pas mal dans le reste de l'île de Montréal.

On est quand même chanceux pour ça pour l'instant. Ici, au niveau de la criminalité, ma collègue et moi aimons appeler PAT la Suisse. » (Normand, Policier, PAT).

La situation sécuritaire n'a pas toujours été préoccupante à RDP. En 2018, le commandant du poste de quartier 45 du Service de police de Montréal, M. Dany Marin, présentait Rivière-des-Prairies comme « l'un des quartiers les plus sûrs à Montréal »^{xxvi}. Une intervenante familiale précise cependant que la violence à RDP n'est pas une génération spontanée



et qu'elle est bien plus ancienne qu'on le croit : « Ben tu sais, y a toujours eu de la violence à Rivière-des-Prairies, là ce n'est pas quelque chose qui est nouveau. C'est juste que dans les dernières années, le nombre d'événements avec arme à feu, le nombre de fusillades a vraiment augmenté de façon assez marquée. » (Clara, Intervenante, RDP).

Un aîné qui a habité les deux quartiers confirme cette impression : « J'ai vu la violence à Rivière-des-Prairies, jadis il y a trente, quarante ans. RDP était quand même considéré comme un quartier avec une certaine forme de gangs aussi. [...] Il y avait groupe italien, groupe québécois, ça jouait dur là. Par expérience j'ai déjà vu des revolvers sur la tête, [...] comme j'ai dit c'était moins publicisé dans ce temps-là » (Bélanger. Aîné, RDP).

Une autre intervenante fournit quelques repères chronologiques de ce qui a l'air d'un cycle de violence : « Ça fait quelques années que ça a commencé, mettons fin 2019, début 2020. Il y a une montée de violence. On l'a déjà eu avant, dans le quartier; mettons vers les années 2004, on en a eu. Mais là ça a repris. » (Rihanna, Intervenante, RDP).

L'insécurité dans RDP-PAT a été présentée comme étant saisonnière, c'est-à-dire qu'elle augmentait à l'approche et durant

la saison chaude. Au printemps, la police et les organismes communautaires sont sur le qui-vive et multiplient les activités de prévention de cette violence attribuée surtout aux jeunes : « Le printemps arrive et l'aspect de violence est en dormance. La peur ici c'est qu'avec la neige qui fond, c'est la violence qui recommence. On a peur d'être pris de court par ce qui nous attend » (Ghost, intervenant psychosocial, RDP) ». La saison plus chaude correspond à la fin des classes et à la possibilité de sortir le soir pour se réunir. D'après nos répondant.e.s, les incivilités seraient plus nombreuses en raison du manque d'activités et d'encadrement pour les jeunes dans les deux secteurs de l'arrondissement.

Chaque secteur a cependant tendance à percevoir l'autre comme étant plus favorisé et donc, plus sécuritaire. Par exemple, à RDP, on a souligné une montée plus importante de la violence en comparaison à PAT : « Je ne comprends pas ce qui est arrivé. J'habite le quartier (...) RDP. Je ne peux aucunement expliquer ce qui est arrivé, comment ça s'est passé. Mais présentement, c'est devenu un quartier pas mal chaud. Pointe-aux-Trembles : pas autant. » (Yole, enseignante, RDP) ».

À l'inverse, pour les citoyennes et citoyens de PAT, leur secteur est

beaucoup plus dangereux que celui de RDP: « À première vue, c'est tranquille, mais dans les faits, c'est très dangereux » (Nath, citoyenne, PAT). Les citoyennes et citoyens du secteur PAT ont insisté sur les enjeux de santé mentale, très présents dans le secteur et responsables d'une grande insécurité pour plusieurs. La concentration des ressources d'aide psychologique dans le quartier y est pour quelque chose : « Tous les problèmes de santé mentale sont ici! » (Laurence, citoyenne, PAT). Finalement, les deux secteurs ont chacun identifié une montée de la violence sur son territoire respectif, et ce, même si on recense une diminution de la criminalité et des interventions de la police pour l'ensemble de l'arrondissement. Les avis ne sont cependant pas unanimes.

La perception des risques et dangers à RDP ou à PAT semble également varier en fonction de la position sociale des individus. Une citoyenne de PAT, propriétaire et surnommée « riveraine » en raison de la proximité de son domicile avec le bord de la rivière, a déclaré n'avoir jamais ressenti d'enjeu de sécurité, du moins pas dans son environnement immédiat : « Il n'y a pas de problème comme tel au niveau de la sécurité dans mon quartier là présentement (...) Je reste

dans un quartier qui est quand même tranquille. C'est peuplé, il y a des gens d'origines différentes, mais je ne vis pas d'inquiétude par rapport à ça. Il y a toujours une petite crainte qui est plus celle de me promener le soir en tant que femme, et ça, je l'ai partout à Montréal » (Nathalie, ainée, PAT).

À l'inverse, à quelques kilomètres, dans le même secteur - mais cette fois-ci, dans un centre communautaire hébergé dans une tour de HLM - des citoyens et citoyennes ont déclaré vivre de l'insécurité au quotidien, dépeignant PAT comme un lieu qui s'est dégradé au fil du temps et qui est désormais dangereux une fois la nuit tombée. Une citoyenne témoigne : « (...) le quartier [s'est] beaucoup détérioré. Beaucoup de gangs, de vandalisme » (Justine, citoyenne, PAT) ». Une intervenante seconde : « il y a beaucoup de gangs de rue, beaucoup de recrutement. Je ne reste pas ici, je viens juste travailler et quand je pars le soir, je ne me sens pas en sécurité. Il y a beaucoup de maladies mentales, et donc, on ne peut pas savoir à quoi s'entendre » (Julie, intervenante, PAT).

Les personnes qui ont partagé n'avoir jamais vécu d'enjeux au niveau de leur sécurité étaient blanches et

relativement aisées. Elles ont admis vivre dans les secteurs les mieux dotés de l'arrondissement, reconnaissant du même coup que leur perception n'était probablement pas représentative de tout RDP-PAT : « On parle de gangs de rue, mais moi je ne vis pas ça. Il y a des gens qui se disent : 'Moi je ne veux pas vivre là, c'est dangereux !'. Mais pour moi c'est quelque chose d'un peu abstrait, car je ne le vis pas. C'est juste les échos que j'en ai » (Nathalie, ainée, PAT). D'un autre côté, les personnes qui ont eu le discours le plus alarmant du point de vue sécuritaire vivaient dans des HLM ou faisaient partie d'un groupe racisé. Certaines personnes ont partagé avoir vécu une attaque à l'arme blanche dans l'entrée de leur logement, d'autres ont subi des attouchements sexuels, des menaces de mort ou des insultes; le plus souvent en lien avec des enjeux de santé mentale dans leur milieu de vie immédiat. Une citoyenne de PAT lâche dépitée : « Tu as juste à vivre ici (le HLM) et tu vas te faire agresser. C'est pourquoi j'ai hâte de sacrer mon camp d'ici. J'ai peur de me faire agresser, de me faire voler. Qu'on s'en prenne à moi gratuitement. » (Laurence, citoyenne, PAT).

Composante comportementale du sentiment d'insécurité

La troisième et dernière composante du sentiment d'insécurité renvoie aux différentes attitudes et pratiques de précaution adoptées pour prévenir ou mitiger les risques de victimisation.

À RDP-PAT, le spectre de réactions associées au sentiment d'insécurité va de certaines pratiques d'autocontrainte³⁹ à l'auto-défense⁴⁰. Nous n'avons pas décelé de différence significative entre les deux quartiers dans les choix mobilisés.

L'évitement est le mode de réaction le plus courant dans les deux secteurs de l'arrondissement. Les personnes âgées, les femmes, certains parents évitent de sortir le soir ou de fréquenter certains endroits réputés dangereux ou criminogènes. Une intervenante, résidente de RDP, témoigne : « [Est-ce qu'il y a des endroits, à Rivière-des-Prairies que j'évite de fréquenter, justement à cause des risques plus élevés?] Oui. Ben d'abord, pour être honnête avec vous, le soir, on sort plus, ça fait un bon 2, 3 ans là. [...] [est-ce qu'il y a des endroits que j'évite bien, à part le fait de sortir le soir, [...] oui, il y a

39. Cela réfère au fait de s'appliquer à soi-même certaines restrictions

40. Cela réfère au fait de se défendre soi-même contre une agression

quand même certains secteurs où est-ce qu'il y a plus de fusillades que j'évite ou encore que je n'irai jamais avec mes enfants. Entre autres, il y a tout le secteur des HLM Marie-Victorin, que j'évite. Je n'irai jamais au parc Sainte Marthe ou même Armand-Bombardier en soirée, avec mes enfants. » (Clara, Intervenante, RDP). La preuve que ces secteurs sont en réalité criminogènes n'a pas été faite.

Une autre citoyenne seconde : « Il y a beaucoup de trouble de santé mentale [à PAT]. Après le soir à 8h, je ne sors plus de chez nous. Il n'y a aucune sécurité. » (Laurence, citoyenne locataire de HLM, PAT). Quand leurs moyens le leur permettent, certains résidents choisissent tout simplement le déménagement, la fuite. Une participante a avoué vouloir désormais quitter le quartier, et ce, même si elle y a toujours vécu : « Je suis ici depuis 50 ans et j'ai bien hâte de partir d'ici. (...) » (Laurence, citoyenne locataire de HLM, PAT).

Les autorités et les résident.e.s de l'arrondissement ont de plus en plus recours à des mesures de surveillance, dont la vidéosurveillance, pour mitiger les risques. Mais on craint que cela ne crée finalement qu'un faux sentiment

de sécurité. C'est en tout cas l'avis d'un intervenant du milieu : « Il y a certaines rues où est-ce qu'ils ont mis des caméras; là où est-ce qu'il y avait eu des crimes, ils ont mis des caméras. Mais on a l'impression que c'est un faux sentiment de sécurité parce que les caméras n'empêchent pas les jeunes de venir faire des méfaits. Parce que lorsqu'ils viennent faire des méfaits, ils viennent cagoulés et avec des voitures volées. Donc, les caméras ne les font pas peur. Puis chez les gens, ben ça crée un faux sentiment de sécurité. Ça, c'est quelque chose qui nous a été nommé aussi par les gens du quartier. » (Gérard, intervenant, RDP).

La plupart des jeunes de l'arrondissement ne semblent pas opter pour ces réactions plutôt passives. Un nombre grandissant d'entre eux, convaincus de l'impuissance de leur environnement (familial, scolaire, communautaire) par rapport aux risques et dangers encourus au quotidien, choisissent la voie de l'autodéfense. Parmi eux, certains vont chercher à s'armer pour pouvoir se défendre. D'autres vont tout simplement aller chercher de la protection auprès d'un gang de rue : « Donc pour pouvoir avoir cette vie

sociale-là, ben il faut augmenter les facteurs de protection. [...] Donc c'est là ce que tu vas aller chercher des ressources extérieures qui vont pouvoir te procurer une arme à feu, qui vont pouvoir te procurer un Pepper Spray, qui vont pouvoir te procurer un couteau, qui vont pouvoir te procurer différentes armes pour assurer ta protection lorsque tu es en train de te promener à l'intérieur de ton quartier. » (Gérard, intervenant, RDP).

Ces différentes considérations montrent bien comment la criminalité et le sentiment d'insécurité s'alimentent réciproquement, surtout lorsqu'ils impliquent des jeunes qui évoluent dans un contexte de vulnérabilité qui leur laisse une impression d'impuissance face aux risques et aux dangers qu'ils encourent au quotidien.

Ce qui semble faire la différence pour beaucoup de jeunes et de familles, là où l'insécurité urbaine bat son plein et est reconnue comme un problème majeur à résoudre, c'est le tissu social associatif, c'est-à-dire le travail de longue haleine que mènent les organismes communautaires, surtout auprès des populations vulnérables et des populations à risque. Mais

la perception sociale quant à leur caractère éphémère, leur manque de ressources et corollairement les limites de la portée de leurs actions, compromet ce potentiel de transformation sociale. Nous décrivons plus loin comment cette perception peut se transformer en facteur de risque.

L'insécurité au-delà de la criminalité

La sécurité urbaine est un phénomène complexe qui déborde largement le domaine de la criminalité. Une personne peut se sentir atteinte dans son intégrité physique et celle de ses biens, tout comme elle peut se sentir atteinte dans ses liens sociaux, dans son bien-être et dans sa résilience par rapport aux risques écologiques, économiques, sanitaires, sociaux, etc. présents dans sa trajectoire personnelle.

Un certain consensus s'est dégagé lors de nos entretiens à l'effet que l'accent mis sur la criminalité et les gangs de rue dans le discours sur RDP-PAT invisibilise les autres formes d'insécurité qui terrassent certains segments de la population dans les

deux quartiers. Cette section du rapport présente brièvement les autres formes d'insécurité urbaine décrites par nos répondantes et répondants lors de nos entrevues individuelles et collectives, à savoir l'insécurité alimentaire, l'insécurité résidentielle et l'insécurité routière.

Insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est l'une des formes d'insécurité les plus critiques dans les villes contemporaines. Elle correspond à toute situation où la disponibilité d'aliments sains et nutritifs est limitée ou incertaine, et où une personne ou un groupe de personnes n'ont pas la capacité de s'en procurer, en raison d'un manque de ressources financières^{xxvii}.

Contre toute attente, pour la plupart de nos répondant.e.s, c'est le problème le plus important en matière de sécurité à RDP-PAT. Les problèmes de disponibilité, d'accessibilité et de qualité des aliments existent dans les deux quartiers de RDP-PAT, mais avec une plus grande sévérité à RDP. Dans une étude sur l'accès à des aliments sains à Montréal, le Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-

de-l'Île décrit Rivière-des-Prairies comme « un champion des déserts alimentaires »^{xxviii}.

Une intervenante de RDP corrobore cette observation : « Oui, bien sûr, l'enjeu alimentaire, c'est un énorme enjeu dans le quartier Rivière-des-Prairies. Il y a très peu de marchés d'alimentation comparativement à ailleurs. » (Clara, citoyenne et intervenante, RDP). Selon une autre intervenante : « Il y a juste 3 comptoirs et 4 épiceries ici [à RDP]. » (Tybie, intervenante, RDP). Une troisième intervenante résidant à RDP renchérit : « Je fais toutes mes commissions à PAT. Je vous mets au défi de me trouver une fruiterie [à RDP]! Y'en a une à Repentigny ou Anjou. » (Lazuli, intervenante, RDP). Selon des données compilées par la Direction régionale de la santé publique (DRSP) et rapportées par la Table de développement social RDP, en 2018, près de deux personnes sur trois (65%) à RDP n'avaient pas accès à un commerce d'alimentation à distance de marche. Ce ratio, le plus élevé de tous les quartiers montréalais, est alarmant^{xxix}. Même les ressources d'aide alimentaire ne sont pas toujours facilement accessibles, faute de moyens de transport collectif.

Le plus grand déterminant de l'accessibilité des aliments à RDP-PAT demeure le pouvoir d'achat. La plupart des répondants et répondantes ont évoqué le nombre grandissant de personnes qui ne peuvent s'offrir trois repas par jour ou qui sont obligés de recourir aux banques alimentaires pour satisfaire leurs besoins de base. Un aîné de RDP l'atteste : « Ici, à Rivière-des-Prairies, le gros problème, c'est la sécurité alimentaire [...] il y a comme deux pôles : ceux qui n'ont rien à manger, puis ceux qui sont plus à l'aise. On le vit présentement avec les réfugiés » (Bélangier, Aîné, RDP). Mais il n'y a pas que les réfugiés qui souffrent d'insécurité alimentaire dans le secteur. Un nombre grandissant de familles ont aussi recours aux banques alimentaires : « Je trouve que les banques alimentaires dans le secteur de Rivière-des-Prairies n'ont plus de place, elles sont pleines. On manque de ressources d'aide alimentaire, en plus de très peu de commerces alimentaires. [On a] très peu de commerces accessibles au niveau des prix et des coûts, donc pour les clientèles défavorisées. On n'a comme pas d'autres options à leur offrir. Alors c'est terrible au niveau de la sécurité alimentaire. » (Clara, intervenante,

RDP). La hausse récente du coût de la vie a de toute évidence exacerbé cette situation.

L'insécurité alimentaire affecte également les jeunes, comme en témoigne une intervenante de RDP : « Il y a beaucoup de jeunes qui ne mangent pas au déjeuner ou au dîner. Ils demandent à leurs amis de séparer leur lunch. [...] Les jeunes ont des parents et ces parents n'y arrivent pas. Le loyer est trop cher, les aliments ont augmenté, mais pas les salaires. Donc il y a des familles qui peinent à donner 3 repas par jour à leurs enfants. » (Anaïs, intervenante, RDP). À l'école, faute de moyens, certains se gavent de malbouffe : « Tout est cher à la cafétéria, se désole une jeune fille de RDP, donc on mange des chips et du cola. » (Obama, jeune fille, RDP).

Afin de réduire les conséquences de l'insécurité alimentaire sur la performance et la réussite scolaire des jeunes, plusieurs initiatives de soutien alimentaire ont été mises en œuvre à Montréal, offrant des aliments pour ateliers culinaires et des repas gratuits ou subventionnés aux élèves^{xxx}. À RDP-PAT, la plupart des écoles offrent ce genre d'aide. Deux jeunes témoignent

de leur expérience : « À mon école, il y en a [de l'aide alimentaire]. Mais pour avoir une carte pour un lunch gratuit, il faut faire plein de documents, ça prend du temps pour avoir le service. » (Obama, jeune fille, RDP).

« À mon école y'a le frigo. Tu signes ton nom et on te sert un lunch. Ça devrait être comme ça ailleurs. Ils ne vérifient pas tes documents. Tu signes et c'est tout! » (Télé tubise, jeune fille, PAT).

Ces deux façons de faire n'ont pas le même impact sur le recours des jeunes au soutien alimentaire : celui de la jeune de PAT semble plus populaire parce qu'il est moins stigmatisant et plus facile d'accès.

Insécurité résidentielle

L'insécurité résidentielle est une autre dimension de la précarité urbaine. Elle correspond à l'inquiétude ou au risque de perdre son logement à court terme à cause de problèmes économiques. En partie produite par la marchandisation accrue du cadre bâti et des espaces de la ville, cette insécurité résidentielle trouve sa source dans un système d'habitation dominé par le marché privé et dont les acteurs

sont de plus en plus orientés par une logique d'accumulation financière. Depuis la grande crise économique de 2008, l'insécurité résidentielle est devenue un phénomène assez fréquent qui déborde l'univers des ménages en situation d'extrême fragilité économique et sociale et qui frappe un segment de plus en plus important de la classe moyenne.

Lors de nos entrevues, les participants et participantes ont surtout parlé d'itinérance et de besoins impérieux de logement. Car, l'insécurité résidentielle, c'est aussi les problèmes de rénoviction⁴¹, de logement insalubre ou inabordable. Une jeune intervenante analyse : « Ce n'est pas un problème juste à PAT, mais ici, il y a bien des rénovictions. Les logements qui sont abordables sont délabrés. Pour avoir un logement dans tes moyens, faut que tu acceptes des logements qui n'ont pas de bon sens... » (Julie, intervenante, PAT).

Les avis sont partagés quant à la présence de l'itinérance⁴² dans les

deux quartiers de l'arrondissement. Pour certains, dont une policière de RDP, l'itinérance n'est pas un gros problème à Rivière-des-Prairies, le territoire n'y étant pas très propice : « Je ne dis pas qu'il peut pas en avoir un de temps en temps qui sort du lot. Mais tu sais, ici on n'a pas beaucoup de ressources au niveau d'aide alimentaire ou d'hébergement. Donc, souvent les itinérants vont se ramasser un petit peu plus dans le centre-ville où ils ont des ressources pour les aider un petit peu plus. [RDP], c'est un grand territoire qui est beaucoup plus résidentiel, donc eux, ils n'ont pas beaucoup d'accès pour se réchauffer dans un métro ou quoi que ce soit, parce qu'on n'a pas ça non plus. Fait que, au niveau de l'itinérance, on n'en a pas beaucoup » (Nancy, police, RDP).

Mais un intervenant du milieu nuance ce diagnostic en soulignant déjà une évolution de la situation sur le terrain : « On commence à avoir un peu plus de l'itinérance, beaucoup plus marquée à Rivière-des-Prairies,

surtout aux alentours des magasins ou des restaurants, genre, Tim Horton, aux alentours des IGA. C'est là où est-ce qu'on va les voir. Pourquoi? Parce qu'ils viennent quêter des sous et de la nourriture. [...] lorsqu'on les adresse, ben on voit qu'ils sont en itinérance. » (Gérard, intervenant, RDP). D'après le même intervenant, les anciens détenus seraient plus à risque de se trouver dans de telles situations, faute de filet social pour les accueillir.

Outre les anciens détenus, un nombre grandissant de personnes semblent également plongées en insécurité résidentielle à cause de la pénurie de logement et de la hausse récente du coût de la vie et des frais de logement (en loyer ou en hypothèque) : « [...] maintenant les logements à Rivière-des-Prairies sont beaucoup plus chers. On parle de 5 et demi à 1 600 \$ - 1 800 \$, presque 2 000 \$. Donc c'est beaucoup plus difficile pour les gens maintenant de pouvoir s'acheter une maison ou de vivre en location d'appartement. » (Gérard, intervenant, RDP).

41. Cette expression désigne l'éviction illégale d'un locataire par un propriétaire dans le but d'effectuer des rénovations majeures.

42. Sur le plan de l'utilisation des services, on peut distinguer trois formes d'itinérance : a) situationnelle, lorsque les personnes sont momentanément sans logement, mais généralement logées d'une manière ou d'une autre; b) épisodique ou cyclique lorsqu'elles vont et viennent entre le logement et la rue; c) et chronique, lorsqu'elles sont dans la rue pour une très longue période. Voir Louise Tassé (2003). Exclusion sociale, itinérance et errance dans la région de Lanaudière. Ces enfants et ces adultes des périlleux voyages, Saint-Charles-Borromée, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, [En ligne] : <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs58449>

Cette situation serait à l'origine de nombreux cas d'itinérance situationnelle ou cyclique. Une gestionnaire de ressources détaille : « Par rapport à l'itinérance, à Rivière-des-Prairies, il y a une itinérance plus cachée je dirais, parce que très peu de personnes vont savoir que quelqu'un est itinérant. On peut le voir, il y a des fois où on voit du monde à chaque matin sortir avec leur sac qui a plein de linge là-dedans, puis là tu te questionnes. Tu dis, ben cette personne-là, à un moment donné on l'aborde nous, pour aller voir ils sont où et tout, mais c'est sûr qu'il y a une itinérance cachée, surtout des jeunes » (Rihanna, intervenante, RDP).

Enfin, la pénurie des logements réduit les options pour les personnes en grande difficulté. À cause d'elle, il manque de ressources d'hébergement pour les femmes et les jeunes, même en situation d'urgence. Cette carence de ressources et de recours représente en soi une source d'insécurité pour les populations à risque. Nous y reviendrons un peu plus loin.

Insécurité routière

L'insécurité routière est un autre enjeu soulevé par les citoyennes et citoyens de RDP-PAT. Selon les données du SPVM, l'arrondissement semble moins affecté par l'insécurité routière que les autres quartiers de Montréal. En 2022, la police a recensé 281 collisions à RDP contre 500 à PAT-Montréal Est et 15 041 sur l'ensemble du territoire du SPVM. Parmi ces collisions, il y avait peu de cas de collisions mortelles ou ayant fait des blessés graves. Le bilan de RDP est en tout point meilleur que celui de PAT, sauf pour des collisions impliquant des cyclistes blessés légèrement. La tendance de l'insécurité routière est à la baisse au sein de l'arrondissement.

Malgré ce bilan globalement positif, le sentiment de sécurité semble varier d'une personne à une autre. Une jeune fille de PAT a déclaré se sentir en danger dans son quartier : « Je vis dans un quartier dangereux en raison des voitures. Il y a une école primaire, mais pas de brigadier. Il y a des gens qui passent en fous! » (Télé tubise, jeune, PAT).

Un autre jeune, cette fois de RDP, en brosse un portrait plus favorable : « Mon quartier s'est amélioré. Toutes

les écoles primaires ont des dos d'âne. Sur la route c'est sécuritaire, mais pas nécessairement à pied. » (Tariq, jeune, RDP). Pour un aîné qui a habité dans les deux secteurs, le niveau de dangerosité des routes de RDP varie d'un point à l'autre. Il détaille : « Ça dépend où. C'est sûr que si tu arrives sur Gouin, ils ont fait un sens unique, c'est un petit peu plus dangereux. Il y a beaucoup de résidents sur le boulevard Gouin. [...] Dans l'ensemble, je ne pense pas à ça. Quand je suis dans la rue, je me sens en sécurité, même si je suis à pied. Mais il faut que tu fasses attention, surtout si tu traverses les rues, il faut regarder. » (Bélanger, Aîné, RDP).

Une autre personne aînée a tenu à souligner quelques améliorations au plan de la sécurité à PAT tout en reconnaissant qu'il reste beaucoup à faire :

« [...] certaines personnes ont constaté que la vitesse sur la rue principale, la rue Sherbrooke est un peu élevée. Il y a eu un travail aussi au niveau de l'arrondissement pour allonger l'état de la traverse. [...] On a bâti une friche ferroviaire qui est une piste polyvalente. Les gens la fréquentent beaucoup. Et quand les beaux temps

Tableau 5. Bilan routier, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Montréal, 2021-2022

	PDQ45		PDQ49	SPVM		PDQ45		PDQ49	SPVM	
	2021	2021	2021	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022
<i>Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)</i>										
Cyclistes (nombre décès)	1	2	26	1	0	28				
Piétons (nombre décès)	1	0	11	0	0	19				
<i>Nombre de collisions avec blessés graves</i>										
Cyclistes	0	1	23	0	1	13				
Piétons	0	1	40	1	0	66				
<i>Nombre de collisions avec blessés légers</i>										
Cyclistes	9	5	583	8	6	478				
Piétons	5	11	756	12	14	798				
<i>Nombre de collisions avec dommages matériels</i>										
Cyclistes	1	1	97	0	1	71				
Piétons	1	0	39	0	1	41				
Total collisions	307	404	14 226	281	500	15 041				

Source: SPVM (2022). Bilan statistique trimestriel, du 1er janvier au 31 décembre 2022, notre compilation

arrivent, il y a vraiment des problèmes qui commencent là, les vélos surtout circulent en grande vitesse. Alors d'un côté, il y a une piste pour les marcheurs, et de l'autre côté il n'y a pas vraiment une piste cyclable. Alors là-dessus, on va retrouver les patins alignés, les trottinettes, les vélos électriques, les vélos, courses, tout ce qui est mobile.

À cause de la vitesse élevée des vélos, les gens se sentent vraiment bousculés. C'est notre problème majeur. » (Nathalie, Aînée, PAT).

Les changements dans ce domaine ne semblent pas faciles à opérer. Une demande de trottoir sur la rue Sherbrooke remonte à plus de 50 ans, sans succès. Un responsable de ressources explique : « Il faut faire beaucoup de démarches et de pétitions pour qu'on atténue la circulation dans des secteurs. » (Rihanna, intervenante, RDP).

Il existe d'autres formes d'insécurité urbaine. Nous ne les avons pas toutes abordées ici. Nous en avons à dessein laissé de côté plusieurs formes (insécurité sociale, financière, civile, sanitaire, etc.) qui sont relativement bien couvertes dans la littérature, ou qui débordent largement le champ de

compétence de la municipalité, la Table de sécurité urbaine de l'arrondissement RDP-PAT étant le destinataire de ce rapport.

Celles qui ont été présentées ont permis de mettre en relief la multidimensionnalité du phénomène à l'étude. De surcroît, la majorité des répondant.e.s, citoyen.ne.s et

intervenant.e.s, ont en général mis en relation ces multiples dimensions, surtout dans des contextes où en plus du secteur de résidence, le fait d'être une femme, d'être une personne racisée, d'habiter un HLM, ou d'être en situation de pauvreté ou de grande précarité économique, est susceptible d'entraîner un traitement discriminatoire. Dans le discours de

la population, l'insécurité résidentielle vient souvent de pair avec l'insécurité économique et alimentaire qui elles seraient à l'origine d'un certain nombre d'affaires de délinquance et de criminalité (vols, fraudes, etc.).



4. Sources et impacts de l'insécurité urbaine

L'insécurité urbaine à RDP-PAT n'est pas une génération spontanée, elle résulte de l'interaction d'une pluralité de facteurs de risques. Pour les fins de l'étude, nous distinguons les facteurs de risques qui alimentent les formes objectives d'insécurité (délinquance, criminalité, insécurité alimentaire, résidentielle, routière) de ceux qui nourrissent le sentiment d'insécurité.

Cette section du rapport est consacrée à l'examen des sources et des impacts de l'insécurité urbaine à RDP-PAT, routière Henri-Bourrassa-Est et l'autoroute 40.

Facteurs de risque d'insécurité objective

D'après le CIPC^{xxxix}, certaines zones de l'agglomération de Montréal présentent plusieurs facteurs de risque de criminalité, à savoir la défavorisation sociale et matérielle, l'insalubrité des logements et l'instabilité résidentielle^{xxxix}. L'environnement familial est un autre facteur de risque largement documenté dans la littérature. Selon le Centre national de prévention du crime : « Une dynamique familiale inadéquate causée par de mauvaises pratiques parentales, comme l'absence de supervision, une trop grande permissivité, une discipline incohérente ou trop stricte, un faible lien d'attachement, et l'incapacité d'établir des limites claires, ont été identifiées comme étant des puissants facteurs de risque de la délinquance, de la consommation de drogues, de mauvaises performances académiques et de l'adhésion aux gangs de jeunes » (p. 1^{xxxix}). De plus, les antécédents criminels, les problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie, les problèmes de santé mentale d'un parent ou les situations d'abus durant l'enfance, représentent un terreau fertile pour la violence intrafamiliale et sa transmission à l'école ou dans le quartier.

La plupart des facteurs de risque d'insécurité sont présents à RDP-PAT : l'évolution démographique marquée par l'arrivée de nouvelles et nouveaux immigrants et les transformations familiales, l'isolement territorial, les besoins impérieux de logement, la saison estivale, certains produits de la culture et de la consommation de masse, l'aménagement du territoire, des problèmes de santé mentale, des dérives institutionnelles, l'influence des médias, etc.

Lors de nos entrevues, les répondants et répondantes ont également insisté sur la monoparentalité et sur le manque d'encadrement et

d'activités des jeunes comme facteur de risque. On pourrait y ajouter certaines caractéristiques individuelles telles que l'âge, le sexe, l'origine ethnique, le niveau de scolarité, le type d'établissement scolaire fréquenté et l'implication scolaire des jeunes, des troubles de comportement, la présence d'un problème de santé mentale dans la famille, des antécédents criminels, l'adoption d'un style de vie marginal, etc.

Au plan collectif, l'insécurité découle ordinairement d'un affaiblissement du contrôle social, d'un environnement criminogène, des difficultés d'intégration des membres de minorités culturelles, de la concentration de populations défavorisées dans des quartiers précaires, etc.

L'insécurité urbaine à RDP-PAT plonge pour ainsi dire ses racines non seulement dans certains attributs individuels, mais aussi dans la défavorisation matérielle, la faiblesse du lien social et les valeurs de la société de consommation de masse (conception individualiste et

marchande du monde)^{xxxiv}. Elle se nourrit de la délinquance juvénile, du sentiment d'abandon des jeunes, des problèmes de santé mentale d'une bonne partie de la population, des inégalités économiques, des problèmes d'aménagement, de l'isolement territorial, du manque de ressources communautaires, et des lacunes des politiques urbaines de revitalisation, pour ne citer que ces facteurs-là.

La délinquance juvénile et les gangs⁴³

Actuellement, une bonne partie de la population québécoise s'est faite à l'idée, en raison des médias, que les problèmes de sécurité urbaine à RDP-PAT découleraient en grande partie de la délinquance juvénile. Ce sont les jeunes en difficulté, tout particulièrement les adolescent.e.s, qui seraient source de trouble, de déviance et d'insécurité. Selon plusieurs de nos répondant.e.s, ce sont leurs problèmes d'adaptation, en raison de manque d'estime personnelle, de lacunes au niveau de l'encadrement familial ou d'un environnement socioéconomique

précaire, sans oublier l'influence des pairs, qui les pousseraient à la délinquance et aux gangs de rue.

Ainsi, certains observateurs rattachent la criminalité et les récents épisodes de violence armée dans l'est et le nord-est de Montréal à un conflit entre des gangs de rue, notamment entre les Profit Boyz qui gravitent dans l'arrondissement RDP-PAT et Zone 43 de Montréal-Nord^{xxxv}. Un article de la Presse^{xxxvi} dessine un schéma plus complexe où le deuil, le modèle des gangs de Chicago et la célébrité sur les réseaux sociaux fabriquent ou brisent des alliances entre factions et gangs, et par le fait même leurs affrontements.

Nous n'avons pas pu documenter cette relation de causalité à RDP-PAT. Nos répondants et répondantes ont souvent été peu loquaces sur le sujet. Quelques-uns d'entre eux ont fait allusion à la proximité d'autres quartiers aux prises avec des enjeux de gangs de rues et à l'influence de Montréal-Nord sur leur quartier. Nos données qualitatives ont également mis à l'index, surtout du côté de RDP, l'influence de la culture hip hop américaine^{xxxvii}⁴⁴ et sa glorification

43. Un gang est une variation du crime organisé, dont les membres sont armés, impulsifs, dotés d'un sentiment d'impunité et réputés pour la gâchette facile. Selon le journal de Montréal, après quelques années d'accalmie, depuis l'automne 2019, le milieu des gangs de rue montréalais est devenu plus volatil, avec une résurgence de conflits internes dans les deux grandes factions de gangs, les Rouges et les Bleus.

des armes et de la violence⁴⁵. Les jeunes de RDP-PAT seraient influencés par certains produits culturels (jeux vidéo, rap, réseaux sociaux) et la culture américaine de glorification des gangs et de la haine envers les forces de l'ordre : « C'est un quartier avec une grosse influence américaine. Ça se voit sur le style vestimentaire des jeunes. Certains secteurs sont plus rough. On voit des petits gangs, et ça explique la montée de violences » (Gérard, Intervenant jeunesse, RDP). Cette même influence alimenterait les convoitises de certains jeunes pour des biens de luxe et les pousserait à commettre certaines formes d'infraction : vols de voitures, de téléphones ou d'ordinateurs portables, cambriolages, fraudes, escroqueries, etc.

Les jeunes adhèrent à des gangs pour le respect, l'excitation, les opportunités sociales, la protection et l'argent.

Quand les programmes de protection sociale (sécurité sociale, famille d'accueil) échouent à les protéger, quand le milieu familial devient pour

eux oppressant ou violent, quand même l'école incarne un lieu de l'injustice sociale, et quand l'accès aux drogues, aux armes à feu est aisé, et surtout quand il n'y a pas d'alternatives intéressantes, les gangs prolifèrent et l'insécurité bat son plein. Pour certains, les réseaux sociaux, où s'est déplacée l'activité de relations publiques des gangs de rue, ont amplifié la pression ressentie.

Nos données ont aussi bien mis en évidence le lien entre le sentiment d'abandon ou d'incompréhension éprouvé par certains jeunes et leur intégration dans des gangs de rue. Un intervenant du milieu explique : « Puis, souvent, lorsque [les jeunes] vont parler de [l'insécurité], ben les adultes vont banaliser ce qu'ils vivent. Lorsque ça a été nommé une première fois, une 2e fois, une 3e fois et que c'est banalisé, là, le jeune lui, va se trouver des manières de se défendre pour pouvoir être capable de vivre ou de survivre dans l'environnement dans lequel il est. » (Gérard, intervenant, RDP).

La majorité de nos répondants, dans les deux quartiers, ont appelé de leurs vœux à l'aménagement d'un espace pour les jeunes et à la mise en place d'activités sportives et culturelles pour les occuper de manière saine. De ce point de vue, la présence et l'activité des gangs à RDP-PAT seraient en partie l'expression d'un besoin de filet de sécurité et de protection pour des jeunes à risque ou en détresse.

La santé mentale

Les citoyens et citoyennes de PAT ont fait remarquer combien les enjeux de santé mentale étaient très présents dans le secteur et responsables d'une grande insécurité. La concentration des ressources d'aide psychologique dans le quartier y est pour quelque chose : « on a plus d'une centaine de résidences qui sont des résidences reliées à l'institut de santé mentale qu'on appelait Louis H La Fontaine et l'Institut Philippe-Pinel. On a plus qu'une centaine de résidences sur

44. Dans l'imaginaire collectif, le hip hop est souvent associé à la violence, aux gangs de rue et à la drogue. Mais la culture hip-hop québécoise fournit à des jeunes d'origines diverses, incluant des jeunes racisés, un espace d'intégration et d'adaptation, « un espace grâce auquel [les jeunes] tentent de s'insérer dans la société dominante, tant sur un plan identitaire que social, politique et économique. » (Leblanc et al. 2007, p. 10).

45. Cela ne serait pas sans lien avec les gangs de rue qui ont fait des réseaux sociaux leur nouveau territoire, où ils exposent leurs faits d'armes, leurs bijoux ostentatoires, leur « hood fame ». Désormais, les lieux d'affrontement entre les groupes criminels, c'est la rue, les pénitenciers et les réseaux sociaux.

notre territoire-là qui servent quand les gens, en réalité, ils ne sont plus en institution mais sont envoyés souvent dans ces ressources-là. Ce qui fait que nous, dans le secteur ici, on a presque 2 appels sur 3 qui touchent la santé mentale. » (Normand, Policier, PAT). La gestion de problèmes de santé mentale en vient donc à occuper une bonne partie du personnel policier de PAT et à exercer une forte pression sur le poste de quartier qui par ailleurs doit desservir la population de PAT et de Montréal-Est. Elle réduit les capacités et le temps de réactions des policiers du secteur. Qui pis est, selon certains répondants et répondantes, l'intervention policière aurait parfois tendance à empirer les situations de crise, d'abord parce que les policiers et policières n'adaptent pas constamment leur protocole à la situation, ensuite parce qu'ils ne savent pas toujours comment intervenir, faute de formation adéquate⁴⁶ : « Le problème c'est qu'ils ne sont pas formés, ils n'ont pas d'idée sur le pourquoi du comment, comment agir. » (Annie, intervenante en santé mentale, RDP).

Cette contrainte sur l'action policière locale représente un facteur de risque majeur, surtout lorsqu'il s'agit d'intervenir en cas de crise due à un problème de santé mentale. Selon une intervenante, c'est toute l'organisation des services d'urgence sanitaire qui pose problème : « En fait, c'est que le système en soi est le problème. Pour interner quelqu'un de force, il faut qu'il soit en menace de tuer quelqu'un ou de se tuer. Ce qui fait en sorte que si on le voit avec un couteau, la police va le prendre, mais après 48h, ils vont le relâcher. S'il ne veut pas se faire aider, ils le relâchent. Même si tu appelles la police, ça ne reste pas dans le dossier. Il peut arriver des trucs. On ne peut pas les obliger à se faire interner (Julie, Intervenante communautaire, PAT).

Il est important de noter que, lorsqu'on force un transport à l'hôpital pour une évaluation psychiatrique en vertu de la loi P-38, ce ne sont pas les policiers qui décident de la libération ou non de la personne. C'est le personnel médical de l'établissement hospitalier qui libère le patient qu'ils ont pris en charge.

Les inégalités économiques et sociales

La littérature associe également l'insécurité urbaine à l'aggravation des inégalités socioéconomiques et à la concentration des facteurs de risque dans certains secteurs. À RDP-PAT, elle serait circonscrite à l'intérieur de petits espaces (aire de diffusion) que l'indice d'équité territoriale permet de bien identifier et où se cumulent plusieurs vulnérabilités^{xxxviii} dont une très forte concentration de populations immigrantes racisées aux prises avec des problèmes d'insécurité alimentaire, des besoins impérieux de logement et des lacunes en matière d'aménagement et d'infrastructures urbaines^{xxxix}. Le clivage entre riches et pauvres a été mentionné à plusieurs reprises en ce qui a trait à la perception de la sécurité. Si les secteurs proches de la rive et plus à l'entrée de l'arrondissement ont été signalés comme plus sécuritaires par les citoyens et citoyennes, la perception était différente lorsque les enjeux de défavorisation matérielle et sociale entraient dans l'équation : C'est sûr qu'à Rivière-des-Prairies, on va rencontrer plusieurs pôles de pauvreté

46. Il importe, du reste, de souligner que même si les autres policiers n'ont pas la même formation que les intervenants sociocommunautaires, depuis plusieurs années, ils reçoivent à toutes les étapes de leur formation et au sein du SPVM, de la formation en matière d'intervention en situation de crise due à un problème d'intoxication ou de santé mentale. Les policiers et policières sont de plus en plus formés pour adapter leurs interventions selon la clientèle et les problèmes auxquels ils sont confrontés.

où il y a, ce qu'on appelle des HLM, ou (...) des coopératives d'habitation. À travers ces coopératives d'habitation-là où ces pôles de HLM-là on va retrouver le plus grand nombre de violences qui va se créer à l'entour de ces pôles de pauvreté-là à Rivière-des-Prairies (Gérard, intervenant, RDP).

Cet écart économique aurait comme effet de gonfler artificiellement le niveau de richesse réelle dans le secteur, et donc, de faire perdre de nécessaires subventions à des écoles ou services communautaires de la zone. Ensuite, cette mixité a comme conséquence d'invisibiliser la réalité des personnes nécessitant davantage de ressources d'aide : « C'est une force d'avoir beaucoup de diversité pour la culture, mais les favorisés vont cacher les pauvres » (Coach, Intervenant, RDP).

L'aménagement urbain

L'aménagement est un autre facteur de risque d'insécurité urbaine, bien connu pour le rôle qu'il peut jouer dans la prévention de la criminalité et la sécurité routière^{xl}. L'aménagement urbain, la propreté, la fréquentation des lieux publics, l'appropriation de l'espace semi privé et public par les

résidents et les propriétaires, la prise en charge locale (empowerment) sont tous des aspects importants qui influencent la sécurité urbaine.

La Ville de Montréal s'est dotée, il y a quelques années, d'un guide d'aménagement sécuritaire qui postule, conformément à l'approche PCAM⁴⁷, qu'un aménagement sécuritaire devrait permettre à un usager non seulement de savoir où il est et où il va, de voir et d'être vu, d'entendre et d'être entendu; mais aussi de pouvoir s'échapper et d'obtenir du secours en cas de danger, de vivre dans un milieu propre et accueillant et d'agir ensemble^{xli}. Ainsi, pour juger de la sécurité d'un lieu, il est nécessaire de prendre en considération des facteurs tels la signalisation, la visibilité, l'affluence, la surveillance formelle et l'entretien.

Nous n'avons pas étudié en détail toutes les infrastructures urbaines à RDP-PAT, notamment les routes (voies et chaussées), les parcs, les berges, les réseaux municipaux, l'éclairage public, la vidéosurveillance, etc. Mais les données collectées ont révélé certaines lacunes au plan de l'aménagement du territoire de l'arrondissement. Ce dernier ne favorise pas la mobilité active et sécuritaire dans les deux quartiers. On y trouve

peu de voies cyclables protégées, il y manque des aménagements piétonniers sécuritaires et des feux piétons avec décompte aux traverses, des segments importants des grandes artères (Sherbrooke, Gouin, Notre-Dame, Maurice-Duplessis) ont besoin de réfection ou de réaménagement, les sentiers des parcs ne sont pas suffisamment éclairés, etc.

Les deux quartiers, RDP tout particulièrement, manquent d'infrastructures de loisirs et de sports pour les enfants et les jeunes.

Les problèmes d'aménagement urbain, que ce soit l'éclairage dans les parcs, la sécurité routière ou la rénovation de lieux publics, seraient plus importants dans les secteurs défavorisés de l'arrondissement. Ce manque de facteurs de protection efficaces aurait une incidence sur le sentiment d'insécurité chez les citoyens et citoyennes: « On le sait, c'est dans les petits coins, où est-ce que c'est plus sombre le soir qu'il y a des enjeux de criminalité, que ce soient les armes à feu, que ce soit pour les femmes, les jeunes filles qui ne se sentent pas à l'aise de rentrer seules le soir parce qu'il fait sombre » (Sophia, intervenante communautaire, RDP).

Finalement, dans un Mémoire déposé en 2017 dans le cadre de la consultation publique sur la politique de développement social de la Ville de Montréal, la Table de développement social de Rivière-des-Prairies déplorait le fait que l'insalubrité soit devenue une plaie qui pourrit la vie des quartiers, y compris celle de RDP. Une loi d'Omerta rend difficile un portrait de la situation.

Même si plusieurs appartements de RDP sont insalubres, les locataires acceptent ces conditions faute d'alternatives. Ils n'osent pas porter plainte par manque d'information ou par peur des représailles^{xlii}.

Les politiques urbaines

D'autres études insistent pour leur part sur les politiques urbaines comme source d'insécurité. Tout d'abord, la production de marges urbaines et la délimitation de zones « défavorisées ou sensibles » par des programmes de lutte contre la pauvreté et la criminalité ont souvent des effets pervers qui essentialisent les problèmes qu'elles étaient censées prévenir ou résoudre.

Elles finissent par transformer les quartiers cibles en stigmates pour leurs habitants.e.s^{xliii}. La géographe Violaine Jolivet et ses collègues soulignent d'ailleurs que deux dispositifs d'action municipale, à savoir le déploiement des forces de police spécialisées et l'instauration d'une politique de revitalisation urbaine intégrée, fonctionnent comme des instruments locaux de ré-ancrage du stigmaté et des rapports de domination dans l'espace.

À Montréal tout particulièrement, l'urbanisme prioritaire cible presque systématiquement des espaces où se concentrent des nouveaux arrivants et des populations racisées et pauvres. Il donne pour ainsi dire un ancrage territorial à des inégalités sociales et raciales. Ce qui est exactement le cas de RDP.

De plus, en diffusant l'idée que certains quartiers urbains seraient « dangereux », sans du même souffle expliquer les processus d'exclusion qui ont mené à cette situation, ces politiques nourrissent, malgré elles, la persistance du profilage social et racial dans les pratiques des services publics (police, santé, transport) à l'égard

des communautés noires, latino-américaines, arabes et musulmanes^{xliv}.

Pire encore, si on n'y prend garde, même l'intervention communautaire auprès de ces populations à risque ou en conflit avec la loi sont susceptibles de renforcer cette logique disciplinaire dont le but est de réinsérer socialement sans interroger le social auquel il s'agit d'insérer, sans dénoncer ses injustices et ses oppressions.

L'anthropologue Gonzalez Castillo^{xlv} soutient à cet égard que l'insécurité du financement du communautaire joue un rôle important dans l'inflexion de l'intervention communautaire davantage vers des tâches de prévention et de surveillance que vers la défense des droits des populations marginalisées et la lutte contre les inégalités^{xlvi}.

Sources du sentiment d'insécurité

D'une manière générale, le sentiment d'insécurité d'une personne ou d'un groupe peut être déterminé par une expérience personnelle

47. C'est l'approche Prévention des comportements et de la criminalité par l'aménagement du milieu (PCAM) qui vise par l'aménagement du milieu à éliminer les comportements indésirables.

de vulnérabilité, de fragilité ou de victimisation, la perception d'un risque, les faiblesses d'un contexte social et urbain (le contrôle social informel, l'inefficacité du système pénal, la tolérance à la violence, la culture de l'intolérance et de la haine, les petits désordres de même que les incivilités physiques, les dégradations urbaines^{xlvi}, etc.), ou des processus de communication^{xlvi}. Le degré d'importance de chacun de ces facteurs peut néanmoins différer d'un individu à l'autre. Quoiqu'il en soit, les manifestations et le traitement de la violence dans les médias représentent sur le plan collectif l'un des plus grands déterminants du sentiment de sécurité^{xlix}.

Les médias

Les médias de masse ont fait de l'insécurité un thème central du débat public. Pour la plupart des résidents des deux quartiers de RDP-PAT, les

médias du Québec posent un regard déformé et injuste sur l'arrondissement. Par leur manière de rapporter les événements violents, ils contribuent à l'amplification du sentiment d'insécurité dans la population. Ils alimentent même parfois une « panique morale »⁴⁸, c'est-à-dire une réaction exagérée de la population face à des événements largement montés en épingle par leur traitement médiatique^l.

D'entrée de jeu, un consensus s'est dégagé lors de nos entrevues à l'effet que les médias sont devenus une caisse de résonance des préjugés négatifs à l'égard des deux quartiers de RDP-PAT. Tous ont dit que la couverture médiatique renvoyait une image négative à la population, laissant sous-entendre que l'arrondissement était caractérisé par une violence et une criminalité importante, ce qui ne reflétait pas la réalité : « Les médias ont un impact immense sur la représentation du quartier (...) ça vient amplifier davantage la peur des gens, le

sentiment d'insécurité des gens. (...) ça vient juste amplifier la peur alors que le taux de criminalité à Montréal n'a pas forcément augmenté autant que ce que les médias nous laissent croire » (Clara, intervenante citoyenne, RDP).

Certains ont mentionné que la vision négative de l'arrondissement avait pour conséquence de stigmatiser la population et d'aggraver l'isolement dans certains secteurs où le manque d'activités et de transport constitue déjà un enjeu important : « (...) quand j'ai dit à mes frères et sœurs que je venais [travailler] ici, on m'a dit 'C'est le coin dangereux' (...). Mais il y a tellement de belles affaires!

À cause de ça, on enlève des activités, et on coupe les activités des ados pour leur sécurité... ce n'est pas normal! » (Dolby, Intervenante communautaire, RDP).

Cette stigmatisation touche plus particulièrement les jeunes racisés, puisque ces derniers seraient plus à

48. Nous devons ce concept à Stanley Cohen qui le décrivait comme le résultat du traitement médiatique d'un événement qui en exagère l'importance à l'aide d'expressions sensationnalistes. La panique morale conduit souvent à un processus de diabolisation d'une catégorie sociale présentée comme une menace pour les valeurs et les intérêts d'une société. La panique actuelle autour des fusillades à Montréal en est un bon exemple. Le traitement médiatique des événements impliquant l'usage d'une arme à feu donne l'impression que Montréal est devenu une ville dangereuse, que les adolescents, notamment ceux qui sont issus de groupes racisés, sont armés et dangereux et que la loi des gangs de rue prévaut partout. Cette remarque ne nie pas l'existence d'un problème de sécurité, mais souligne son exagération dans l'espace public

risque de vivre du profilage racial⁴⁹ et de la méfiance en raison d'une couverture médiatique associant les gangs de rue aux jeunes racisés : « Il y a un stigma des médias qui fait que lorsqu'on pense à RDP, on pense aux gangs de rue, mais ce n'est pas ça » (Knox, citoyen, RDP). À cause de cette stigmatisation, les jeunes se sentent toujours vus comme des délinquants potentiels, à l'école, dans les parcs, dans les magasins. Le stigmatisme territorial fonctionne comme une couche supplémentaire de défavorisation sociale qui s'ajoute à ou renforcent celles du genre, de la race et de la classe sociale.

Il est intériorisé dans l'imaginaire collectif et oriente les services publics, à l'école où les jeunes racisés disent qu'ils vivent une ségrégation, dans la rue où ils sont interpellés par les policiers, et même dans le quartier à travers l'approche ciblée de certain.e.s intervenant.e.s, etc. Qui pis est, selon plus d'un, le stigmatisme aurait une certaine performativité, c'est-à-dire la capacité d'engendrer la réalité qu'il nomme.

La couverture négative de l'arrondissement aurait aussi tendance à invisibiliser les aspects positifs de RDP-PAT au profit de ce qui fait réagir, sans égard au sentiment d'insécurité que cela pourrait générer pour la population qui y vit ou qui y est de passage : « souvent ce qu'on va entendre des jeunes, quand on parle de notre quartier, on entend juste les coups de feu, les ceci, les cela. On ne voit pas tout ce qu'on fait de bien ici, on ne voit pas les belles actions qu'on fait. Ça, on ne le met pas de l'avant. (Sophia, Intervenante, RDP). « (...) [on évacue] du même coup les aspects positifs de chaque secteur : on met des étiquettes sur des jeunes qui n'ont rien à voir. Les comités, les organisations, on n'en parle pas. Ça ne fait pas vendre » (Lui, travailleur de rue, PAT). L'image négative de l'arrondissement est perçue comme injuste et non représentative de la réalité sur le terrain, bien que plusieurs aient mentionné ressentir, à différents degrés d'intensité, des enjeux au niveau de leur sécurité.

La méfiance envers la police

La méfiance réciproque entre des communautés culturelles et l'institution policière représente un autre facteur de risque d'insécurité à RDP-PAT.

D'une manière générale, la population québécoise a un degré de confiance élevé envers l'institution policière. Selon une étude publiée en 2015, la majorité d'entre eux estime que la police assure adéquatement la sécurité des citoyen.ne.s^{li}. En 2018, un sondage mené auprès de 2 513 citoyens à l'initiative de la Sûreté du Québec a permis d'établir que la majorité des répondants (7.5 sur 10) avaient grandement confiance aux policiers de la Sûreté du Québec et en leur capacité d'assurer leur sécurité dans leur milieu de vie. De même, lors des cafés urbains sur la sécurité publique à RDP^{lii}, les participants ont déclaré que la police faisait un bon travail pour chasser les gangs de rue du quartier. Ce sentiment de confiance et le sentiment de sécurité correspondant n'étaient cependant pas partagés par tout le monde.

Le lien de confiance avec la police est en général fragile, surtout pour les populations racisées et autochtones. Les traumatismes du passé sont vite ravivés à chaque nouvelle expérience d'interaction négative avec la police. Un seul cas de violence policière suffit à embraser le climat social, à envenimer les rapports avec tous les policiers·ère·s, même si les autres font bien leur travail.

Au cours des dernières années, le ministère de la Sécurité publique a lui-même reconnu que plusieurs événements regrettables ont réussi à fragiliser la confiance de la population à l'égard de la police et à envenimer ses relations déjà chargées historiquement avec certaines communautés. Plusieurs travaux ont documenté certaines pratiques excessives de la police comme le profilage, le contrôle d'identité abusif^{liii}, les fouilles au corps aléatoires (appelées « stop and frisk⁵⁰,») et le recours à une force excessive contre certains suspects^{liv}. On reproche de plus en plus aux agents de police de ne pas mettre en œuvre systématiquement des techniques de

désescalade, surtout en présence d'une personne racisée.

L'accumulation des témoignages, des images et des mobilisations contre la violence policière a mis au jour le fait que, même au Québec, l'institution policière bouleverse des vies, en particulier celles des personnes vulnérables ou minoritaires qu'elle était censé protéger^{lv}. Les participants et participantes aux forums citoyens⁵¹, organisés en 2020 par le Comité consultatif sur la réalité policière ont presque unanimement souligné les biais et préjugés des agents de police envers les minorités ethnoculturelles et les Autochtones.

Ils ont dénoncé le profilage racial, le traitement discriminatoire des minorités ethnoculturelles et les abus de pouvoir envers leurs membres. Ils ont fait les mêmes considérations pour les personnes itinérantes et les personnes aux prises avec un problème de toxicomanie ou d'alcoolisme.

Les données de notre enquête qualitative ont aussi montré que le rapport à la police variait selon les

catégories sociales concernées. Par exemple, dans les secteurs aisés de l'arrondissement et habités majoritairement par des personnes blanches, la présence policière renforce le sentiment de sécurité: « Ils sont très disponibles pour s'associer aux organismes communautaires pour donner de l'information. (...) Ils sont très ouverts à collaborer puis à soutenir » (Nathalie, Ainée, PAT). Ce discours contraste toutefois avec la méfiance et parfois la peur éprouvée par d'autres citoyennes et citoyens en présence ou au contact de la police.

Selon les données collectées, cette méfiance s'explique principalement par trois facteurs : l'insatisfaction par rapport aux relations police-population, la présence de discrimination et de profilage dans leurs interventions et enfin, le ressentiment transmis de génération en génération.

L'insatisfaction par rapport aux relations police-population

Pour ce qui est du premier facteur, certains membres de la population

49. Ce terme désigne « toute action de personnes en situation d'autorité qui appliquent une mesure de façon disproportionnée sur des segments de la population du fait notamment de leurs appartenances raciales, ethniques ou nationales ou religieuses, réelles ou présumées » (Armony, Hassaoui et Mulone, 2020, p. 14).

reprochent aux policiers l'aspect trop protocolaire de leurs interactions ainsi que leur difficulté à entrer en relation avec la population. Ils estiment qu'un meilleur engagement et une présence plus soutenue de la police dans les activités de quartier pourraient aider à forger des liens avec les jeunes et les communautés culturelles. D'autres constatent, en revanche, que quand ils sont présents, ils rendent les citoyen.e.s inconfortables en raison de leurs armes : « Ils ont la main sur le gun : ils ne devraient pas avoir peur, ils devraient avoir une formation! Montrez que vous êtes des humains derrière » (Malcom X, citoyen, RDP).

Le poids des symboles, en particulier celui de l'uniforme, semble aussi sous-estimé par les forces de l'ordre, ne serait-ce que dans son effet intimidant : « Il y a aussi le fait de voir la police arrivée en habit... c'est intimidant, disons. » (Annie, Technicienne en travail social, RDP-PAT). Plusieurs voient même dans le respect d'un protocole rigide au moment de communiquer avec la population, une mauvaise foi de la police à montrer de l'humanité et de l'ouverture : « La police est trop sectaire, elle doit socialiser pour avoir

une proximité avec les enfants pour qu'ils comprennent pourquoi la police est là pour les aider. C'est à eux de montrer qu'ils sont plus humains et sociaux pour que les enfants aient plus confiance en Eux » (Malcom X, Citoyen, RDP) ».

Le manque de formation a aussi été reproché à la police traditionnelle lors d'enjeux entourant la violence conjugale et la violence sexuelle : « (...) j'avais une femme que j'avais dû accompagner pour porter plainte, pour violences conjugales. Il faut voir comment elles sont reçues, accueillies par les services de police. Je pense que ça prendrait des formations et beaucoup d'éducation, parce que déjà, on sent l'a priori et la minimisation des faits aussi » (Sophia, intervenante communautaire, RDP).

Les policiers rencontrés ont cependant rappelé les efforts importants consentis par les services de police, au cours des dernières années, pour former davantage leur personnel à intervenir sur différentes problématiques, notamment la santé mentale, la violence conjugale et la violence sexuelle : « (...) les policiers ont de plus

en plus de formation (...) au niveau de la violence conjugale, il y a beaucoup, beaucoup de formations qui est offerte. On est beaucoup plus sensibilisé à ce type d'événement là (...) auparavant peut être que les policiers étaient moins formés à ce niveau-là, mais maintenant on est de mieux en mieux formés » (Nancy, policière, RDP).

Le besoin d'une présence policière compétente, plus bienveillante et humaine a été évoqué dans les quartiers, mais avec plus d'emphase à RDP. Plusieurs ont mentionné que les policiers avaient tendance à favoriser la répression à la discussion, à tomber dans la brutalité et la force physique plutôt que de favoriser d'abord la discussion et les échanges.

La perception de la police change cependant selon qu'il s'agisse d'un agent sociocommunautaire ou des patrouilleurs affectés à la réponse aux appels. En effet, le premier jouit d'une bonne réputation auprès du public et des populations vulnérables : « Elles sont super, tellement fines. Ça vaudrait la peine qu'il y en ait plus. Ils connaissent plus la santé mentale avec une approche différente » (Julie,

50. Pratiquées aux États-Unis, les fouilles au corps aléatoires sont interdites à Montréal. Une personne doit être minimalement détenue pour fins d'enquêtes pour qu'un policier puisse effectuer une fouille par palpation.

Intervenante communautaire, PAT).

En effet, leur approche, plus axée sur la rencontre et l'accessibilité, permettrait plus facilement à la population et surtout aux jeunes de se confier: « (...) nous les agents communautaires, on se promène beaucoup. On a la chance d'avoir le temps. Puis, souvent, quand on les rencontre, ce n'est pas dans une situation d'urgence. Comparativement aux patrouilleurs, on se le fait dire souvent 'toi, tu es cool, comparé aux deux patrouilleurs que j'ai croisés la semaine passée dans le parc » (Normand, agent sociocommunautaire, PAT).

La discrimination

La deuxième explication de la méfiance de certains citoyens et citoyennes envers la police porte sur l'influence des préjugés dans leurs interventions. Par exemple, plusieurs ont dit avoir ressenti des préjugés et une discrimination dans leur interaction avec des policiers. Ce sentiment venait du fait qu'ils ne se sentaient pas pris au sérieux en raison de leur statut d'assistés sociaux et de leur faible

revenu : « Quand ils viennent, c'est qu'ils viennent pour un truc grave. Ce n'est pas rassurant quand elle est là, et on se fait juger parce qu'on est juste des BS... ça fait mal » (Justine, citoyenne, PAT). Parmi les témoignages recueillis, certaines personnes ont affirmé que la police avait tendance à banaliser certaines agressions en raison de l'endroit où celles-ci avaient lieu, dans des HLM ou logements sociaux, par exemple : « Ils disent (...) de nous entretuer et qu'on est juste des BS » (Laurence, citoyenne, PAT).

Cette réaction, motivée par une discrimination économique et sociale, serait toutefois bien différente face aux discriminations raciales, surtout à RDP. Une intervenante estime que la police aurait tendance à réagir plus rapidement dans les quartiers à forte densité immigrante, justement en raison de stigmas et préjugés raciaux : « Le 911 arrivera rapidement, mais il y a un enjeu là, ça va arriver rapidement parce qu'ils savent c'est une communauté noire qui est là. C'est tous les préjugés sociaux qui montent, quand on se rend compte. Parce qu'ils vont venir vite de peur que ça déborde. Mais ils ne viennent pas vite pour

soutenir, c'est 2 choses nettement différentes » (Rihanna, Intervenante-gestionnaire, RDP).

Ce sont ces préjugés qui conduisent à la culture du profilage racial. D'après une étude sur les interpellations policières à Montréal, entre 2014 et 2017, les Autochtones et les populations noires avaient 4 à 5 fois plus de chance que la population blanche de se faire interpellé par le SPVM^{vi}. Plusieurs jeunes de l'arrondissement ont déclaré avoir vécu du profilage racial de la part des policiers en raison de la couleur de leur peau. Certains se sont fait questionner dans la rue sur la seule base de leur apparence physique : « y'a le profilage racial. Ce n'est pas les gens dans les gangs qui se font arrêter, c'est les gens d'une certaine ethnie, en fonction de leur look. » (Tariq, Jeune, PAT). Parce que ces jeunes se font plus souvent accoster par la police, mais surtout, parce qu'ils sentent que la police éprouve une méfiance envers eux, plusieurs évitent de se tourner vers elle lors d'un conflit, craignant d'être reçus avec jugement et méfiance: « S'il m'arrive de quoi : est-ce que je vais les appeler? » (Tariq, jeune homme, RDP).

51. Le comité consultatif a organisé en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, du 12 au 19 novembre 2020, huit forums de discussion virtuels entre des citoyens et des intervenants de première ligne ayant des contacts fréquents avec la police. 147 personnes ont participé à ces échanges.

Le sentiment d'être jugé, la peur d'être discriminé doublée du manque allégué de formation des agents de police pour des situations de détresse font en sorte que plusieurs citoyens et citoyennes refusent de porter plainte lorsqu'ils vivent de la violence. C'est ce qu'on observe, par exemple, dans les cas de violence basée sur le genre :

« (...) la violence conjugale et les violences intrafamiliales sont relativement récurrentes et très sous-estimées dans les chiffres, ne serait-ce que dans les relevés du SPVM, du poste de quartier. Parce que dans le fond, on travaille avec des communautés qui ne sont pas à l'aise avec la police, qui ne se sentent pas protégées, qui ne se sentent pas entendues par la police et donc qui ne portent pas plainte, qui ne vont pas avoir recours à la police pour différentes raisons liées au racisme systémique notamment » (Sophia, intervenante communautaire, RDP).

Le ressentiment

La troisième cause de la méfiance envers la police est le ressentiment, transmis de génération en génération à travers l'apprentissage informel des codes sociaux. Lors de nos entrevues,

plusieurs enfants ont partagé leur peur des policiers et policières sans pour autant avoir vécu personnellement une expérience négative avec eux : « Des fois au primaire, on sortait et quand on voyait une police, on était stressé : 'si elle nous voit, elle va faire de quoi', mais il n'y avait rien » (Teletubise, jeune fille, PAT). Une autre, du même âge, se dit craintive devant un policier, sans pouvoir nommer de raison précise : « Moi quand je vois un policier et que je suis seule, chaque fois je me dis qu'il doit dire de quoi sur moi » (Mina, jeune fille, PAT) ».

Du point de vue des policiers interrogés, cette méfiance chez les jeunes est particulière, parce qu'elle n'est pas nécessairement générée à la suite d'une expérience traumatisante. Elle serait davantage transmise par des proches, généralement par les membres de leur famille qui, eux, auraient été victimes ou témoins d'abus policiers : « De génération en génération (...) on a des gens aussi qui arrivent d'ailleurs, puis que la relation avec la police n'était pas la même non plus qu'ici. Puis ils peuvent transmettre ça à leurs enfants aussi, même s'ils sont nés ici, ce n'est pas toujours facile d'établir un bon contact » (Leila,

policrière, RDP).

Cette méfiance viendrait aussi de mouvements sociaux de défense des droits qui ont allumé une crainte en raison de débordements policiers. Les efforts de sensibilisation autour des abus de pouvoir et de la violence excessive de certains policiers et policières à travers les réseaux, ont pour effet d'alimenter la méfiance et le ressentiment à l'égard de l'institution : « Je pense que pour beaucoup de gens de race noire, depuis Black Lives Matter, on sait que le problème est ici aussi. Je me dis : beaucoup de noirs ne connaissent pas leurs droits. Ils ne savent pas comment être abordé par la police (Mauve, adolescente, RDP) ».

Le désert de services

Le désert de services est le dernier facteur de risque que nous examinons dans cette étude. Ce terme désigne la situation d'une région où les résident.e.s peinent à accéder à certains programmes ou services. Au sein de l'arrondissement, RDP est plus connu pour être un désert de services, mais le problème existe dans les deux quartiers, tant au niveau des commerces que des services de

proximité. Selon une intervenante de RDP : « Le quartier est vraiment démuni en termes d'accès aux services de proximité. Il n'y en a pas. [...] faut sortir du quartier si on veut aller au cinéma, faut sortir du quartier si on veut aller dans un musée, faut sortir du quartier pour tout. Il n'y a absolument rien à Rivière-des-Prairies. » (Rihanna, intervenante, RDP). Déjà en 2018, lors des cafés urbains à RDP, les participants et participantes avaient déploré l'offre commerciale déficiente et peu diversifiée dans le secteur. On n'y trouvait ni centre commercial, ni restaurant, ni hôtel, ni lieux de rassemblement pour les jeunes, les adolescents-es ou jeunes adultes. Cela est particulièrement alarmant quand on connaît les problèmes majeurs de mobilité qu'on y rencontre.

Ce défaut de services touche tous les grands domaines de la vie. Il touche d'abord la sécurité alimentaire : « Après, c'est sûr que le désert de service, je pense que nous, on le vit aussi à Rivière-des-Prairies, notamment au niveau alimentaire. Y a pas un seul véritable organisme communautaire reconnu, incorporé, dont c'est la mission de desservir en termes de sécurité alimentaire. Donc c'est vraiment des organismes qui font du

dépannage à droite à gauche, et cetera, puis qui qui essayent de supporter la population. Parce qu'on sait qu'il y a vraiment un besoin criant qui ne cesse d'augmenter avec l'inflation, les aînés qui sont de plus en plus précaires et les nouveaux arrivants, et cetera, les demandeurs d'asile en particulier. Mais malheureusement ce problème n'est toujours pas résolu, puis demeure. » (Sophia, intervenante, RDP).

Il touche ensuite la sécurité résidentielle : « [Comme] ils n'ont pas encore accès aux logements sociaux [les réfugiés] doivent trouver des logements à moindre coût. Et on peut dire que les propriétaires ont le bon bout du bâton et en profitent. Donc on a des personnes qui vivent dans des logements insalubres, avec des fuites d'eau en hiver, quasiment pas de chauffage dans des espèces de petits garages aménagés où est ce qu'on a des loyers à 700 pièces, 800 pièces le mois. Donc tout leur chèque, qu'ils reçoivent du gouvernement passe là-dedans. » (Sophia, intervenante, RDP).

Quant au désert médical, il touche directement à l'intégrité physique et psychique des personnes.

Selon la Table de développement local, « En général, les services de santé sont

insuffisants dans l'est de Montréal; les gens du quartier sont dirigés vers l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, déjà plus qu'à pleine capacité. ». Une citoyenne de PAT partage ses propres préoccupations sur le sujet : « Moi je pense que les soins de santé sont peut-être difficiles d'accès, ça insécurise les gens. Moi, je vis en couple. On se dit l'un et l'autre : s'il nous arrivait quelque chose, qu'est-ce qu'on fait ? (...) Le CLSC ne joue plus son rôle, nous, on est chanceux, on a un médecin de famille, mais il prend sa retraite dans un an... Donc il n'y aura pas de ressources. » (Nathalie, aînée, PAT).

Le désert de services affecte aussi les écoles. Lors des cafés urbains de 2018, les citoyennes et citoyens ont déploré un manque de ressources éducatives à RDP, surtout pour des élèves en difficulté ou ayant des besoins spécifiques : « aide aux devoirs, services pour enfants avec besoins particuliers, cours pour apprendre aux jeunes à se débrouiller ou à mieux s'intégrer à la société, école alternative, etc. ». En général, les services psychoéducatifs sont débordés et la liste d'attente est tout simplement trop longue. Une enseignante témoigne : « Souvent, mes élèves essaient de fixer des rendez-vous et les pages sont déjà

pleines. [...] Généralement, la case horaire est pleine pour [les services de] psychoéducation, intervenant, toxico... » (Monica, enseignante, PAT).

Cette situation générale de carence de services n'est pas sur le point de s'améliorer. Car les données collectées indiquent qu'un mouvement de relocalisation des services de RDP vers PAT, notamment pour des raisons de sécurité, bat encore son plein. Ce mouvement a conduit à la fermeture de plusieurs services de proximité de RDP : « Même la banque nationale qui était située à cet endroit-là a déménagé, puis une garderie qui était située au coin de cette rue a fermé. Donc, dans le fond, c'est dans ces 2 secteurs où est-ce qu'il y a le plus de fusillades dans le quartier. » (Clara, intervenante, RDP). Le poste de police de RDP est encore là, mais « ce n'est pas une bataille gagnée [d'avance] parce que les services de proximité dans le secteur, on veut toujours les relocaliser dans l'autre quartier, à Pointe-Aux-Trembles. » (Rihanna, Intervenante, RDP).

Impacts de l'insécurité urbaine

Les conséquences de l'insécurité urbaine sont beaucoup moins étudiées que ses causes. Elles sont pourtant

essentielles pour mesurer les torts irréparables causés par les multiples formes d'insécurité aux individus, aux familles et aux collectivités. Cette section du rapport fait un survol des impacts de l'insécurité urbaine à RDP-PAT sur la base des informations partagées par les informateurs de cette étude.

Le coût humain

Le coût humain de l'insécurité urbaine se compte par centaines, par milliers de victimes, dépendamment des formes de risques et de dangers considérées. Les témoignages recueillis dans le cadre de cette étude le démontrent d'ailleurs très bien : blessées, volées ou tout simplement humiliées, les victimes s'accumulent massivement dans les rangs des catégories sociales qui endurent déjà les conditions de vie, de travail ou d'habitat les plus pénibles.

À peine sorties de l'enfance, certaines victimes sont traumatisées par la perspective de leur agression ou d'un accident. D'autres portent dans leur chair les traces de l'insécurité alimentaire ou de la criminalité. Pour d'autres encore, l'impact se situe au plan psychologique, dans le stress ressenti, la peur de se faire attaquer,

la détresse, l'impuissance face à leurs aspirations, le sentiment d'abandon ou d'absence de protection, le sentiment de honte, le manque d'estime de soi, etc.

Le coût humain se compte pour ainsi dire en nombre d'années de vie utile fauchées; en trajectoires de vie déviées vers la prison, la délinquance ou le handicap; en prévalence de certaines maladies (blessures, dépression, diabète, maladies cardiovasculaires) ; en nombre de morts du désespoir (overdose, suicide, empoisonnement par l'alcool); en nombre de familles dispersées; etc. À RDP-PAT, l'insécurité urbaine gêne les femmes et les personnes âgées, torpille le processus d'apprentissage des jeunes ainsi que leur développement physique et cognitif. L'insécurité urbaine tue tout bonnement, quand on est au mauvais endroit au mauvais moment.

Le coût social

Le coût social de l'insécurité urbaine est plus difficile à estimer. Car il s'agit de déterminer la responsabilité de celle-ci dans la dégradation du lien social, le repli communautaire, les réactions d'intolérance identitaires, la recrudescence des crimes haineux, etc.

Le sentiment d'insécurité et surtout le discours dominant sur ses causes exacerbent ordinairement les tensions entre les groupes sociaux, entre ceux qui se perçoivent comme ayant droits vulnérables et ceux qui sont stigmatisés ou étiquetés comme agresseurs potentiels. Elle rend alors difficile la gestion de la diversité et de l'inclusion à l'échelle locale.

Même à travers les réponses publiques à la demande de sécurité, par exemple via l'implantation de technologies de surveillance des espaces et des individus, l'insécurité urbaine induit parfois des pratiques discriminatoires envers certains groupes spécifiques. Une étude de Gary Armstrong et Clive Norris^{lvii} a montré que les opérateurs de vidéosurveillance opéraient un véritable « tri social » en ciblant une fois et demie à deux fois plus les populations noires que les autres présentes sur un même site.

Pour leur part, certaines formes d'insécurité (économique, alimentaire, résidentielle), plus associées à la défavorisation matérielle, affectent la participation sociale de leurs victimes, déjà enclines à l'exclusion sociale. Mais à RDP-PAT, le sentiment d'impuissance éprouvé par ces dernières ne semble pas les avoir poussés à l'isolement

ou à se soustraire des initiatives communautaires telles les tables de concertation. Même les citoyens et citoyennes en situation de pauvreté participent aux actions de lutte contre la violence urbaine. Il y a, du reste, place à l'amélioration dans cette forme de participation citoyenne.

Enfin, l'insécurité urbaine est une affaire de territoires. Elle affecte d'abord les pratiques de mobilité quotidienne, avec un jeu complexe de restriction, d'interdiction et d'autorisation. De plus, la stigmatisation territoriale engendrée par l'évolution de l'insécurité urbaine peut conduire à une reconfiguration du territoire, associant la délinquance à des espaces interstitiels où se concentrent les populations pauvres, marginalisées et d'immigration récente^{lviii}. Ainsi, les « territoires de l'insécurité » se superposent à la géographie des problèmes sociaux (toxicomanie, violence, prostitution, faible scolarisation, chômage, pauvreté, monoparentalité, errance et itinérance).

Après s'être appropriée de nouveaux territoires, l'insécurité va parfois jusqu'à forcer la population civile à l'abandon de certains lieux publics (parcs, corridors, sentiers), laissant toute la place aux acteurs de la

violence. Elle provoque quelques fois des déplacements forcés, malgré l'attachement et le sentiment d'appartenance au quartier que peuvent éprouver les victimes.

Le coût économique

Enfin, l'insécurité a un coût économique élevé. D'une part, elle a un impact négatif sur les activités économiques de la ville. L'une des principales conséquences du climat d'insécurité est le ralentissement des activités économiques. Les consommateurs, ayant peur de fréquenter certaines zones, ou de sortir le soir, vont diminuer leur consommation. Dans son versant objectif (vols, fraudes, extorsions, et autres crimes, insécurité alimentaire, routière ou résidentielle) comme dans sa forme subjective (sentiment d'insécurité), elle est une entrave au développement des activités socioéconomiques. Sa présence nuit aussi à la capacité des villes de produire de la richesse et d'attirer de nouveaux capitaux. Elle peut même conduire à la délocalisation des entreprises déjà implantées.

L'insécurité urbaine entraîne d'autres coûts, dont celui de la prise en charge

des criminels par le système pénal (policier, judiciaire et carcéral) et des victimes autant par le système de santé et de services sociaux (violence, délinquance) que par le système de protection sociale (insécurité économique, alimentaire, résidentielle). La socialisation des coûts pour la prévention de la délinquance, la rééducation des mineur.e.s en conflit avec la loi, la répression du crime et la réinsertion sociale des repris de justice, pèse lourdement sur les finances publiques, locales et nationales. Un de ces coût concerne les investissements pour les équipements et les moyens humains déployés sur le terrain, pour assurer des tâches de surveillance et de dissuasion dans les espaces publics. L'utilisation des nouvelles technologies, dont la vidéosurveillance, dans la production de la sécurité, a entraîné des coûts supplémentaires en équipement et maintenance qui pèsent sur ces mêmes budgets.



Perspectives

L'étude confirme que l'insécurité urbaine à RDP-PAT n'est pas inévitable et qu'elle peut être combattue efficacement et durablement.

L'urbanisation croissante des sociétés contemporaines les expose à des risques de plus en plus diversifiés, difficiles à prévoir et à contrôler. Les réseaux sociaux et les médias de nouvelles en continu donnent aux événements catastrophiques, aux incidents criminels et aux faits divers les plus dramatiques, une exposition instantanée et parfois amplifiée qui alimente le sentiment d'insécurité dans la plupart des villes modernes.

L'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles n'en fait pas exception : il est aux prises avec une insécurité multidimensionnelle, c'est-à-dire non seulement criminelle, mais aussi alimentaire, résidentielle, routière, etc.

Cette insécurité fait son lit dans la vie des individus et des communautés, à différentes échelles : individuelle, familiale, communautaire, nationale, etc. Les deux quartiers qui constituent l'arrondissement, RDP et PAT, sont assaillis par un certain nombre de problèmes de sécurité qui commandent une action publique urgente.

L'insécurité urbaine n'est pas inévitable

L'étude confirme que l'insécurité urbaine à RDP-PAT n'est pas inévitable et qu'elle peut être combattue efficacement et durablement. Certes, la conjoncture actuelle marquée par une épidémie de fusillades un peu partout sur le territoire métropolitain semble propice à des mesures répressives ou de prévention situationnelle⁵². Ainsi, de concert avec la Ville de Montréal, les corps de police ainsi que les partenaires communautaires et institutionnels, le gouvernement du Québec a mis en place diverses mesures pour lutter contre le trafic d'armes à feu (16 millions au FACVAFG⁵³ et 5 millions au ELTA⁵⁴) et pour élucider les meurtres et disparitions liés aux gangs (15 millions au FACVAFG⁵⁵).

52. Ce terme désigne l'ensemble des mesures visant à empêcher le passage à l'acte criminel en augmentant son coût d'opportunité, c'est-à-dire en rendant l'acte difficile (en contrôlant les moyens, les entrées et les sorties), en réduisant son attraction (frustrations, tentations et mauvais effets d'entraînement), en augmentant les risques pour son auteur (caméras de surveillance, patrouille et présence policière, méthodes de signalement), en réduisant les gains à en tirer, etc.

53. Désigne le Fonds d'action contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs (FACVAFG)

54. Désigne l'escouade permanente de lutte contre le trafic d'armes (ELTA).

55. Au cours de la même période (2020-2022), les investissements dans la prévention ont été plus modestes : seuls 8 millions de dollars ont été consacrés à des mesures de prévention (de la délinquance des jeunes, de la criminalité, de la violence commise et subie par les jeunes) et moins de 3 millions à la recherche et formation.

Ces mesures ne semblent pas avoir fait infléchir la courbe de l'insécurité multidimensionnelle. Tout indique qu'il faut aller au-delà de ces mesures de prévention situationnelle et de contrôle policier du territoire (présence policière, unités spécialisées de lutte contre le trafic d'armes et de drogue, déploiement de la vidéosurveillance, etc.) pour repenser la sécurité comme un bien commun et les espaces publics (intérieurs et extérieurs) comme des lieux de cohabitation, de rencontre et d'échange. C'est ce que prévoyait d'ailleurs le Plan d'action en sécurité urbaine sur le territoire de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles 2022-2024. Basé sur une vision axée sur la prévention et la valorisation de la jeunesse, ce plan envisage une action concertée, centrée sur la personne dans une perspective intersectionnelle, participative et multiéchelle.

Il recommande d'investir là où l'insécurité prend naissance, dans les milieux de vie, afin de les rendre plus attractifs, dynamiques et sécuritaires. Il prescrit de bonifier le soutien financier accordé aux organismes

communautaires qui effectuent un travail de première ligne auprès des populations les plus vulnérables.

Les résultats du diagnostic de sécurité confirment la pertinence de ces mesures et suggèrent de les soutenir. Les personnes rencontrées lors des entrevues individuelles et de groupe ont fait des recommandations convergentes, lesquelles ciblent tantôt le manque d'espaces et d'activités de loisirs dédiés aux-tout-petits, aux jeunes et aux personnes âgées; tantôt la mauvaise presse que les médias font subir à RDP-PAT; ou l'isolement, la stigmatisation et la marginalisation consécutive des deux quartiers; tantôt la méfiance par rapport à la police ou la segmentation de la population en petites communautés constituées par affinité; tantôt l'intersection des facteurs de défavorisation sexuelle, raciale, sociale et territoriale; tantôt le désert de services essentiels ou le manque d'organismes communautaires; etc.

Alors, pour faire advenir à RDP-PAT des quartiers hospitaliers, offrant à leurs

habitants des garanties de sécurité dans les espaces publics et privés et d'un plein épanouissement personnel, le diagnostic suggère d'agir à la fois sur les facteurs objectifs et le sentiment d'insécurité, à la fois sur les causes et les effets de l'insécurité. Les résultats enjoignent de mettre en œuvre des actions de prévention qui touchent à tous les facteurs de de risque⁵⁶.



56. Parce qu'elles échappent aux compétences administratives de la municipalité, certaines causes structurelles de l'insécurité multidimensionnelle sont laissées de côté, notamment celles qui sont à la base de l'insécurité économique (la condition salariale, les régulations du travail et les systèmes de sécurité sociale), de l'insécurité sociale (le système de protection sociale), de l'insécurité civile, sanitaire, juridique, etc.

En voici une liste non exhaustive basée non seulement sur une recension des meilleures pratiques de prévention en matière de sécurité urbaine, mais aussi sur les pistes de solution concrètes formulées par les personnes rencontrées lors de l'enquête de terrain. Nous les avons classées en fonction des trois milieux de vie où s'ancre ordinairement l'insécurité : la famille, l'école et le quartier.

1- Améliorer la sécurité dans les familles

Pour prévenir l'insécurité multidimensionnelle, on a recommandé de bonifier l'aide accessible aux familles, sous toutes ses formes. Pour les parents, on a proposé de créer des programmes d'aide sous forme de groupe de soutien afin non seulement de les aider à mieux connaître et utiliser les ressources déjà existantes, mais aussi à leur offrir des outils pour renforcer leurs compétences parentales afin d'intervenir efficacement auprès de leurs enfants. Cela peut se faire à travers des activités de formation, de coaching, de soutien psychosocial, de médiation, etc.

D'autres répondants et répondantes

ont relevé l'importance de fournir de l'aide au devoir pour les jeunes, surtout ceux qui sont vulnérables ou qui sont en difficulté d'apprentissage. D'autres encore ont proposé de créer un organisme spécifiquement dédié aux aîné.e.s et d'offrir à ces derniers des services et des ressources d'aide pour les tâches quotidiennes à la maison (entretien, service plombier, de lavage de vitres, etc.).

Des programmes d'aide de dernier recours pour l'alimentation et le logement, des programmes de prévention de la violence conjugale et de la violence familiale peuvent également compléter la liste des actions à mettre en place.

2- Créer un bouclier de protection autour des jeunes à l'école

La sécurité des jeunes à l'école a été une autre préoccupation largement partagée. Pour la garantir, et par le fait même, éviter aux jeunes à risques de possibles dérives vers la criminalité, on a proposé d'agir tôt auprès d'eux et de leur assurer un suivi adéquat. On a proposé d'offrir à l'école une aide alimentaire à travers des ateliers

culinaires et des repas gratuits ou subventionnés à tous les jeunes qui en auraient besoin. Cela permettrait aussi de garantir un environnement propice à l'apprentissage.

Pour créer un climat favorable et sécuritaire dans les écoles et ainsi favoriser les apprentissages et la confiance envers l'institution, on a proposé de promouvoir des liens affectifs entre les enseignants et les élèves. On a proposé de sensibiliser le personnel des écoles aux enjeux de racisme, de sexisme et de violence envers les femmes et les filles. On a aussi proposé de créer des lieux de recours pour permettre à tous les élèves de dénoncer un acte interdit perpétré par un élève ou un membre du personnel de l'école. Toutes les écoles doivent pratiquer une politique de zéro tolérance envers le racisme, le sexisme et toute autre discrimination du genre.

En outre, pour répondre adéquatement aux besoins des jeunes, il a été proposé de renforcer la collaboration entre les écoles et les organismes communautaires qui les côtoient quotidiennement. Cela permettrait de tisser un filet de sécurité et de confiance solide autour des jeunes, même quand ils et elles vivent

des situations problématiques (consommation de stupéfiants, violence, abus, harcèlement, etc.).

3- Favoriser le bien-être de tous dans chacun des quartiers

Pour faire de RDP et de PAT des quartiers hospitaliers, sûrs, dynamiques et offrant à leurs habitants l'environnement nécessaire à leur plein épanouissement personnel, l'action publique doit s'inscrire dans une perspective globale et intégrée qui touche simultanément aux représentations sociales des quartiers, à l'aménagement urbain, à l'insécurité alimentaire, à l'action communautaire et à la desserte des services essentiels

Agir sur les représentations sociales

L'un des premiers lieux qui requièrent une intervention urgente est la représentation sociale des quartiers RDP et PAT. L'objectif est de combattre les préjugés qui stigmatisent et marginalisent leur population, de renforcer leur estime de soi, surtout des jeunes et de promouvoir les histoires de succès qui surviennent

sur le territoire. Les réseaux sociaux pourraient être mis à contribution dans cette démarche, pour la diffusion d'informations fiables sur les différents paramètres de sécurité dans les deux quartiers. Par exemple, un organisme communautaire pourrait développer un outil fact check pour lutter contre la désinformation, produire régulièrement des infographies faisant la promotion des aspects positifs de la vie dans les deux quartiers. Une initiative spécifique pour combattre les stéréotypes les plus courants sur la population de RDP-PAT (gangs de rue - violence - ghetto) pourrait être aussi entreprise.

Agir sur l'aménagement urbain

Pour lutter efficacement contre l'insécurité urbaine, il a été proposé de miser sur l'aménagement et les infrastructures urbaines, ainsi que sur la création de lieux de rencontre destinés aux familles et aux groupes.

On a proposé d'aménager les parcs de manière à en faire des lieux fréquentables pour tous les citoyens, peu importe leur âge. D'abord avec des modules pour enfants afin de permettre aux parents de les faire jouer, mais aussi en y ajoutant des terrains

de basket pour les adolescents et leur donner la chance de se regrouper de manière positive. On a proposé de rendre les parcs plus sécuritaires par l'ajout de lumières et la supervision le soir, mais aussi plus accueillants pour les citoyens âgés, de manière à briser l'isolement et combler le manque d'activités gratuites dans l'arrondissement, surtout en hiver. D'autres ont proposé d'améliorer l'offre de logements sociaux (abordables ou à prix modique), de sécuriser les déplacements actifs en augmentant le nombre de pistes cyclables, en rendant les infrastructures routières piétonnes et cyclistes plus sécuritaires grâce à la signalisation, à l'éclairage et à l'entretien, en modulant les limites de vitesse, en augmentant la surveillance avec des patrouilles, des radars et des caméras de surveillances. On pourrait compléter la liste en suggérant d'utiliser les réseaux sociaux pour recenser et cartographier les rues, artères, zones où la circulation à pied ou à vélo présente quelques risques de sécurité.

Combattre l'insécurité alimentaire

Les organismes communautaires sont essentiels pour offrir une

Favoriser la cohésion sociale

Parce que l'arrondissement est isolé, créer des liens est essentiel pour renforcer le sentiment d'appartenance et forger l'esprit de communauté dans chacun des deux quartiers. Cela peut se faire à travers des activités de rassemblement, d'échanges et d'entraide à l'initiative d'organismes et des agents sociocommunautaire, ou bien à l'aide de l'aménagement des parcs, comme l'ajout de tables extérieures, d'espace barbecue et de bancs.

Pour briser l'isolement et favoriser le rapprochement, il a aussi été proposé de construire dans chaque quartier des infrastructures communautaires, dont un complexe culturel doté d'un cinéma, d'un centre de loisirs, d'un centre communautaire, d'une piscine, d'une bibliothèque, etc. Pour faciliter le rapprochement interculturel et intergénérationnel, d'autres ont proposé de créer des espaces et des lieux (sous forme de locaux ou de salles) propices aux rencontres pour forger des liens entre citoyens, des espaces où les gens peuvent se parler, avoir une vie de quartier, partager des informations sur les ressources disponibles en termes d'activités et d'aide, etc.

Pour les hommes et les garçons spécifiquement, on a suggéré des groupes de discussion sur la masculinité positive, abordant des sujets sensibles comme la réaction sans violence, le consentement et la gestion des émotions. L'offre de services sportifs et culturels destinés aux jeunes devrait être coordonnée dans chaque quartier, peu importe l'opérateur, afin de rejoindre le maximum de jeunes à risque ou en danger.

Pour les aîné.e.s, on a proposé de mettre sur pied un organisme qui leur fournirait des services ou des ressources pour les aider dans les tâches quotidiennes à la maison (entretien, service de plombier, de lavage de vitres).

Tous ont appelé de leur vœu de renforcer la collaboration entre les organismes communautaires (pas de compétition, mais coordination et concertation). Une action complémentaire serait de promouvoir l'action citoyenne, à travers les tables de concertation, les associations et groupes de pression de la société civile, transformant les enjeux de sécurité en motifs de plaidoyer et leviers de défense de droits sociaux et économiques.

Soutenir l'action communautaire

L'action communautaire est essentielle à la préservation de la sécurité dans les quartiers RDP et PAT. Les programmes communautaires à succès sont en général des partenariats qui englobent du soutien psychologique pour les personnes à risque, des activités sociales, culturelles et sportives, des opportunités d'emploi.

Financer l'action communautaire

On a proposé de financer significativement et sur le long terme les organismes communautaires, et par le fait même d'augmenter l'offre d'intervenants dans chaque secteur. On a proposé de créer et subventionner un partenariat entre plusieurs organismes communautaires, dans la perspective d'un continuum de services. Ce partenariat aurait pour mission par exemple, d'assurer de manière coordonnée la distribution d'une aide alimentaire sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement, particulièrement dans les zones habitées par les familles à revenus modestes. En coordonnant l'intervention des différents organismes présents sur le terrain, on peut améliorer l'accès des familles de chaque quartier à l'aide, les problèmes

d'accessibilité et de transport qui aggravent l'insécurité alimentaire à RDP-PAT pourraient être contournés.

Augmenter les services communautaires

Pour lutter contre la délinquance, on est unanime à recommander de mieux occuper les jeunes, de leur offrir des activités sportives et culturelles. Certains ont proposé de mettre en place des programmes de mentorat qui fournissent aux jeunes à risque un espace pour la découverte de soi, réfléchir sur eux-mêmes et trouver des solutions à leurs problèmes par et pour eux-mêmes. D'autres suggèrent des activités de soutien psychosocial

pour les aider avec la gestion de colère, les troubles de comportements, les enjeux de civisme, le savoir-être, etc. D'autres ont proposé de développer et d'appliquer une approche concertée pour les activités d'intervention de rue et de médiation auprès des jeunes dans chaque quartier. Par exemple, des ateliers en prévention sécuritaire (intimidation, taxage, toxicomanie) dans les écoles, les HLM et les maisons de jeunes. Quelle qu'en soit la forme, on ne peut que recommander des programmes d'intervention basés sur la communauté, parce qu'ils sont réputés efficaces. Parce qu'ils offrent des alternatives attractives à la vie dans les gangs en adressant les besoins

spécifiques que les jeunes essaient de combler en les rejoignant : sentiment d'importance et d'appartenance, respect, estime de soi, gains monétaires, etc.

Il y a quasiment consensus sur la proposition de rallonger les heures de fonctionnement des organismes communautaires offrant ce type d'encadrement, pour qu'ils puissent couvrir aussi les soirées en semaine et les fins de semaine.

Comblen les besoins en services publics essentiels

L'arrondissement en général, RDP



en particulier, est reconnu pour être un désert de services, même les plus essentiels. Les citoyens et citoyennes rencontré ont, d'une seule voix, demandé à inverser le processus de délocalisation des services (banque, CLSC, entreprises). On a donc recommandé de travailler à une revitalisation économique du secteur, au retour des services essentiels, en particulier des services de santé et de santé mentale, etc.

Améliorer les rapports avec la Police

Parmi les services essentiels, une présence policière plus soutenue est souhaitée par la plupart des répondants et répondantes, mais dans le cadre d'interventions moins répressives, plus communautaires et axées sur le dialogue. Le premier pas suggéré pour renforcer le lien de confiance entre la police et les citoyens a été de mettre en place des espaces pour dialoguer de manière bienveillante et égalitaire. Plusieurs citoyens et citoyennes ont proposé que la police fasse davantage d'activités avec la population, qu'elle se présente dans les fêtes de quartier, les festivals et dans les parcs pour jouer avec les enfants.

On a proposé aussi d'augmenter l'effectif de la police, dont en particulier celui des agents sociocommunautaires. On a recommandé de multiplier les ateliers offerts par les agents sociocommunautaires à différents publics sur des problématiques spécifiques, tels que le vol, la fraude, l'intimidation, le trafic d'armes, le harcèlement criminel, la cybercriminalité, etc.

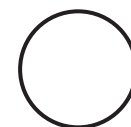
Dans le contexte actuel de pénurie de personnel, on pourrait suggérer à la police de mobiliser les outils des technologies de l'information et de la communication pour rétablir les contacts avec les plus jeunes, créer avec eux des liens simples, mais durables, et surmonter le manque de confiance réciproque. Par exemple, on gagnerait à développer des outils destinés aux jeunes qui permettent de signaler rapidement et facilement les incidents et de renseigner anonymement la police sur les activités criminelles, sans craindre des représailles.

Améliorer les services de transport collectif

On a proposé d'améliorer de manière

significative l'offre de transport en commun, principalement entre les deux secteurs pour permettre un meilleur déplacement intra-arrondissement. La création de nouvelles lignes de transport ciblant des arrêts aux comptoirs alimentaires, épiceries et pharmacies a été soulevée comme prioritaire pour permettre aux citoyens sans voitures d'accéder à des services de base.

Ces perspectives d'action gagneraient toutes à être considérées, pour chaque secteur (RDP et PAT), de manière combinée, mais selon un ordre prioritaire et un dosage que l'intelligence collective déterminera dans le cadre des activités de la Table en sécurité urbaine.



Ressources

- i. Ville de Montréal (2022). Plan d'action en sécurité urbaine sur le territoire de RDP-PAT 2022-2024, [En ligne] : <https://montreal.ca/articles/securite-urbaine-sur-le-territoire-de-rdp-pat-30650>
- ii. Sur la question de la sécurité comme bien commun, voir Michel Marcus et Catherine Vourc'h (1998). La sécurité comme bien commun, *Esprit* (1940-), p. 76-100.
- iii. Voir l'article de Hilary Arksey et Lisa O'Malley, Scoping studies: Towards a methodological framework.
- iv. <https://www.centraide-mtl.org/wp-content/uploads/2021/01/Portrait-Montreal-Riviere-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montreal-Est-2019-2020.pdf>
- v. Christian Paquin (2018), Portrait statistique de la population de RDP-PAT, Ville de Montréal, [En ligne] : https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20MO_RDP-PAT%202016.PDF
- vi. Ville de Montréal (2023a), Indice d'équité des milieux de vie, [En ligne] : <https://donnees.montreal.ca/dataset/indice-equite-milieux-vie#data>
- vii. Pour un portrait détaillé du profil sociodémographique de l'arrondissement, voir le rapport de la ville : Christian Paquin (2018), Ibid.
- viii. Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) (2021). Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles : Fiche informative sur la situation du logement, <https://fohm.org/wp-content/uploads/2021/09/RDP-PAT.pdf>
- vix. Voir https://www.omhm.qc.ca/sites/default/files/2019-03/RDP_PAT.pdf
- x. Ville de Montréal (2023a), Ibid.
- xi. Ministère de la Sécurité publique (2022). La desserte policière au Québec : profil organisationnel 2020, Québec, [<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/securite-publique/publications/statistiquescriminalite-quebec>]
- xii. SPVM (Service de police de Montréal) (2023c). Agent sociocommunautaire. [En ligne]: <https://spvm.qc.ca/fr/Pages/decouvrir-le-spvm/decouvrir-le-travail-policier/La-patrouille/Agent-sociocommunautaire>
- xiii. Autorité régionale de transport métropolitain (2020). Enquête origine-destination 2018 : La mobilité des personnes dans la région métropolitaine de Montréal. [En ligne] : https://www.artm.quebec/wp-content/uploads/2020/06/document-mobilite_EOD_2018.pdf
- xiv. Justine Aubry (2023). Transport collectif à RDP : La CDC RDP demande un projet fiable et structurant. *Est Média Montréal*, 27 mai 2023. <https://estmediamontreal.com/transport-collectif-rdp-cdc-demande-projet-fiable-structurant/?fbclid=IwAR3dCYX-ZvCKqqGBdhrsZilyTEDJx2lHtHOcBBVlOINDtyL7ummztc7nE>
- xv. Patrick Sharkey, Gerard Torrats-espinosa et Delaram Takyar (2017). Community and the crime decline: The causal effect of local nonprofits on violent crime, *American Sociological Review*, 82(6): 1214-1240, <https://doi.org/10.1177/0003122417736289>.
- xvi. Voir OMS (Organisation mondiale de la santé) (1998). Sécurité et promotion de la sécurité : aspects conceptuels et opérationnels, Québec : OMS.
- xvii. MSP (Ministère de la sécurité publique) (2022). Ibid., p. 16.
- xviii. CIPC (Centre international de prévention de la criminalité) (2022b). Rapport sur la criminalité dans

l'Agglomération de Montréal, [En ligne] : https://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2022/04/Portrait_Criminalite_VF-3.pdf

^{xix} Voir entre autres Victor Armony, Michelle Côté, & Mariam Hassaoui (2021). Portrait de la violence commise et subie chez les jeunes de l'arrondissement de Montréal-Nord : enjeux, pistes de solutions et recommandations, (2e édition), [En ligne] : https://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2021/12/Portrait_MtlNord_CIPC_VF.pdf; Conseil Jeunesse de Montréal (2009). Mettons la sécurité à sa place : Avis sur le sentiment de sécurité et les jeunes Montréalais dans l'espace public. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/>

^{xx} Voir SPVM (Service de police de Montréal) (2023). Profil de la criminalité, poste de quartier 45, Rivière-des-Prairies ; et SPVM (Service de police de Montréal) (2023). Profil de la criminalité, poste de quartier 49, Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles, [En ligne] : <https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Profils-de-la-criminalite>

^{xxi} Voir Greg Moreau (2022). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2021, Centre canadien de la

statistique juridique et de la sécurité des collectivités, [En ligne] : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00013-fra.htm>

^{xxii} Leah R. Kimber, Claudine Burton-Jeangros, Loïc Riom et Cornelia Hummel (2018). Le sentiment d'insécurité chez les personnes âgées : entre transformations de l'environnement et fragilité individuelle, *Swiss Journal of Sociology*, 44 (1), 139–156. <https://sciendo.com/pdf/10.1515/sjs-2018-0007>

^{xxiii} Voir Julien Noble (2015). L'insécurité personnelle des jeunes dans les transports en commun franciliens Une étude dispositionnelle du sentiment d'insécurité, Thèse de doctorat, École doctorale ÉRASME, Université Sorbonne Paris Cité; ou Julien Noble (2016). L'insécurité personnelle et ses variations : pour une analyse dispositionnelle, *Déviance et société*, 40(3), 251-272.

^{xxiv} Julien Noble (2016), p. 252.

^{xxv} Julien Noble (2016), Ibid.

^{xxvi} Voir La sécurité en hausse à Rivière-des-Prairies, selon le SPVM, Métro, 16 octobre 2018. [En ligne] : <https://journalmetro.com/local/riviere-des->

[prairies/1864494/la-securite-en-hausse-a-riviere-des-prairies-selon-le-spvm/](https://journalmetro.com/local/riviere-des-prairies/1864494/la-securite-en-hausse-a-riviere-des-prairies-selon-le-spvm/)

^{xxvii} François Fournier (2022). La faim justifie des moyens. S'engager à réduire durablement et à prévenir l'insécurité alimentaire des ménages au Québec, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

^{xxviii} Voir Lise Bertrand (2014). Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal. Regard sur le territoire du CSSS de la Pointe-de-l'Île, Montréal (Québec), Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

^{xxix} Table de développement social de RDP (2018), Portrait de Rivière-des-Prairies, (En ligne) : https://www.cdcrdp.org/tdsrdp/wp-content/uploads/sites/2/2020/02/Portrait-RDP-2018_TDS-RDP.pdf

^{xxx} Pour un portrait général de ces initiatives à Montréal, voir Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (2017). Portrait des initiatives de soutien alimentaire dans les écoles primaires publiques montréalaises pour l'année scolaire 2016-2017, Direction régionale de santé publique de Montréal, [En ligne] : <https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/>

[fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Saine_alimentation/Feuillet_ISA_eushv_cjb.pdf](#)

^{xxxix} CIPC (2021), Ibid., p. 28.

^{xxxix} Leah R. Kimber, Claudine Burton-Jeangros, Loïc Riom et Cornelia Hummel (2018). Le sentiment d'insécurité chez les personnes âgées : entre transformations de l'environnement et fragilité individuelle, *Swiss Journal of Sociology*, 44 (1), 139–156. <https://sciendo.com/pdf/10.1515/sjs-2018-0007>

^{xl} Centre national de prévention du Crime (2008). Facteurs de risque et de protection dans les familles et leurs effets sur la délinquance juvénile : Qu'en savons-nous? [En ligne] : <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/wht-knw/wht-knw-fra.pdf>

^{xli} Sébastien Rocher (2004). *Sociologie politique de l'insécurité. Violences urbaines, inégalités et globalisation*. Paris : Quadrige.

^{xlii} Voir l'article de Jesse Fith (2021). Gangs behind 'unprecedented' broad daylight shooting in R.D.P., police say, *Montreal Gazette*, August 3, 2021, <https://montrealgazette.com/news/local-news/five-people-shot-in-riviere-des-prairies> ; ou celui d'Erika Aubin (2021). « Fusillade à Rivière-des-Prairies: possible

conflit de gangs de rue », *Journal de Montréal*, 4 août 2021. <https://www.journaldemontreal.com/2021/08/04/possible-conflit-de-gangs-de-rue>

^{xliii} Mayssa Ferah, Caroline Touzin et Louis-Samuel Perron (2021). Gangs de rue : Le nouveau Far West, *La Presse*, 4 septembre 2021, [En ligne] : <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2021-09-04/gangs-de-rue/le-nouveau-far-west.php>

^{xliiii} Marie Nathalie LeBlanc, Alexandrine Boudreault-Fournier, et Gabriella Djerrahian (2007). Les jeunes et la marginalisation à Montréal : la culture hip-hop francophone et les enjeux de l'intégration. *Diversité urbaine*, 7(1), 9–29. <https://doi.org/10.7202/016267ar>

^{xliiii} Ville de Montréal (2018). *Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles : Profils sociodémographiques*, http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897%2C68087667&_dad=portal&_schema=PORTAL

^{xliiii} Violaine Jolivet, Chakib Khelifi, and Antoine Vogler (2021). « Stigmatisation par l'espace à Montréal-Nord: revitalisation urbaine et invisibilisation de la race. », https://www.jssj.org/wp-content/uploads/2021/07/JSSJ_16_Jolivet_FR.pdf

^{xli} Roberson Edouard et Guillaume Hébert (2022). Réinventer le financement de la police au Québec, IRIS, [En ligne] : <https://iris-recherche.qc.ca/publications/reinventer-le-financement-de-la-police-au-quebec/>

^{xli} Évelyne Voulligny (2007). Diagnostic de sécurité du parc de la Promenade Bellerive, [En ligne] : https://solidaritemercierest.org/wp-content/uploads/2013/03/diagnostic_final_comp.pdf

^{xlii} Table de développement social de Rivière-des-Prairies (2017), Comment améliorer la qualité de vie à Rivière-des-Prairies? Enjeux et défis de développement social. Mémoire préparé dans le cadre de la consultation publique sur la politique de développement social de la Ville de Montréal, [En ligne] : <https://www.cdcrdp.org/tdsrdp/wp-content/uploads/sites/2/2020/03/qualite-de-vie.pdf>

^{xliii} Voir Loïc Wacquant (2007). La stigmatisation territoriale à l'âge de la marginalité avancée, *Fermentum. Revista Venezolana de Sociología y Antropología*, 17(48) : 17-29 ; et Julie Sedel (2007). La banlieue comme enjeu de lutte symbolique : contribution à l'analyse des relations entre médias et champs sociaux, Paris, EHESS, thèse de

doctorat de sociologie, 2007.

^{xliv} Victor Armony, Mariam Hassaoui, Massimiliano Mulone (2019). Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées, rapport indépendant remis au SPVM ; ou Violaine Jolivet et al., Ibid.

^{xlv} Eduardo González Castillo et Martin Goyette (2020). « L'intervention communautaire en criminologie vue par le biais d'une approche gramscienne : Étude d'un cas québécois », Dans : Carolyn Côté-Lussier, David Moffette, Justin Piché (dir.), Enjeux criminologiques contemporains : au-delà de l'insécurité et de l'exclusion, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 237-260.

^{xlvi} Castillo Eduardo González (2015). Community action, immigration and governance in the city of Montréal, *Dialectical Anthropology*, 39(2) 165-182.

^{xlvii} Évelyne Vouligny (2007). Diagnostic de sécurité du parc de la Promenade Bellerive, [En ligne] : https://solidaritemercierest.org/wp-content/uploads/2013/03/diagnostic_final_comp.pdf

^{xlviii} Conseil Jeunesse de Montréal (2009). Mettons la sécurité à sa place : Avis sur le sentiment de sécurité et les jeunes

Montréalais dans l'espace public.

^{xlix} Renée Rouleau (1997). L'insécurité urbaine, *Téoros*, 16:3, [En ligne] : <http://journals.openedition.org/teoros/576>

^l Stanley Cohen (1972). *Folk Devils and Moral Panics*, Londres, Mac Gibbon and Kee, 1972, 327 p.

^{li} Adam Cotter (2015). La confiance du public envers les institutions canadiennes. Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale, Statistique Canada: [En ligne] : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-652-x/89-652-x2015007-fra.pdf?st=T0qSVaZE>

^{lii} Table de développement social de RDP (2018). Portrait de Rivière-des-Prairies, (En ligne) : https://www.cdcrdp.org/tdsrdp/wp-content/uploads/sites/2/2020/02/Portrait-RDP-2018_TDS-RDP.pdf

^{liii} Jacques de Maillard & Mathieu Zagrodzki (2017). Styles de police et légitimité policière. La question des contrôles, *Droit et société*, 97(3) : 485-501, <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe-2017-3-page-485.htm>

^{liv} Wesley G. Skogan (2017). La méthode du stop-and-frisk en tant que stratégie organisationnelle: leçons tirées à partir

des exemples des villes de New York et Chicago, *Les Cahiers de la sécurité et de la justice*, vol. 40, p. 54-62.

^{lv}Ugo Bernalicis et Elsa Dorlin (2020). Que faire de la police, *Ballast*, 10(2) : p. 54-83, <https://www.cairn.info/revue-ballast-2020-2-page-54.htm>

^{lvi}Victor Armony, Mariam Hassaoui, Massimiliano Mulone (2019), Ibid.

^{lvii}Gary Armstrong & Clive Norris (1999). *The Maximum Surveillance Society: The Rise of CCTV* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003136439>

^{lviii} Virginie Malochet (2010). Comprendre la délinquance : les cadres d'analyse sociologique, Dans Institut d'aménagement et d'urbanisme, p. 10.



Observatoire
québécois
des inégalités

observatoiredesinegalites.com

